



HAL
open science

Habiter la ville, entre précarités résidentielles et administratives et espaces-ressources : le cas des personnes migrantes du squat de la Poterie, Rennes

Faustine Viellot

► **To cite this version:**

Faustine Viellot. Habiter la ville, entre précarités résidentielles et administratives et espaces-ressources : le cas des personnes migrantes du squat de la Poterie, Rennes. Sciences de l'Homme et Société. 2017. dumas-01947312

HAL Id: dumas-01947312

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01947312>

Submitted on 6 Dec 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



**HABITER LA VILLE,
ENTRE PRECARITES RESIDENTIELLES ET ADMINISTRATIVES
ET ESPACES-RESSOURCE**
Le cas des personnes migrantes du squat de la Poterie, Rennes



**Mémoire de Master réalisé par Faustine Viellot
sous la direction de Anne Cécile Hoyez, chargée de recherche CNRS
et Céline Bergeon, Maître de Conférences à l'Université de Poitiers**

"C'est à partir d'une habitation en soi et d'une intimité avec son être propre que l'altérité devient possible. Mais cette possibilité ne s'actualise que par l'accueil qui lui est fait par autrui et par l'hospitalité d'autrui à l'égard de soi. »¹

"Ainsi, l'hospitalité correspond à l'accueil humain, c'est-à-dire à la reconnaissance avant même l'échange de mots, juste après celui du regard. Cette discrétion est gratuité, cette gratuité est tolérance, cette tolérance est respect, ce respect attend la rencontre, la rencontre est la présence de soi avec l'Autre. La maison, le quartier, la ville, le monde habité (l'écoumène) ne constituent pas un crescendo d'enveloppes vides mais des médiateurs actifs et réactifs à l'existence individuelle et à la vie collective et l'hospitalité, comme le dit justement Henri Gaudin, n'enferme pas, elle n'abrite pas seulement, elle laisse la limite ne pas avoir de limite, la forme être plus que la forme"²

« Si la population s'attache ainsi à ce quartier déshérité, c'est qu'elle a trouvé une manière vraiment humaine de vivre dans un cadre inhumain »³

1 SERFATY-GARZON P. En mouvement Le chez-soi à l'épreuve des mobilités IN UN CHEZ-SOI CHEZ LES AUTRES. CHAPITRE 1. EMIGRER. Sous la direction de Perla Serfaty-Garzon avec les contributions de Liliane Demers, Suzanne Danino, Orly Nahmias, Hélène Schwelb, Alain Médam, Julius Grey, Vittoria Giuliani, Enric Pol, Marc-Alain Wolf, Perla Serfaty-Garzon. Montréal, Bayard Canada et Paris, Bayard Éditions, 2006.

2 Paquot, Thierry, et Chris Younès. *Éthique, architecture, urbain*. La Découverte, 2000

3 Coing Henri, 1973, *Rénovation urbaine et changement social. L'îlot no 4 (Paris xiiiie)*, Paris, Éditions ouvrières. Cité in BOUILLON F., DIETRICH-RAGON P., « Derrière les façades. Ethnographies de squats parisiens », *Ethnologie française*, 3/2012 (Vol. 42), p. 429-440.

REMERCIEMENTS

A l'heure du rendu de ce travail, j'adresse mes remerciements chaleureux à ses deux co-directrices, Cécile Bergeon et Anne Cécile Hoyez,

Je remercie également Anne Cécile Hoyez en tant que maitresse du stage qui m'a accueillie au sein de l'ANR MIGSAN, et m'a ainsi donné l'occasion pour la première fois d'être rémunérée pour ce que j'aime faire. J'en profite aussi pour remercier l'équipe du laboratoire ESO-Rennes qui a hébergé mes heures de travail,

Je souhaite remercier tou.te.s les habitant.e.s du squat de la Poterie, de tout âge, pour m'avoir accordé leur temps et leur confiance,

Je remercie également les membres de l'association Un Toit c'est un Droit pour l'accueil ouvert qu'illes ont fait à ma démarche,

Je remercie Alice Cléry, Nicolas Mazard, et Lise Buisson,compagnon.nes de recherche, de luttes et de joies, pour nos riches échanges et l'expérience de recherche collaborative que nous avons vécus ensemble. Je rajoute ici des remerciements à mes ami.e.s de DYATER, et tout particulièrement les étudiantes qui m'ont accompagnée pour la collecte de données, ainsi que les bénévoles de l'association qui ont fait avec moi cette petite aventure.

Je remercie Sandrine Depeau pour son aide précieuse lors de l'élaboration du protocole à destination des enfants, ainsi que Thierry Ramadier pour avoir donné son accord à l'utilisation du Jeu de Reconstruction Spatiale.

Merci Adrien, Margaux, Cyrine, Margot, ma famille pour votre soutien moral et matériel indéfectible!

AVANT PROPOS

Cette recherche est rédigée en écriture inclusive : la féminisation des textes, ou écriture inclusive, nous semble une démarche capitale dans l'objectif de rendre visible les femmes au sein des écrits, scientifiques ou non.

En effet, nous pensons que garder l'usage du seul masculin, même si ce n'est pas l'intention des auteur.e.s, participe à invisibiliser le rôle des femmes et à les maintenir dans un système de domination. La démarche universitaire doit, selon nous, être exemplaire pour aller dans une autre direction.

Cette mesure nous semble d'autant plus indispensable s'agissant de notre thématique d'étude, quand certains discours très relayés tendent à minimiser la place des femmes dans les migrations internationales.

Si la féminisation des textes requiert de développer une habitude de lecture, nous espérons que dans un avenir proche cela sera considéré comme une norme de même que la parité dans la prise de parole.

Petit lexique non exhaustif d'écriture inclusive

ille : contraction de il et elle

elleux : contraction de elles et eux

celleux : contraction de celles et ceux

habitant.e.s : habitants et habitantes

acteurs/trices : acteurs et actrices

Ce travail de recherche a été produit dans le cadre d'un stage de 5 mois au sein de l'ANR MIGSAN (Expériences de la santé et trajectoires de soin des primo-arrivants) sous la direction de Anne Cécile Hoyez au sein du laboratoire ESO-Rennes.

Cette recherche a été réalisée sur la base de données produites par l'auteure, et de données mises à disposition (compte-rendus de réunion, retranscriptions d'entretiens brutes) sur une plateforme de recherche collaborative alimentée par 4 autres chercheur.se.s : Cécile Bergeon, Alice Cléry, Anne Cécile Hoyez et Nicolas Mazard. Tout matériau est cité dans le texte au nom de son auteur.e original.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	7
PARTIE 1. PRESENTATION DU TERRAIN DE RECHERCHE	18
Chapitre 1. Le logement des personnes migrantes	19
Chapitre 2. Le squat de la Poterie, un objet de recherche à définir	31
Chapitre 3. La légalisation du squat de la Poterie, un conventionnement inédit aux enjeux multiples	44
Chapitre 4. Les temporalités du squat	57
PARTIE 2. HABITER LA VILLE, DU CONCEPT AU PROTOCOLE DE RECHERCHE	66
Chapitre 5. Habiter la ville, retour épistémologique	67
Chapitre 6. Méthodologie et protocole de recherche	79
Chapitre 7. Posture et éthique de la recherche	94
PARTIE 3. PRESENTATION DES RESULTATS DE RECHERCHE	106
Chapitre 8. Avant le squat, arrivée et impermanence	107
Chapitre 9. Une géographie de la ville marquée par les précarités	116
Chapitre 10. Habiter la ville depuis le squat de la Poterie	124
PERSPECTIVES DE RECHERCHE	136
CONCLUSION GENERALE	137
BIBLIOGRAPHIE	139
ANNEXES	142

INTRODUCTION

La question de la place des migrant.e.s au sein de la ville est réactualisée depuis quelques années avec l'arrivée de nouveaux flux de personnes en provenance notamment de zones de conflits. La ville attire, notamment car concentrant les administrations qui s'adressent aux personnes migrantes, les associations susceptibles de les aider, et multipliant par la concentration de personnes la possibilité de réseaux de compatriotes, elle peut apparaître comme un espace ressource.

La présence fréquente de cette thématique dans l'actualité politique et médiatique traduit sinon des inquiétudes, au moins des questionnements, et peut être vue comme révélatrice d'un enjeu sociétal.

Les personnes concernées par des problématiques de mal logement en région Bretagne et de manière plus ciblée à Rennes sont principalement des personnes migrantes, soulignent les analyses de la Ville de Rennes et de la Fondation Abbé Pierre. Une situation dont on peut supposer le lien avec les dispositifs mis en œuvre, sur lesquels nous reviendrons en partie au début de cette recherche. Ce cas concret rencontre l'invitation qui nous est faite par les chercheur.se.s des 9èmes rencontres franco-italiennes de géographie sociale à changer de regard pour d'une crise migratoire, voir plutôt une crise de l'accueil. Comment loger et accueillir les migrant.e.s aujourd'hui en France, en province notamment au dehors de Paris et des zones frontalières, entre enjeux de solidarité nationale et issues locales ?

Nous nous proposons d'interroger cette thématique en posant notre regard sur la situation d'un squat de personnes migrantes situé à Rennes dans le quartier de la Poterie, une expérimentation qui se pose en esquisse de solution.

Le squat de la Poterie a été ouvert par l'association Un Toit c'est un Droit le 15 juin 2016, et fermé le 17 juillet 2017. Il s'agit du premier squat hébergeant des personnes migrantes à être légalisé dans un conventionnement tri-partite impliquant propriétaire privé, autorités publiques et associations de solidarité. Il accueillera entre 160 et 185 personnes migrantes, la grande majorité en situation irrégulière, dont la moitié d'enfants. Nous proposons une présentation de ce terrain d'étude à la fois sensible, technique et géographique, ainsi qu'une présentation de l'association Un Toit c'est Un Droit encadrant les lieux.

Présentation du terrain d'étude

La question s'est posée de comment introduire le terrain du squat de la Poterie: fallait-il privilégier une approche urbanistique, technique...? Nous avons ici choisi une approche sensible, tirée de nos carnets de terrain et traduisant notre approche par l'observation ethnographique, pour tenter de retranscrire l'ambiance de ce lieu de vie. Les autres approches – technique, géographique – seront vues ensuite.

Approche sensible

On arrive au squat par le bus à grande fréquence C2, qui dépose à l'arrêt Gohier à deux pas du squat. Ou bien à une dizaine de minutes de marche du terminus métro de la Poterie. L'ancienne maison de retraite, construite de plain-pied, ne dénote pas dans le paysage pavillonnaire, et des grands axes, ne se distingue pas: il faut savoir que le squat est là. En s'approchant, on aperçoit d'abord un parking arboré. Quelques hommes s'affairent sur la mécanique de véhicules. Des enfants sillonnent le goudron sur leurs vélos et leurs trotinettes. Près des bâtiments, des gens discutent sur les marches, des hommes fumant une cigarette, des femmes portant un bébé sur leurs genoux. La porte principale, vitrée, est verrouillée. Une protection de forme contre celles et ceux qui en veulent aux habitant.e.s du squat d'être là. Elle ne s'ouvre que les jours de grands événements, quand le squat accueille les Rennais.e.s à lier fête et mobilisation, à découvrir l'autre et à soutenir son combat pour un droit d'être là. Des poubelles s'amoncellent, laissant comprendre que beaucoup de gens habitent ici. On vous indiquera vite l'entrée, par une porte dérobée. De la cuisine collective de l'ancien EPHAD il ne reste que des grands plans de travail et un évier sur deux en fonctionnement. C'est ici que préparent leurs repas les personnes qui vivent en chambre. Des denrées de récupération s'y trouvent souvent. Au passage de cette entrée souvent baignée de volutes épicées, on peut apprendre la cuisine de la débrouille, comme préparer du fromage à partir de yaourt récupéré. On entre ensuite dans une grande salle, longée de rideaux et résolument vide, qui accueille parfois la fête, et le sommeil des dernier.e.s arrivé.e.s, "toléré.e.s". La grande salle et le hall qui la suit sont au quotidien des espaces de circulation, où l'on reste peu, où l'on se croise. Parfois s'y adosse t-on à un rebord de fenêtre. Le regard afuté note une appropriation très faible des espaces communs, vides de tout mobilier. On apprendra que tout objet s'y trouvant sera lui, vite approprié. La vie en collectif, à premier abord, ne semble ici pas être un choix. Des affichages en français informent sur les prochaines réunions et animations, les horaires de permanence les contacts en cas de problème. C'est ici dans ce hall qu'on se réunit pour les conseils de squat qui ont lieu un mercredi sur deux, ou pour les distributions de nourriture. Un petit patio sous forme de jardin tropical accueille sur

quelques sièges de récupération les discussions des fumeurs. Ce que l'on note très vite, c'est la présence de beaucoup d'enfants: 70 vivent ici, 9 y naîtront. Les enfants à vélo et à trottinette, parlent entre eux en français ou parfois dans leurs langues maternelles, qu'ils/elles s'apprennent les un.e.s aux autres. Souvent les meilleur.e.s locuteurs/trices en français de la famille, ils/elles s'offrent une grande liberté langagière, fleurie des apprentissages de la cour d'école. Les enfants grandissent ici entre elles et eux, sous le regard des adultes du lieu, plus ou moins permissif.

Celui ou celle qui poussera son exploration plus loin prendra le risque de se perdre dans une sensation labyrinthique. Un système d'aires qu'on peut mettre plusieurs visites à comprendre, des enfilades de portes battantes dans des couloirs qui desservent chambres et studios, desquels émanent bribes de discussions, bruits de télévision, odeurs de cuisine, musique. Des papiers abandonnés jalonnent le squat en dépit des discours ressassés sur la propreté, dont on sait qu'elle compte pour celles et ceux que l'expérience devra convaincre: mairie, préfecture, voisins, journalistes. Une négligence qui tranche avec la tenue des espaces privés, dont on nous invitera bientôt à passer le pas, le temps d'un café. Enfin le jardin, qui donne son nom au bâtiment, illustre le partage des espaces au sein du squat. Il est délimité en petits espaces privés – le jardin de un.e tel.le – et des espaces publics, traversés de longs fils à linge.



Photo de l'entrée du couloir A - FVT

Présentation technique du squat⁴

Le bâtiment est une ancienne maison de retraite désaffectée connue sous le nom de "Les jardins de la Poterie", située au 32 square Ludovic Trarieux à Rennes et appartenant au promoteur immobilier Lamotte Constructeur. Suivant les projets de ce dernier, le bâtiment est destiné à être démoli pour laisser la place à un immeuble d'habitation.

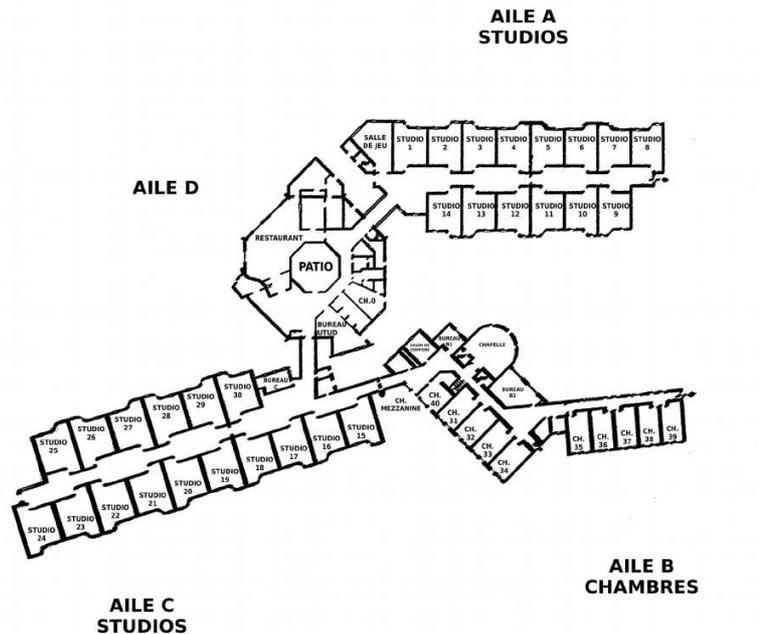
En dépit d'informations circulant et prédisant une reconversion du bâtiment en centre d'accueil des demandeurs d'asile (CADA), le lieu est chauffé, surveillé et vide pendant plus de deux ans quand l'occupation est officialisée le 14 juin 2016, par l'association Un Toit c'est Un Droit.

Matériellement, le bâtiment comporte 30 studios et 19 chambres sur plus de 2000m² habitables, avec un jardin. Les studios sont équipés d'une salle de bains et d'une kitchenette. Les personnes hébergées en chambre ont accès à une cuisine et des sanitaires collectifs (un WC et une douche). Les espaces collectifs sont composés d'un hall, d'une grande salle anciennement restaurant de la maison de retraite, un jardin intérieur, une salle d'activités (cours de français, ateliers pour enfants, studio photo, mosquée pendant le Ramadan)

Le hall donne également accès au bureau de Un Toit c'est Un Droit, lieu de tenue des réunions internes (appelées CA), mais aussi des permanences (ex: soutien administratif, accueil des dons) et de cours de français et de soutien scolaire.

Le squat abrite entre 160 et 185 personnes, dont 70 enfants, d'une dizaine de nationalités (congolaise, tchetchene, mongol, afghane, albanaise, géorgienne, kosovarde, algérienne...). Ce nombre est variable depuis son ouverture en fonction d'hébergements temporaires dans les espaces tampons du bâtiment: couloirs, salles d'activités.

Le bâtiment est composé de 3 ailes dans lesquelles les familles sont réparties plus ou moins par communauté lors de la répartition des chambres dans les jours suivant l'ouverture du squat (ce fonctionnement a déjà pu être observé par Céline Bergeon⁵). Ceci est par exemple très observable



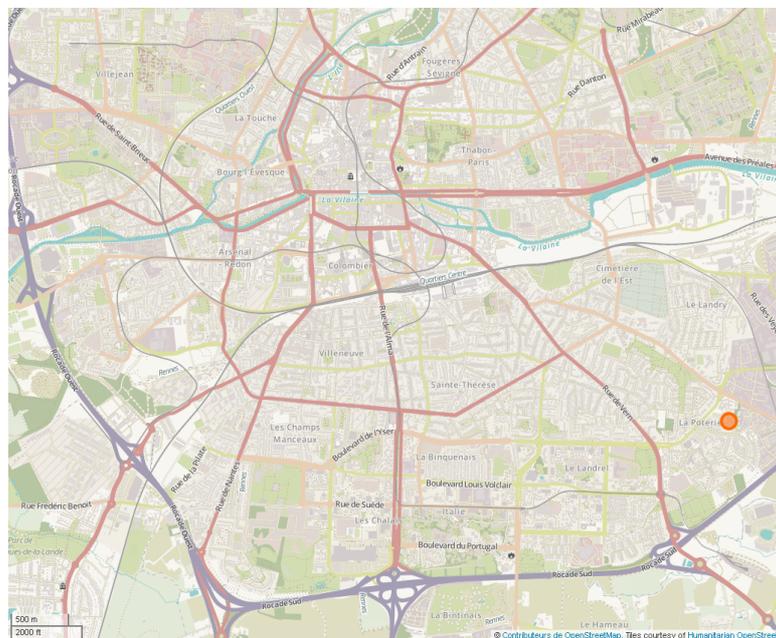
4 La chronologie suivante est extraite du dossier de presse rédigé par l'association Un Toit c'est Un Droit

5 Etre migrant et vivre en squat

pour "le couloir des Mongols", au bout de l'aile A, délimité par un jardin semi-privé et des portes battantes, avec leur propre espace pour leurs cours de français. L'accès à ce couloir est fréquemment interdit par les enfants mongols aux enfants d'autres origines du squat.

L'environnement du squat⁶

Le squat de la Poterie se situe au sein du quartier Fransisco Ferrer – Landry – La Poterie, et statistiquement il s'insère dans l'IRIS La Poterie Sud. Les données INSEE nous apprennent qu'en 2012, la zone comptait 81,5% d'appartements pour 15,7% de maisons, et qu'elle accueillait en 2014 7,2% de sa population d'origine étrangère. En 2010, le revenu fiscal médian des foyers fiscaux résidant à Rennes s'élevait à 19 163 euros (la moitié des foyers fiscaux résidant dans la commune vivait avec un revenu fiscal inférieur à ce chiffre). Pour l'IRIS La Poterie Sud, le revenu fiscal médian s'élevait à 20 259 euros.



Localisation du squat de la Poterie à l'échelle de Rennes. Source: OpenMapStreet, FVT

Le quartier compte deux écoles maternelle et élémentaire ainsi qu'un collège et un lycée. Il est structuré autour du pôle commercial de la Ronceray – comprenant une grande surface, un fournil, une pharmacie, deux banques, un bistrot et un tabac-presse -, et dont est voisine la Maison de Quartier. Le Parc du Landry est proche, ainsi que les jardins familiaux de la Poterie.

6 Sources statistiques: INSEE 2012 – Iris, INSEE 2012 – Commune, INSEE 2012 – Unités urbaines ; BPE - INSEE 2014 - Iris, RP - INSEE 2012 - Iris, BPE - INSEE 2014 – Commune, RP - INSEE 2012 - Commune, BPE - INSEE 2014 – Unités urbaines, RP - INSEE 2012 - Unité urbaine

L'environnement immédiat du squat est très résidentiel, sous la forme d'un lotissement pavillonnaire. Le bâtiment de la CARSAT fait masse dans l'environnement.

En haut à droite, le parking de la CARSAT, voisine immédiate. En bas, une allée de pavillons. Source: Google Maps.



L'association encadrant le squat: Un Toit c'est un Droit

L'association étant un des éléments moteur de la vie du squat, il nous a paru important de la présenter ici. Un Toit c'est Un Droit est une association rennaise regroupant une dizaine de membres actif.ve.s et se donne les objectifs suivants:

- "- rappeler à l'Etat et aux collectivités territoriales leurs obligations légales en matière d'accueil, de logement et d'hébergement,
- inciter les pouvoirs publics à les mettre en oeuvre notamment par l'usage de la loi de réquisition sur les immeubles et logements vacants, par tout moyen médiatique, politique ou judiciaire,
- en cas d'insuffisance d'action de ces autorités l'association accompagnera les personnes à la rue dans leur recherche d'un abri le moins précaire et le plus accessible possible,
- de lutter contre toute expulsion sans relogement,
- l'association complète son action logement en informant les personnes concernées et en les aidant à s'unir pour défendre leurs droits, en facilitant leurs démarches auprès des pouvoirs publics et locaux et en les orientant vers les associations ou services spécialisés pour les besoins autres que le logement."⁷

En pratique, les actions de l'association sont tournées très généralement vers les personnes migrantes, orientation qui a valu à ses membres une scission de l'association Droit Au Logement 35 en 2012 et la naissance indépendante d'Un Toit c'est un Droit.

⁷ Dossier de presse Un Toit c'est un Droit, mise à jour juin 2017

L'association pratique l'occupation de lieux publics et privés comme principal mode d'action, pour mettre à l'abri les personnes migrantes sans logement, et alerter les pouvoirs publics et la société civile sur leur situation.

Elle est notamment connue pour l'ouverture de "grands squats", comme en 2012 celui de Pacé, accueillant 250 personnes et rebaptisé par les médias comme "le plus grand squat de France"; ou encore celui de l'église Saint Marc en 2013⁸.

Ces grands squats sont vus comme un mode d'action tremplin vers des relogements, parfois dans une logique collective. Par exemple, suite à l'évacuation du squat de l'église Saint Marc, 115 personnes furent relogées pour 4 à 6 mois par la Préfecture.

L'évacuation du squat rue Louis Postel (80 personnes) en centre ville rennais fin 2010, a aussi donné lieu à la constitution du dispositif CooRUS⁹ (pour Coordination Réseau Urgence Sociale). Cette structure coordonne 95 places d'hébergement sur Rennes et sa périphérie à destination d'un public migrant, principalement dans d'anciens logements de fonction d'instituteurs/trices.

A côté de ces grands squats coexistent de plus petites et plus nombreuses occupations en logement diffus, parfois sous convention avec les propriétaires, sur tout le bassin rennais.

Cette modalité d'occupation de bâtiments vides s'accompagne de canaux plus traditionnels de mobilisation: manifestations, rassemblements, pétitions etc.

Nous proposons d'aborder ce lieu et les thématiques du logement et de l'accueil par la perspective de ces habitant.e.s., principaux et principales concernées. Nous nous demandons donc dans quelle mesure les situations administratives et résidentielles des personnes impactent-elle sur leur manière d'habiter la ville, questionnant ainsi le croisement entre statut migratoire, précarité résidentielle, et habiter la ville.

Dans une approche géographique, nous abordons donc le squat dans ses dimensions spatiales, quand Beaucoup de travaux portent principalement sur les dimensions sociales de ces terrains et peu sur leurs spatialités, comme le rappelle Céline Bergeon¹⁰

Cette étude est porteuse de plusieurs intérêts et enjeux, d'abord relatifs au caractère

8 A ce sujet voir : BERGEON C. et HOYEZ A-C., « Etre migrant et vivre en squat », L'Espace Politique [En ligne], 26 | 2015-2, mis en ligne le 23 juillet 2015, consulté le 07 novembre 2016.

9 <http://www.ouest-france.fr/bretagne/rennes-35000/cest-quoi-le-dispositif-coorus-3675067>

10 BERGEON C., Recherche sur l'habiter éphémère, sur les migrants internationaux vivant en squat, Céline Bergeoneso, *travaux & documents*, n° 37, juin 2014

spécifique du terrain. En effet, les squats sont des terrains éphémères, qui peuvent disparaître de manière brutale dans leurs dimensions matérielles comme sociales, avec la perte de contact avec des enquêtés, ce qui s'avère notamment problématique pour appréhender les trajectoires, nous rappelle Céline Bergeon¹¹. Ces terrains particuliers sont ainsi la scène de temporalités spécifiques, sur lesquelles nous reviendrons en partie chapitre 4. Construits sur des espace-temps courts, ils impliquent peut être plus encore que sur d'autres terrains la création de liens de confiance et le tissage d'une inter-connaissance, qui se fait sur un temps long et dense à la fois. Cet éphémère met donc à l'épreuve tant nos méthodes de recherche comme nous le verrons en chapitre 6, que nos cadres théoriques comme ici sur la question de l'habiter (chapitre 5). Au delà de ces apparentes difficultés, il réside un réel intérêt scientifique à étudier et visibiliser des terrains éphémères, y compris après leur disparition.

Nous proposons ici d'apporter à la géographie des migrations par une étude à l'échelle micro de la poursuite des trajectoires sur le territoire d'arrivée.

Nous souhaitons également faire contribution à la géographie urbaine en abordant la ville en centrant le regard sur ses marges sociales, sur l'illégal, l'invisibilité. En refusant de rester dans une approche extérieure à ces espaces sociaux marginalisés, nous proposons à l'inverse de retourner la lunette, à la suite de Alexandra Clavé-Mercier : « il convient d'aller au-delà de cette perception commune en privilégiant une approche de l'intérieur pour comprendre comment les personnes vivent en ces lieux, ce qu'elles font de ces lieux et ce que ces lieux font d'elles."¹² Ainsi, si l'on sait comment la ville voit les migrant.e.s, comment les migrant.e.s voient-elles la ville ?

Plus globalement dans cette recherche, nous nous emploierons à rendre compte de la réciprocité des liens qui peuvent exister entre villes et personnes migrantes, pour écarter une vision unilatérale, parfois misérabiliste, de ces échanges. Ainsi, quand nous nous interrogerons sur ce que la ville apporte au squat et à ses habitant.e.s, nous nous questionnerons tout autant sur ce que le squat et ses habitant.e.s apporte à la ville.

Le conventionnement du squat de la Poterie nous amène également à formuler de nouvelles hypothèses. Nous pouvons donc nous demander dans quelle mesure le changement de statut du squat, de l'illégalité vers la légalité, influe-t-il sur les représentations qu'en ont les différent.e.s

11 BERGEON C., Recherche sur l'habiter éphémère, sur les migrants internationaux vivant en squat, Céline Bergeon^{eso}, *travaux & documents*, n° 37, juin 2014

12 CLAVE-MERCIER A., « Expériences du quotidien et sociabilités de migrants roms en squat à l'épreuve du relogement institutionnel », *Parcours anthropologiques* [En ligne], 10 | 2015, mis en ligne le 08 octobre 2015, consulté le 02 novembre 2016. URL : <http://pa.revues.org/400> ; DOI : 10.4000/pa.400 page 12

acteurs/trices (habitant.e.s, voisin.e.s, bénévoles...), et sur les pratiques urbaines des habitant.e.s. Ainsi, nous nous demandons plus largement comment le lien entre ville et personnes migrantes évolue dans le cas d'une légitimation d'un habitat précaire tant matériellement, temporellement, que juridiquement.

Cette recherche se situe donc dans une entrée par les habitant.e.s, en mobilisant les notions d'habiter et d'habiter la ville à travers l'entretien semi-directif, de la carte mentale accompagnées d'essais méthodologiques autour du travail photographique et de la cartographie. Notre engagement militant sur le terrain nous amène à adopter une démarche réflexive quant à cette posture comme nous le développerons dans le chapitre 7.

Ce travail s'inscrit dans le courant de la géographie sociale. La géographie sociale dans notre compréhension d'abord une manière de faire de la géographie plaçant l'humain au cœur de la compréhension des dynamiques de production des espaces. Raymonde Séchet et Vincent Veschambre, dans l'introduction de l'ouvrage *Penser et faire la géographie sociale. Contributions à une épistémologie de la géographie sociale*, identifient comme premier temps de la « naissance d'une école française de géographie sociale », la formulation en 1964 lors du Congrès des géographes français de Lyon par Renée Rochefort du « renversement de l'ordre des facteurs », à l'origine de l'émergence de ce nouveau paradigme concernant le traitement de l'espace. Les espaces ne sont pas des réceptacles pour les sociétés qui y sont installées, comme pouvait le sousentendre la géographie classique, c'est désormais la société qui produit l'espace, qui n'en est qu'une dimension, spatiale.

Le rapport des migrant.e.s à la ville est une thématique dont s'est emparée la géographie sociale¹³ "Par définition, la géographie sociale est engagée et par conséquent fondamentalement concernée par la correction des inégalités socio-spatiales."¹⁴ nous dit Guy Baudelle.

Notre objet de recherche s'inscrit donc dans ce champ puisqu'il touche aux pratiques urbaines de populations marginalisés socialement, administrativement et spatialement. Dans une perspective de géographie sociale, Céline Bergeon souligne l'enjeu d« interroger, observer et analyser les conditions de vie et les manières d'habiter de lieux caractérisés par leur caractère éphémère, précaire et soumis à une forte disqualification sociale et spatiale »¹⁵

Notre travail puise également de la place du terrain dans les méthodes de la géographie sociale, et radicale. Ainsi, "entreprendre une géographie radicale c'est « travailler de manière

13 Les 9ème rencontres franco-italiennes de géographie sociale se sont déroulées les 26 et 27 mai 2016 sous le titre "Quand les migrants arrivent en ville. Politiques et pratiques de l'hospitalité et de la citoyenneté"

14 BAUELLE G., La géographie sociale et la cohésion territoriale : une question d'échelles, p. 89-97, <http://books.openedition.org/pur/372>

15BERGEON C., Recherche sur l'habiter éphémère, sur les migrants internationaux vivant en squat, Céline Bergeoneso, *travaux & documents*, n° 37, juin 2014

radicale, c'est travailler non pas sur le terrain mais dans et avec le terrain. Il s'agit alors moins d'adopter une posture ou d'afficher un label que de mener une recherche qui s'attaque aux injustices et dévoile les rapports de domination. » (FLEURY et WEBER 2015 : 21) cité par DAHDAH¹⁶ Ainsi comme nous dit Florence Bouillon, ici "l'enjeu de connaissance se double d'un enjeu politique, qui concerne la légitimité de ces citoyens disqualifiés à participer dans la ville, à être dans la cité"¹⁷ Nous nous positionnons dans la lignée de la dimension urbaine des travaux de cette auteure : « il s'agit de redonner a des espaces assimilés a des non-villes une dimension citadine en ne cédant pas aux visions catastrophistes et sécuritaires, (...) s'affranchir d'une vision purement urbanistique des villes pour revenir aux usages, réels et imaginaires, qu'en font leurs habitants. La description des pratiques citadines des squatteurs constitue alors un analyseur de la ville vécue et pensée par ceux qui précisément n'ont pas la parole, et dont les opinions comme les pratiques sont ignorées »¹⁸

Dans un premier temps, nous contextualiserons de manière plus approfondie le terrain de recherche : Nous interrogerons quelle place prend le squat dans le logement des migrant.e.s aujourd'hui sur le terrain rennais (chapitre 1), avant de définir plus en avant le squat de la Poterie (chapitre 2). Nous étudierons les enjeux relatifs au conventionnement qu'a connu le lieu (chapitre 3), ainsi que les temporalités qui ont cours dans ce terrain éphémère (chapitre 4).

Dans un second temps nous travaillerons autour l'habiter en ville, pour aller de la dimension théorique vers le protocole opérationnel. Nous ferons un retour épistémologique sur ce concept découlant de la notion d'habiter (chapitre 5), avant de voir son opérationnalisation sous forme de protocole de recherche (chapitre 6). Nous reviendrons ensuite sur la posture de recherche, entre éthique, engagement et militantisme (chapitre 7).

Dans un troisième temps, nous verrons les apports soulevés par cette recherche.

Nous poserons notre regard sur le rapport à la ville des personnes enquêté.e.s avant le squat, étape essentielle pour comprendre ce qui intervient avec ce mode d'habitat (chapitre 8). Nous verrons ensuite comment les situations économiques et administratives des personnes affectent leur géographie de la ville (chapitre 9), avant d'étudier comment se manifeste l'habiter la ville depuis le squat de la Poterie (chapitre 10). Avant de conclure, nous verrons quelles perspectives peuvent être envisagées à la suite de ce travail.

16 DAHDAH A. Habiter la ville sans droits : les travailleurs migrants dans les marges de Beyrouth (Liban). Géographie. Aix-Marseille Université, 2015. page 36

17 BOUILLON F., 2009, *Les mondes du squat, anthropologie d'un habitat précaire*, collection Partage du savoir, 2009, préface de Michel Augier page 4

18 Op cit page 9

PARTIE 1. PRESENTATION DU TERRAIN DE RECHERCHE

CHAPITRE 1. LE LOGEMENT DES PERSONNES MIGRANTES

Introduction

"Longtemps ignorée des pouvoirs publics, la question du logement des migrants est, paradoxalement, éternellement d'actualité, constamment reformulée et retravaillée par le discours politique: dispersion ou regroupement, production et reproduction du taudis, gestion des mobilités et de l'insertion dans la cité", analyse avec nous Claire Lévy-Vroelant¹⁹

Et pourtant, comme nous l'explique Patrick Simon, « l'habitat constitue un domaine privilégié pour apprécier les conditions d'intégration des immigrés, dans la mesure où l'obtention d'un logement stable, adapté à la taille du ménage et disposant des éléments minimaux de confort marque une étape importante dans le processus d'installation. »²⁰

La question du logement des personnes migrant.e.s se pose donc comme primordiale pour la chercheuse souhaitant poser le regard sur les processus d'intégration et les inégalités socio-spatiales relatives à ces groupes.

Dans le cas de l'étude qui nous occupe aujourd'hui, il nous semble donc indispensable d'envisager la problématique du logement dans son ensemble pour pouvoir cerner la condition habitante des personnes migrantes vivant à cette période au sein du squat de la Poterie. Nous tacherons donc d'abord d'identifier les différentes possibilités de logement qu'elles ont pu rencontré lors de leurs trajectoires résidentielles en France, et qui nous le verrons (partie 3) participent à déterminer un habiter la ville très spécifique.

Nous verrons que ces différents types d'hébergement rencontrés traduisent tous une précarité résidentielle, une analyse qui rejoint celle de Patrick Simon : « Les logements précaires marquent l'expérience de la plupart des courants migratoires venus après les années 50. Plus de 35% des originaires d'Algérie, du Maroc ou d'Afrique Noire ont occupé une chambre en foyer ou en meublé ou une habitation de fortune lors de leur arrivée, cette situation concernant plus de 55% des immigrés venus sans leur famille. »²¹

19 Claire Lévy-Vroelant 2006 in BERGEON C. et HOYEZ A-C., « Etre migrant et vivre en squat », L'Espace Politique [En ligne], 26 | 2015-2, mis en ligne le 23 juillet 2015, consulté le 07 novembre 2016.

20 Le logement et l'intégration des immigrés par Patrick Simon (INED) in SEGAUD M., BONVALET C., BRUN J., 1998, Logement et habitat, l'état des savoirs, éd. La Découverte, Paris, 420 pages page 327

21 Le logement et l'intégration des immigrés par Patrick Simon (INED) in SEGAUD M., BONVALET C., BRUN J., 1998, Logement et habitat, l'état des savoirs, éd. La Découverte, Paris, 420 pages p. 328

Comment définir la précarité résidentielle ?²²

L'habitat précaire peut prendre plusieurs formes dans les méthodologies de recensement : le squat, mais aussi la « cabanisation », la fréquentation des campings, des hôtels, de campements... Le point commun entre ces différentes formes étant celui de l'instabilité résidentielle. La précarité résidentielle dépasse donc le caractère unique de l'insalubrité, auparavant prédominant car mis en évidence par les théories hygiénistes des années 1960. Aujourd'hui, pour caractériser l'habitat précaire, on a plutôt une mise en évidence du caractère non acquis du logement.

La précarité de l'habitat s'exprime par des difficultés de maintien dans le logement., et recoupe quatre catégories de facteurs :

- **Instabilité de la présence** : le logement est non durable, parfois avec risque d'expulsion, ce qui entraîne une mobilité résidentielle forcée : le caractère fragile et vulnérable du logement entraîne des **trajectoires résidentielles contraintes**.
- Les **matériaux constitutifs des murs, sols sont précaires, et les équipements élémentaires souvent absents** (eau, électricité) ou organisés de manière artisanale
- **Le statut des personnes : cumul de précarités juridique et économique**
- **Le statut d'occupation : illégalité, illicite**

1. Les offres de logement pour les personnes migrantes, entre "accueil institutionnel, accueil bricolé"²³

Il est important de noter que juridiquement, les personnes migrant.e.s n'ont pas accès au logement de droit commun (elles ne sont par exemple pas en mesure de louer un appartement à un particulier), ni aux dispositifs de logement social.

Il est aussi à souligner que la compétence du logement des personnes migrantes revient à l'Etat (Convention de Genève et le Code du Droit d'Asile), ainsi que celle de la mise à l'abri des personnes en détresse (art. L 345-2 du Code de l'Action Sociale)

Cependant dans les faits comme nous allons pouvoir le voir, on observe un déchargement de cette responsabilité vers les collectivités locales volontaires (dans notre cas la mairie de Rennes), puis vers le secteur associatif et la société civile.

Mise au point :

²² Cet exercice de définition s'appuie sur le travail d'analyse présentée par Celine Bergeon lors du symposium MIGSAN 2016, EHESP Paris.

²³ 9e rencontres franco-italiennes de géographie sociale

Nous n'envisageons pas de nous faire exhaustive de l'intégralité des facettes du logement disponibles en France pour les personnes migrantes, mais plutôt éclairer les principales étapes que les personnes enquêtées ont pu rencontrer dans leurs trajectoires résidentielles.

Notre état des lieux se concentrera donc sur la situation à Rennes, dans l'objectif de cerner les principales issues pour se loger quand on est une personne migrante dans cette ville aujourd'hui. Nous n'aborderons par exemple pas la question des camps, pour laquelle le lecteur et la lectrice pourront se référer notamment aux travaux de Michel Agier²⁴.

Nous traiterons également uniquement de la situation actuelle. Pour un retour historique sur l'évolution du logement des migrant.e.s, nous invitons les personnes à se tourner vers l'analyse des cités de transit construites à partir des années 60, et de la création de la SONACOTRA, dans l'ouvrage *Logements de passage* (pages 122 et 150).

1.1 "Accueil institutionnel"

1.1.1 L'hébergement réservé aux personnes migrantes

Il s'agit en fait de dispositifs réservés aux personnes migrantes possédant un statut administratif, celui de demandeur/deuse d'asile. Ce statut ouvre, nous l'avons évoqué, un droit à un hébergement en Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile (CADA), durant toute la durée de la demande. En pratique, on observe qu'en moyenne seulement 1/3 des demandeur/deuses d'asile a accès à une place en CADA lors de son parcours administratif, et qu'elle s'arrête très souvent au premier refus de la demande (alors qu'il reste à la personne migrante plusieurs voies de recours).

Au gré des changements d'orientation politique, les terminologies changent, se multiplient et le dispositif se diversifie entre logiques d'accueil et de contrôle.

Cette logique de contrôle prend très souvent une forte dimension spatiale : assignation à domicile, déplacements fréquents et non anticipés vers d'autres centres d'accueil parfois à plusieurs centaines de kilomètres, localisation souvent éloignée des centres urbains et sans possibilité de déplacement..., font partie des mesures exercées par les autorités préfectorales dans ce qu'on pourrait qualifier de « gestion du problème migrant ».

Le dernier dispositif né, le PRAHDA (PRogramme d'Accueil et d'Hébergement des Demandeurs d'Asile), mis en place dans le bassin rennais au cours de l'expérience du squat de la Poterie, peut être analysé comme le maillon en Centre d'Accueil et d'Orientation et Centre de Rétention Administrative (CRA) : en prévoyant un hébergement avec assignation à résidence pour

24 MICHEL AGIER LES CAMPS AUJOURD'HUI UN PRESENT QUI NEN FINIT PAS in PAQUOT T., LUSSAULT M., YOUNES C, *Habiter, le propre de l'humain*. La Découverte, « Armillaire », 2007, 390 pages.

anticiper le déboutage du droit d'asile des personnes et faciliter leur expulsion, ce dispositif s'inscrit dans la droite ligne des nouvelles directives gouvernementales visant à cliver migrant.e.s légitimes à être accueilli.e.s, et débouté.e.s illégaux/les devant être expulsé.e.s dans les plus brefs délais.

1.1.2L'hébergement d'urgence

- le 115

Le 115 est le dispositif d'Etat d'hébergement d'urgence, comprenant 141 places à Rennes, en foyer d'hébergement d'urgence (certains ouverts uniquement en période hivernale) ou en hôtel. Il est géré ici par l'association SEA35. On y accède en composant le numéro gratuit 115, où l'on peut joindre des travailleur.ses sociaux/les gérant l'attribution des places, généralement à la nuit pour les personnes sans enfants, à la semaine pour les familles.

Le 115 repose à la base sur un principe d'inconditionnalité de l'accueil, aujourd'hui remis en cause ; un nouveau décret en exclue désormais formellement les primo-arrivants sans premières démarches administratives (qui peuvent prendre plusieurs semaines), et les débouté.e.s du droit d'asile ; même si en pratique les « sans papiers » étaient déjà souvent ceux exclu.e.s en raison du manque de place. Depuis début 2017, les femmes enceintes et les familles avec enfants, y compris bébés âgés de moins d'un an, ne sont plus prioritaires dans l'accès aux places, qui sont de fait réservées aux personnes avec de graves problèmes de santé.

Cette restriction des critères d'accès se double d'une forte saturation du dispositif : un appel sur deux ne parvient pas au standard en raison de la surcharge de la ligne, et une demande formulée sur deux est aujourd'hui rejetée.

- Les nuitées hôtelières de la Ville de Rennes

Pour tenter de pallier aux lacunes du système du 115, la Mairie de Rennes a mis en place un dispositif d'hébergement en nuitées hôtelières, à destination des familles avec enfants mineur.e.s, en lien à l'engagement de campagne de Nathalie Appéré, maire de Rennes : zéro enfant à la rue sur la commune. Le dispositif permet la mise à l'abri de 160 à 190 personnes, un nombre en forte augmentation , +159% de nuitées réservées entre 2016 et 2017. Cette solution d'hébergement, coûteuse, représente un effort financier conséquent de 900 000 euros par an. Néanmoins, l'avantage des nuitées hôtelières dans cette perspective est qu'elles peuvent être supprimées à tout moment – ce qui n'est pas le cas d'autres dispositifs comme COORUS, que nous aborderons ensuite.

Si les services de la Mairie estiment que le dispositif a permis de résoudre un nombre important de situations d'urgence humanitaire (famille avec enfants mineur.e.s), il rencontre

aujourd'hui de profondes difficultés. Il se confronte en effet aux contraintes de la disponibilité hôtelière : leur offre est non extensible et aussi destinée en majorité à d'autres clientèles.

En pratique, le CCAS de Rennes estime que cela prend 4 à 5 heures pour trouver une chambre d'hôtel disponible pour une famille migrante aujourd'hui. Ces contraintes de la disponibilité hôtelière rencontrent le changement des critères du 115 vu plus haut et la continuité des nouvelles arrivées sur le territoire, conjoncture qui mène inévitablement aux limites du dispositif, comme l'analyse la maire de Rennes en réunion de travail en juin 2017.

1.1.3 Le dispositif Chorus

Le dispositif COORUS (COOrdination Réseau Urgence Sociale) a été créé début 2011 suite à l'expulsion d'un squat occupé par 80 personnes migrantes en centre ville de Rennes, rue Louis Postel, qui avait fait polémique. Il comprend 95 places d'hébergement pérennes à Rennes et dans l'agglomération, majoritairement dans d'anciens logements de fonction d'instituteur/trices. Il est également géré par l'association SEA35, avec l'emploi de 3 travailleurs sociaux/les.

Le financement partagé entre la Ville de Rennes, Rennes Métropole, la Fondation Abbé Pierre, et l'État de façon très minime, pour un total d'environ 100 000€ par an. La FAP souhaitant se retirer du dispositif, sa pérennité est remise en question, dans un contexte où les travailleurs sociaux/les ont le sentiment de ne pas pouvoir faire leur travail correctement et de devoir faire du « traitement de situation à la chaîne ».

Coorus est l'exemple d'un dispositif public né de la mobilisation des associations de terrain suite à une occupation illégale, mais aujourd'hui mis en danger en raison d'implication insuffisante de l'État dans son fonctionnement et financement. Nous reviendrons après sur les motivations de cette faible implication.

Après avoir vu les principales formes d' « accueil institutionnel » des personnes migrantes - des dispositifs caractérisés par une saturation et des difficultés structurelles (financement, disponibilité)-, nous allons donc voir ensuite les modalités de l' « accueil bricolé », bricolé car non professionnel, nécessitant et développant des compétences acquises sur le tas.

1.2 "Accueil bricolé"

1.2.1 L'hébergement par des pairs/proches

Les personnes migrantes peuvent parfois aussi être hébergées par des proches ou des compatriotes, ayant eu même connu la migration. Dans ce cas également, il s'agit de compenser les

carences de l'État par la cellule familiale, étendue aux compatriotes et à l'entourage. Cette situation crée souvent un inconfort moral pour la personne hébergée, comme nous l'explique un jeune habitant du squat de la Poterie :

l: « Avant j'étais toujours ailleurs, 115.. Après, j'ai parlé avec un pote à moi pour rester chez lui quelques temps. J'ai été chez des potes trois ou quatre fois comme ça. Au début c'est toujours calme, mais après, les choses changent, parce que je travaille pas pour contribuer à la maison, tu vois? C'est très compliqué... Tu vois le comportement des potes va changer, petit à petit, avec sa façon de parler... Moi ça me touche beaucoup.. (...) C'est différent parce que y'a des papiers, il travaille, tu vois...c'est ça. Il travaille toute la semaine, je reste à la maison, je sors un peu pour se balader, quelque chose, je vais faire les courses, je fais à manger aussi tu vois? Ouais. Il arrive de son travail, il arrive à la maison, comme j'ai resté toute la journée bon, j'ai cuisiner quand même, à faire à manger quoi, tu vois, c'est bien de participer à la maison tu vois... Au début tout se passe bien, mais après les choses commencent à changer. Je pense que peut être, c'est, manque de courage de dire "non l., ça suffit, il faut trouver autre chose ailleurs" ouais de dire "tu as été la déjà deux, trois semaines, pour moi c'est bon", je trouve ça, peut être c'est ça quoi. C'est pour ça que le comportement change, pour parler indirectement quoi. Tu vas voir, tu vas te dire "bon, il faut aller". »

Une situation d'entraide qui peut s'avérer délétère pour les liens qui unissaient l'hébergeant.e et l'hébergé.e, parfois rompus à la suite de cet accueil. Florence Bouillon interprète ainsi le recours au squat pour certaines personnes qui ont connu l'hébergement par des proches: "A la suite de Jean-François Laé, on peut interpréter ce récit de "passage à la rue" (puis au squat) comme une échappatoire face à la "dette de l'hébergé"(2001)."²⁵

1.2.2L'hébergement solidaire

L'hébergement peut également prendre une forme sans pré-connaissance de l'hébergeant.e et de l'hébergé.e par une médiation associative, communément appelée « hébergement solidaire ». Un ménage français accueille à titre gracieux à son domicile une personne ou une famille migrante, le plus souvent pour une durée pré-établie et formalisé autour d'un contrat écrit qui pose les bases de l'accord.

25 BOUILLON F., 2009, *Les mondes du squat, anthropologie d'un habitat précaire*, collection Partage du savoir, 2009, préface de Michel Augier, page 64

1.3 Quelle place occupe le squat au milieu des différentes facettes que prend le logement des personnes migrantes ?

"Le squat s'inscrit dans la longue chaîne des logements occupés par les classes populaires et les nouveaux arrivants dans la ville: bidonville, cité de transit, hôtel meublé, "marchand de sommeil", abri de fortune..."²⁶ nous explique Florence Bouillon.

Cécile Péchu explique que de la perspective des habitant.e.s, "le squat [est le] dernier maillon de la chaîne de la galère, auquel on se résout quand on n'a plus d'autre alternative, d'autant plus qu'il signifie se mettre dans l'illégalité pour des personnes qui souhaiteraient s'intégrer : instabilité, insécurité mais aussi « inconfort moral »"²⁷

Les personnes « sans papiers » souffrent ainsi d'une double disqualification, migrant illégal et squatteur : "A présence illégale, logement illégal"²⁸

Comme nous allons le développer ensuite, le squat de la Poterie s'inscrit dans une logique classiste qui vise pour les squatteur.se.s l'accession à des logements de droit commun. Le squat n'est donc pas vu comme une fin en soi mais comme un moyen de lutte vers un droit au logement pour les migrant.e.s. Ainsi, ce mode de logement n'apparaît pas en parallèle d'autres dispositifs, mais s'inscrit bien en lieu et place d'un manque d'offre de logement pour les migrant.e.s, en nombre suffisant et adaptée.

Florence Bouillon partage cette analyse : "Le squat, à l'instar de l'ensemble des "formes marginales de logement" (Marspat, Djirikian, Laflamme, 2006), est corrélé à un ensemble de lacunes, d'insuffisances ou d'inadéquations des politiques de l'emploi, de la santé, de la migration, des prestations sociales et, enfin et surtout, des politiques de l'habitat."²⁹ Elle précise ce constat pour la situation des personnes migrantes :

"Les personnes sans papiers n'ont guère de perspective d'insertion dans le logement de droit commun. L'absence de droit au logement fait écho à l'absence de droit au séjour, et de tous les droits qui lui sont affiliés (droit au travail, protection sociale, etc). Un propriétaire public ne peut louer un logement à une personne en situation de clandestinité. De plus, les dispositifs de prise en charge des personnes en difficulté sont pour la plupart réservés aux personnes qui bénéficient d'un titre de séjour. Restent alors les solutions intersticielles: foyer d'urgence, Centre d'accueil

26 BOUILLON F., 2009, *Les mondes du squat, anthropologie d'un habitat précaire*, collection Partage du savoir, 2009, préface de Michel Augier page 8

27 PECHU C., 2010, *Les squats*, Presses de Sciences Po, Paris.

28 LEVY-VROELANT C., 2000, *Logements de passage : formes, normes, expériences*, Paris : L'Harmattan, 297 p. p 126

29 BOUILLON F., 2009, *Les mondes du squat, anthropologie d'un habitat précaire*, collection Partage du savoir, 2009, préface de Michel Augier page 92

*pour demandeurs d'asile (CADA), ou hôtels pour ceux qui parviennent encore à bénéficier d'une prise en charge étatique, hébergement chez un proche, rue, marchand de sommeil ou squat pour tous les autres. Le squat vient donc combler un vide.*³⁰

En effet, le squat arrive en réponse face aux manques de place dans différents dispositifs (CADA, 115), de recours impossible à des proches, parfois déjà trop sollicité.e.s, mais aussi de leur inadaptabilité: l'hôtel est décrit par les migrant.e.s comme inhabitable, et beaucoup préfèrent la vie en squat, plus durable, permettant plus d'appropriation, et moins chère car offrant la possibilité de cuisiner sur place.

Florence Bouillon propose de revisiter les politiques de logement, les dispositifs, et aussi le squat *"en proposant de réfléchir, quelque peu en amont, à la manière dont peut être pensé l'habiter, c'est à dire documenter empiriquement les paramètres qui sont au fondement du sentiment exprimé par les personnes en situation de vulnérabilité sociale d'être habitantes d'un logement et d'une ville"*³¹ C'est une approche par la notion d'habiter³² qui permet de comprendre pourquoi des personnes préfèrent vivre en squat plutôt qu'à l'hôtel.

2. Transfert de charges et cercle vicieux

2.1 Une décharge de l'Etat sur les actions associatives bénévoles.

Une fois ce manque comblé par une initiative associative, comme sur Rennes et ses environs le cas de l'action d'Un Toit c'est Un Droit, on assiste à un transfert de charge, ou en tout cas une tentative, de la part des pouvoirs publics vers le secteur associatif, dans ces cas très généralement non subventionné sur fonds publics.

Ce repos des autorités sur le secteur associatif se voit parfois de manière très explicite sur le terrain. Des agent.e.s du 115 redirigent des personnes à qui illes ne fournissent pas d'hébergement vers le squat de la Poterie. Arrivent également au squat des personnes orientées par l'accueil de la Mairie, munies d'un plan indiquant le lieu avec un tract du squat, une orientation rappelant un accueil touristique.

Le réseau d'hébergement solidaire Bienvenue est confronté à des demandes similaires émanant de l'État souhaitant s'appuyer sur leur réseau de solidarité. A titre d'exemple, COALLIA, structure gestionnaire des CADA à Rennes, demande régulièrement en direct au réseau Bienvenue de prendre des familles en sortie de centre d'accueil.

30 BOUILLON F., 2009, *Les mondes du squat, anthropologie d'un habitat précaire*, collection Partage du savoir, 2009, préface de Michel Augier page 63

31 BOUILLON F., 2009, *Les mondes du squat, anthropologie d'un habitat précaire*, collection Partage du savoir, 2009, préface de Michel Augier page 7

32 Nous reviendrons sur cette notion en chapitre 5

La prise en charge financière d'une partie des fluides entraîne également une appropriation du squat de la part des autorités, qui revendiquent en informel s'occuper de la situation des migrant.e.s puisque "*nous avons un squat*", se dit-il « en off ». Cet appui financier s'accompagne également de la revendication d'un droit de visite sur le lieu de la part des agent.e.s du CCAS.

Sur certains aspects, on remarque et on craint le développement de « transferts de compétences » de la ville de Rennes sur les associations qui interviennent dans le squat. Pour certain.e.s militant.e.s, cette délégation dénature complètement les squats et l'action de Un Toit c'est Un Droit.

Il va jusqu'à se dire « en off » qu'il n'y a plus besoin de perdurer le dispositif COORUS, puisque les associatif.ve.s prennent le relais. Il a de même été sous entendu lors de réunions de travail que la Mairie ne s'opposerait pas, voire pourrait envisager de soutenir l'ouverture d'autres lieux sur le modèle du conventionnement du squat de la Poterie, ce qui illustre bien le transfert de charges voulu par les autorités publiques vers le secteur associatif concernant le logement des personnes migrantes.

2.2 Un cycle vicieux, entre contraintes budgétaires et politiques migratoires

Le squat est une étape dans la trajectoire migratoire, comme nous le rappellent Anne Cécile Hoyez et Céline Bergeon qui parlent de "*passage en squat*"³³.

"Pour les migrants actuels, le squat s'inscrit généralement dans un parcours que précèdent ou suivent d'autres formes de logement temporaire (foyers de travailleurs, hôtel meublé, hébergement chez un proche)."³⁴, contextualise Florence Bouillon.

Nous allons tenter ici d'éclairer la construction de ce cycle, et de voir quels enjeux aboutissent à l'établissement de ce mécanisme.

En mai 2017 lors des premières rencontres de négociation entre la Mairie de Rennes et Un Toit c'est Un Droit sur le relogement des personnes migrantes à l'issue du squat de la Poterie, un mécanisme de « switch » évoqué par des élu.e.s et employé.e.s municipaux/pales illustre bien ce cycle dans le logement des personnes migrantes, qui constitue bien une proposition politique pensée. En effet la Mairie affirme que les personnes habitant à la Poterie ont bénéficié d'un an de stabilité au squat et ont désormais les ressources morales pour vivre une nouvelle phase d'hébergement plus précaire en hébergement hôtelier. De l'autre côté, les personnes logées par la

33 BERGEON C. et HOYEZ A-C., « Etre migrant et vivre en squat », L'Espace Politique [En ligne], 26 | 2015-2, mis en ligne le 23 juillet 2015, consulté le 07 novembre 2016.
34 BOUILLON F., 2009, *Les mondes du squat, anthropologie d'un habitat précaire*, collection Partage du savoir, 2009, préface de Michel Augier page 60

Mairie en dispositif hôtelier depuis un an sont fatiguées de ce mode d'hébergement aux conditions difficiles³⁵ devraient pouvoir bénéficier d'une phase de logement plus stable. Elle propose donc un « switch » des priorités entre personnes hébergées en dispositif hôtelier et personnes habitant en squat. On constate ainsi qu'on ne pense pas des solutions pérennes pour l'évolution des situations des individu.e.s et des familles, mais bien un cycle entre phases d'hébergement plus ou moins difficiles à vivre et délétères pour la santé des personnes.

Comme nous le verrons sur la base des récits des principaux et principales concernée en troisième partie, l'hébergement d'urgence au 115 est aussi extrêmement fragmenté : les attributions se font à la nuit, à la semaine dans le meilleur des cas, laissant les personnes dans une grande incertitude délétère pour leur santé mentale. De plus, les places se situent très souvent dans des villes éloignées les unes des autres aux quatre coins du département, ce qui accentue l'instabilité et l'impermanence.

Les personnes migrantes ont pour certaines conscience des enjeux dissimulés derrière ce processus. Lors d'un entretien avec une jeune mère, celle-ci évoque son vécu de ce cycle avec la fin programmée d'une phase de logement stable :

Faustine Viellot : c'était un appartement ?

M. : Non c'était une maison avec un jardin. Ouais c'était bien...

Faustine Viellot : Oui tu m'étonnes..

M. : La c'était trop bien...

Faustine Viellot : d'accord, et à la fin ils ont dit.. ?

M. : Ils ont dit c'est une autre famille, en fait il faut que ça change..

Lors de l'atelier cartographie qui sera décrit chapitre 7, la démarche a permis de faire émerger des formes et des discours sur les trajectoires résidentielles des participant.e.s. Ainsi V., 12 ans, après avoir retracé sa trajectoire, nous exprimera son ressenti: *"il faut le montrer aux gens, comment on nous a fait bouger"*.

35 Voir partie "la vi(ll)e au 115" chapitre 8



Trajectoire résidentielle de V. à l'échelle de l'Ile et Vilaine en 2 ans de présence, dont une expulsion en Albanie

Quels enjeux politiques, au delà de contraintes budgétaires, se lisent derrière ces mécanismes ? C. raconte à Alice Cléry un échange avec un employé du 115 lors d'une sortie matinale d'un hébergement d'urgence :

C. : ils parlaient entre eux, et j'ai entendu et c'est l'autre qui a dit, c'est pas moi, c'est le monsieur qui a demandé à son ami, « mais pourquoi ils font marcher les familles comme ça ? » - parce que, il y a des maison hein Alice, il y a des maisons vides ici ! – Pourquoi ne pas donner aux gens des maisons ? Et l'autre répond que « non, c'est pour que ces personnes deviennent... qu'elles soient fatiguées, et qu'ils puissent aller à l'OFII », qui va nous faire rentrer au pays. C'est pour nous faire fatiguer aussi. Vous comprenez ? C'est pour nous faire fatiguer. Si nous on est fatigués de la situation ici, on veut rentrer au pays, et là c'est l'OFII il est même content.

Alice Cléry :Et donc le monsieur a dit ça comme ça, devant toi ?

C. : Oui oui oui comme ça. Oui c'est pour que les gens et les familles se fatiguent, après tu vas demander le retour volontaire. Moi je trouve que c'est bien de dire comme ça, parce que des fois les gens c'est de l'hypocrisie aussi. Il sait que j'entendais. Mais moi j'aime comme ça hein, on n'a pas besoin d'hypocrisie. J'ai aimé le monsieur quand il a dit ça. C'est ce qu'il faut aussi, parce que quand nous on se demande tout le temps, pourquoi, pourquoi ? Mais le monsieur il a raison, c'est pour fatiguer les gens. Parce que quand tu dis que non tu veux rentrer, là, ils ne vont pas te demander « tu veux aller où ? Tu vas faire quoi ? », ils te donnent le transport et ils s'en fichent. Ils t'emmènent hein, ils t'emmènent à l'aéroport et ils te mettent dans l'avion et tu t'en vas hein. C'est le monde à l'envers quoi. »³⁶

³⁶ Entretien réalisé par Alice Cléry.

2.3 Au cœur de ce cycle déstructurant pour la vie des personnes, le squat comme un espace ressource

Le squat, intervenant dans une trajectoire résidentielle précaire -instabilité, impermanence, promiscuité – est susceptible d'apparaître pour ses nouveaux/velles habitant.e.s comme un espace ressource.

Florence Bouillon nous parle des « *ressources du squat* », c'est à dire un "*ensemble de socialisations et d'apprentissages que le squat favorise, et qui bien sûr varient en fonction des aspirations individuelles et des configurations spatiales, des actions collectives et des potentialités des lieux*"³⁷.

Avec Pascale Dietrich-Ragon, elles développent l'idée du squat comme espace ressource sur leur terrain parisien: « *Derrière la misère des façades, les squats parisiens sont des points d'attachement. Ces bâtiments habités sans autorisation légale sont le support de liens communautaires forts, qui servent d'appui et de ressources relationnelles aux primo-arrivants dans Paris. En dépit de leur caractère insécurisant, ils ont ainsi clairement une fonction d'accueil : ils sont autant de lieux d'accroche et d'entrée dans la ville pour des personnes en « transition », à la fois au sein de leur itinéraire résidentiel et de leur parcours de vie.* »³⁸

Céline Bergeon spécifie cette dimension pour les squats de migrant.e.s : « *Le squat est ici considéré comme une ressource pour les migrants sur plusieurs points: celui de l'être humain (habiter son lieu de vie, « être au monde », créer un chez-soi), celui de la quotidienneté (faire face aux difficultés liées à la migration) et celui de la migration (le squat est une étape faite de rencontres, solidarités, contribuant à la poursuite du parcours migratoire).* »³⁹

Dans le cas qui nous occupe ici, le squat de la Poterie constitue pour ses habitants une opportunité de sédentarisation au milieu des va-et-vient de l'hébergement d'urgence au 115 et du cycle de logement décrit plus haut. Mais il offre aussi l'opportunité de rencontres avec d'autres personnes qui partagent des trajectoires migrantes , de la co-présence avec des bénévoles bénéfique pour ceux qui le souhaitent acquérir la langue et la culture française, mais aussi obtenir du soutien pour leurs démarches, et des compétences.

37BOUILLON F., « A quoi servent les squats ? Compétences des acteurs et ressources des lieux », Revue française des affaires sociales 2002/2 (), p.45-63

38BOUILLON F., DIETRICH-RAGON P., « Derrière les façades. Ethnographies de squats parisiens », Ethnologie française, 3/2012 (Vol. 42), p. 429-440.

39BERGEON C., Recherche sur l'habiter éphémère, sur les migrants internationaux vivant en squat, *«so, travaux & documents*, n° 37, juin 2014

CHAPITRE 2. LE SQUAT DE LA POTERIE, UN OBJET DE RECHERCHE A DEFINIR

Il s'agit ici de définir notre objet de recherche - un grand squat occupé par des personnes migrantes et encadré par une association - et de le replacer dans le contexte de la littérature académique existante. On évaluera également la pertinence de nouveaux cadres d'analyses au regard de la situation rennaise, à apporter ou non à cette littérature.

Définition du squat

Le terme squat vient du verbe anglais "to squat" qui signifie "s'accroupir", "se blottir": ainsi l'action de s'accroupir -se recroqueviller dans sa coquille nous dirait Bachelard?- devient le substantif du désormais lieu.

La définition juridique du squat repose sur le principe d'une occupation sans droit ni titre d'un local privé. Au delà de ce cadre légal, le squat peut recouvrir de nombreux visages, entre maisons d'habitation, anciens bureaux, usines à l'abandon... avec la caractéristique commune de concentrer les préjugés et les représentations, entre objet de diverses revendications et point de chute pour des populations fragilisées.

Pour une brève mais nécessaire histoire du squat, on conseille au lecteur et à la lectrice de se référer à la chronologie établie par Cécile Péchu.⁴⁰

Nous allons dans un premier temps revenir sur les typologies développées sur le squat dans la littérature académique, leurs limites et leurs applications à notre cas.

1. Différentes typologies du squat

1.1 Squat politique et squat de pauvreté

Dans la littérature académique, nous explique Cécile Péchu,⁴¹ on distingue d'abord deux catégories : le squat politisé, et le squat de pauvreté.

Cette typologie ne tient pas dans notre cas: en effet nous rencontrons le cas inverse, un squat abritant des personnes précaires et développant des stratégies de mobilisations politiques et artistiques autour du lieu: organisation d'événements culturels, à destination de l'extérieur, visant à sensibiliser, visibiliser et ramener des fonds, et à destination des habitants.e.s, notamment des enfants: théâtre, création de marionnettes...; et organisation d'événement politiques: manifestations,

40 PECHU C., 2010, *Les squats*, Presses de Sciences Po, Paris. Page 10

41 Op cit page 12

interpellation des candidats à la présidentielle, tenue des réunions du collectif de soutien rassemblant jusqu'à 42 organisations. En terme d'occupation politique de l'espace, le bureau de Un Toit c'est Un Droit est installé au sein du squat.

Ainsi le politique peut-il être tout à fait présent, socialement comme spatialement, dans les squats qu'on étiqueterait dans un premier temps comme squat "de pauvreté".

1.2 Squat d'activités et squat d'habitation

Depuis quelques années, les chercheuses Florence Bouillon et Cécile Péchu ne font plus appel à cette distinction, la remplaçant par squat d'activités (qui accueille des projets artistiques, politiques, culturels, avec des projets environnementaux) et squat d'habitation.

Cette typologie est limitée: comme le rappelle Péchu, *"les circulations entre les deux types sont fréquentes, les squats d'activité servant aussi à héberger des personnes précarisées."*⁴²

Ainsi des squats d'activité assurent aussi des fonctions d'habitation, et ici un squat servant en premier lieu d'habitation peut développer des activités dans ses stratégies.

De même, on ne pourrait proprement catégoriser le squat de la Poterie entre squat d'activités et squat d'habitation, car si l'habitation est la visée première du lieu, des activités y sont développées comme nous l'avons évoqué précédemment.

1.3 Les 5 configurations de squat de Hans Pruijt, citées par Cécile Péchu

Comme le rapporte Cécile Péchu, *"Hans Pruijt relève également que les besoins de logement non satisfaits sont une motivation importante pour tous les squatteurs. Il récuse la distinction entre le squat répondant à un besoin de logement et le squat comme moyen de satisfaire un besoin d'expression culturelle et/ou politique, pour établir cinq configurations de squat"*⁴³: squat de privation, squat de logement alternatif, squat entrepreneurial, squat de conservation et squat politique (la personne intéressée en trouvera un tableau récapitulatif dans l'ouvrage de Péchu).

Le cas du squat de la Poterie peut rentrer au sein de cette typologie dans la catégorie *"squat de privation"*, définie par un objectif visant à fournir un logement pour des personnes démunies, des acteurs/trices squatteurs des couches populaires soutenus par des activistes de classe moyenne, une organisation verticale marquée par une séparation entre les activistes et les bénéficiaires, la réquisition de logements pour bas revenus, laissés vides sans excuses, avec des demandes modestes (logement temporaire ou logement alternatif, meilleure place sur liste d'attente), qui peut donner comme résultats de possibles cooptations.

42 PECHU C., 2010, *Les squats*, Presses de Sciences Po, Paris. Page 13

43 Op cit page 15

Cependant comme le souligne Cécile Péchu⁴⁴ *"les demandes ne sont pas toujours "modestes" concernant le cas du squat de privation"*. Ainsi pour le cas du squat de la Poterie, les demandes dépassent le simple relogement temporaire, elles refusent même en premier abord cette proposition de solution. Ainsi le relogement temporaire à l'hôtel n'est pas vue comme acceptable pour les militant.e.s et les habitant.e.s, et ce sont des solutions de relogement pérennes qui sont attendues. De plus, au delà du relogement, le squat est vu comme un mode d'action tremplin vers l'obtention de droits dans un autre domaine, celui du droit au séjour.

1.4 Une typologie selon le répertoire discursif par Cécile Péchu

Les typologies vues précédemment portent sur le contenu des squats, celle que nous propose Céline Péchu porte maintenant sur le répertoire discursif mis en avant par les membres du squat. Elle en distingue deux logiques:

- la logique classiste qui consiste à *"utiliser le squat dans une optique essentiellement tournée vers l'obtention du droit au logement. Elle s'accompagne d'un discours centré sur le droit des ouvriers ou des pauvres. Elle domine dans les mouvements qui se développent de l'après guerre au début des années 70, quels que soient les pays, parce qu'elle correspond au cadrage discursif du militantisme de gauche et d'extrême gauche. Mais elle existe encore aujourd'hui en France. Elle s'inscrit franchement du côté du pôle de la contestation, car elle est tournée vers la revendication : le squat est pensé comme un moyen, parmi d'autres, d'obtenir sa satisfaction »*⁴⁵,

- en opposition à la logique contre-culturelle qui vise à *"changer la vie des habitants du lieu occupé ou du quartier dans lequel il se trouve et s'accompagne souvent de la thématique des « lieux libérés ». C'est ici un droit à l'espace pour vivre ou créer autrement qui est mis en avant (...) du côté du pôle de la résistance, où il s'agit de prendre plutôt que de demander. Dans ce dernier, le squat sera pensé comme une fin en soi. »*⁴⁶

C'est donc dans la logique classiste dans laquelle s'insère la situation du squat de la Poterie. En effet les habitant.e.s de la Poterie aspirent à un logement licite et certain.e.s souffrent de ce passage à l'illégalité, comme l'analyse Cécile Péchu: *"Le squat, dernier maillon de la chaîne de la galère, auquel on se résoud quand on n'a plus d'autre alternative, d'autant plus qu'il signifie se mettre dans l'illégalité pour des personnes qui souhaiteraient s'intégrer : instabilité, insécurité mais aussi « inconfort moral »*⁴⁷

Devant une forme de squat innovante, comme nous le verrons plus après, la logique

44 Op cit page 17

45 PECHU C., 2010, *Les squats*, Presses de Sciences Po, Paris. page 18

46 Op cit page 19

47 Op cit page 24

discursive nous semble être le critère typologique le plus pertinent pour permettre de cerner les enjeux en place.

2. Les spécificités du squat de la Poterie

- 2.1 Un squat de migrant.e.s

- 2.1.1 *Que met on derrière le terme migrant.e?*

Cette terminologie est à la fois utilisée par les acteurs/trices de terrain (militant.e.s associatif.ve.s, services publics..) et reprise dans la littérature scientifique (citer quelques ex) On la retrouve également dans le discours des principaux/pales concerné.e.s, des enfants se l'étant approprié et déclarant par exemple lors d'un atelier cartographie: "puisque'on est des migrants".

Le terme migrant ou migrante international.e peut être défini comme désignant une personne qui n'habite plus dans son pays de résidence habituelle (définition Nations Unies). Cette situation est celle de 230 millions de personnes, soit 2,5% de la population mondiale. On est migrant.e quand on vit dans un pays autre que son pays d'origine depuis plus d'un an : il y a ici une question de durée du déplacement qui différencie du voyage ou du tourisme.

Cette différence est d'importance dans la thématique qui nous intéresse, l'habiter, comme l'explique Perla Serfaty-Gazon:

"Ainsi que nous l'avons montré, l'émigration fait entrer l'immigrant dans une toute autre logique du chez-soi. Une fois parmi les membres de la société d'accueil, la valeur de l'espace résidentiel et son investissement symbolique deviennent, pour l'immigrant, inséparables des autres dimensions de la même dynamique de l'installation que sont le travail, la dignité sociale et la liberté citoyenne. Il y a loin de l'habiter léger du touriste à l'habiter de conquête, à l'oeuvre dans la fondation d'un chez-soi chez les autres. Alors que pour l'un l'habiter n'engage pas une part essentielle de soi, pour l'autre, il exige, sur tous les fronts, un investissement dynamique et un engagement de soi sans lesquels l'immigration aboutirait à la paupérisation et à un aveu d'échec et d'indignité."⁴⁸

La dénomination "migrant.e" est un terme générique, relativement neutre (moins connoté que "clandestin", pas non plus un terme militant comme le terme "sans papiers"), et englobant les catégories institutionnelles de réfugié.e, de demandeur d'asile, de débouté.e du droit d'asile (il ne fait pas de différence selon le statut administratif). Il englobe ainsi la diversité de situations administratives des personnes rencontrées au squat de la Poterie. Le droit des étranger.e.s en France

⁴⁸SERFATY-GARZON P. En mouvement Le chez-soi à l'épreuve des mobilités IN UN CHEZ-SOI CHEZ LES AUTRES. CHAPITRE 1. EMIGRER. Sous la direction de Perla Serfaty-Garzon avec les contributions de Liliane Demers, Suzanne Danino, Orly Nahmias, Hélène Schwelb, Alain Médam, Julius Grey, Vittoria Giuliani, Enric Pol, Marc-Alain Wolf, Perla Serfaty-Garzon. Montréal, Bayard Canada et Paris, Bayard Éditions, 2006. page 10

comporte en effet tout un attirail de statuts, qui s'apprivoisent petit à petit pour la chercheuse sans formation juridique.

Encadré récapitulatif des différents statuts administratifs présents au squat de la Poterie

demandeur/se d'asile: personne ayant entamé une demande d'asile, soit en première demande, soit en recours, soit en réexamen.

réfugié.e statutaire: personne ayant obtenu l'asile

procédure Dublin: la personne a donné lors d'un contact avec les autorités ses empreintes digitales dans un autre pays européen, qui est par conséquent déclaré compétent à recevoir sa demande d'asile. Dans les 18 mois suivant le relevé d'empreintes, la personne peut être renvoyée vers ce pays.

Débouté.e du droit d'asile: la personne a épuisé tous ses recours de demande d'asile et ne peut plus entamer de démarches concernant le droit d'asile

en attente de rendez vous: personne ayant une date de rendez vous en Préfecture, ou attendant d'en recevoir une. Ce laps de temps d'attente protège les personnes concernées d'une expulsion immédiate.

sous OQTF: personne ayant reçu de la Préfecture une Obligation de Quitter le Territoire Français, sous 48h ou sous 30 jours. Une OQTF bloque toute autre démarche pour une durée d'un an.

sans existence administrative: personne n'ayant encore enclenché aucune procédure sur le territoire français

dossier étranger malade: autorisation de séjour temporaire pour personne d'origine étrangère gravement malade et ne pouvant être prise en charge dans son pays d'origine

Cet encadré ne peut se targuer d'être exhaustif, les situations individuelles se composant entre statuts administratifs, situation familiale, état de santé... Il n'est également valable qu'à l'instant où il est produit, étant soumis aux évolutions des législations et des orientations politiques publiques.

La terminologie migrant-migrante se voulant englobante d'une grande variété de situations, elle possède également les défauts de ses qualités: elle rassemble sous une même étiquette une grande hétérogénéité des personnes : différence de statut administratif donc, de laquelle découle des

différences de droits concernant le logement, les revenus de subsistance..., mais aussi différence de dotation en capitaux: financiers, culturels, sociaux (inscription dans des réseaux de compatriotes ou pas), différences d'apprentissage de la langue française... et rassemble donc sous un même label des réalités parfois bien éloignées. De plus nous rappelle un jeune célibataire, *"il y a autant de différences entre un guinéen et un ivoirien, qu'entre un ivoirien et un français"*.

Enfin, au delà des différences culturelles nationales, on peut se demander s'il est pertinent de mettre côte à côte sous ce terme des personnes aux trajectoires migratoires très éloignées, telles une personne arrivée sur le territoire français depuis 2 jours, et une personne qui y en a appris la langue et y a fait naître ses enfants.

-Les migrant.e.s du squat, une communauté?

Dans quelle mesure les habitant.e.s du squat de la Poterie forment-ils une communauté? On remarque une conscience de l'enjeu de faire groupe, uni.e.s par la circonstance de leurs précarités résidentielles et leur quête d'obtenir un titre de séjour face à un interlocuteur commun, la Préfecture. Néanmoins on observe également de vives volontés de différenciation entre groupes et entre individu.e.s. Céline Bergeon observe par exemple au squat St Marc⁴⁹ un partage de l'espace segmenté par communauté culturelle que l'on retrouve au squat de la Poterie, qui est parfois à l'initiative des habitant.e.s qui s'installent à côté comme les personnes originaires de Mongolie, mais qui est parfois aussi à l'initiative des membres de l'association pour des facilités de communication et d'organisation. Cette chercheuse a également recueilli en septembre 2016 au squat de la Poterie des témoignages de problèmes de discrimination et de racisme au sein du squat: *"Il y a des Roms kosovars et ils subissent le racisme à l'intérieur du squat. Ils font beaucoup pour la tenue du squat mais pour les autres c'est presque normal que ce soit les Roms qui fassent ces tâches."*⁵⁰

La vie collective impliquée par la forme du squat est souvent perçue comme une contrainte pour des personnes aspirant à un logement individuel type appartement. Cela s'illustre par l'appropriation systématique vers les espaces privés des objets, meubles présents dans les espaces communs, qui au delà d'une expression de la misère, peut être lue comme un refus du collectif. On note aussi peu d'entretien ménager des espaces communs quand les espaces privatifs sont fréquemment très rangés et propres.

49BERGEON C. et HOYEZ A-C., « Etre migrant et vivre en squat », L'Espace Politique [En ligne], 26 | 2015-2, mis en ligne le 23 juillet 2015, consulté le 07 novembre 2016.

50 Extrait de carnet de terrain par Céline Bergeon

Pourtant, on peut observer une prise de conscience au cours de la durée de vie du squat des qualités de la vie en collectif au sein du lieu, notamment en terme de sociabilités et de celles des enfants. Les relations de cohabitation amènent une interconnaissance plus poussée, les liens d'amitié se tissent et la perspective commune du 17 juillet active une conscience de groupe. On peut citer l'exemple d'un jeune père qui cherchait une possibilité d'ouvrir un bâtiment vide pour lui et sa famille et qui y a renoncé, déclarant à des militantes de l'association: *"c'est tous ensemble ou rien"*.

Ce changement de vision sur la vie en collectif peut donc amener à nuancer le type de logique discursive classiste/contre-culturelle à l'oeuvre dans le squat observé en prenant en compte une évolution temporelle.

-Le terme "migrant.e" est-il adapté à la situation des personnes du squat?

L'utilisation de cette étiquette pose en elle même question. Peut-on encore qualifier de migrant.e une personne vivant à Rennes depuis 5 ou 7 ans, comme c'est le cas de certaines familles habitant au squat de la Poterie? L'auteure de ces lignes n'y vit que depuis 2 ans et se voit très fréquemment qualifiée de "rennaise". Si on identifie assez clairement le début d'une trajectoire migratoire, la question se pose de quand cesse t-on d'être un.e migrant.e pour être reconnu.e comme habitant.e.

On peut donc questionner la légitimité de ce terme. N'est-ce pas le système d'orientation français qui prolonge la trajectoire migratoire de ces personnes par une instable trajectoire résidentielle, limitant ainsi leur ancrage? Le fait de continuer à les qualifier de migrant.e.s ne dépend t-il pas finalement que de notre action de refuser de les accueillir, et entériner ce vocable ne participe t-il pas à pérenniser l'instabilité de leur présence au sein de la communauté?

- Derrière le/la migrant.e, l'humain.e

En gardant toujours à l'esprit que les mots sont performatifs, on s'attachera dans la mesure du possible à préférer l'expression qualifiante de "personne migrante", au substantif "migrant". Au cours de cette enquête résolument qualitative, nous garderons à l'esprit que derrière des mêmes mots résident des situations très hétérogènes comme nous l'avons vu, mais surtout des individualités, des personnalités, des trajectoires...que l'humaine rencontre et que la chercheuse se doit de retranscrire au delà des catégorisations.

2.1.2 Le "squat de migrant.e.s" est-il une nouvelle catégorie?

Au travers de nos lectures, les personnes migrantes semblent apparaître comme une figure majoritaire des squats. Ainsi pour Florence Bouillon, les migrant.e.s sont certainement les premiers habitants des squats, notamment car les personnes en situation irrégulière sont les plus fragilisées face au logement. Pour cette chercheuse, le migrant discriminé constitue une des trois figures de l'habitant.e du squat dans la typologie qu'elle expose dans son ouvrage *Les mondes du squat*. Pascale Dietrich Ragon fait état d'un constat similaire: "*les observations attestent [...] pareillement d'une surreprésentation dans les squats de personnes en provenance de l'étranger.*"⁵¹

Pour les acteurs et actrices de terrain, les "squats de migrant.e.s" semblent apparemment dépendre de logiques d'action différentes des autres squats, comme en témoigne la scission entre Droit Au Logement et Un Toit cest Un Droit en 2012.

Les chercheurs et chercheuses emploient également ce terme. Florence Bouillon y a consacré un article spécialement faisant un pont entre ce mode d'occupation et cette catégorie⁵², ainsi que Anne-Cécile Hoyez et Céline Bergeon qui utilisent l'expression "squat de migrant.e.s" dans leur article commun à ce sujet sur le cas rennais en 2015⁵³.

On rencontre en effet sur ces terrains de nouveaux enjeux, la question des papiers, et de nouveaux/velles acteurs/trices, comme la Préfecture ou la Police Aux Frontières. Les populations semblent aussi présenter des caractéristiques démographiques différentes, au delà de la dimension des origines nationales. Nous n'avons pas trouvé d'étude quantitative démographique relative au peuplement des squats, mais il nous semble que les squats de migrant.e.s sont habités par une plus large proportion d'enfants, et des catégories d'âges plus diversifiée, ce qu'il peut s'expliquer par un écart dans les politiques publiques sociales à destination des nationaux/nales et des migrant.e.s.

Cependant les "squats de migrant.e.s" sont loin de former une catégorie homogène. Rien qu'à l'échelle rennais on rencontre des réalités très différentes, entre grand squat conventionné et encadré associativement et petit squat affinitaire en cours de procédure d'expulsion.

Florence Bouillon différencie dans les squats de migrant.e.s qu'elle étudie à Marseille les squats de passage, qui forment une base de repos, souvent pour l'hiver, une étape dans la trajectoire migratoire: "*le squat est une possibilité de se "poser", de posséder une base afin de mieux repartir.*

Support au voyage, il s'inscrit dans une trajectoire migratoire dont il n'est qu'un moment"; et les
51 BOUILLON F., DIETRICH-RAGON P., « Derrière les façades. Ethnographies de squats parisiens », *Ethnologie française*, 3/2012 (Vol. 42), p. 429-440.

52 BOUILLON F., « Des migrants et des squats : précarités et résistances aux marges de la ville », *Revue européenne des migrations internationales* [En ligne], vol. 19 - n°2 | 2003, mis en ligne le 19 avril 2007, consulté le 30 septembre 2016.

53 BERGEON C. et HOYEZ A.-C., « Etre migrant et vivre en squat », *L'Espace Politique* [En ligne], 26 | 2015-2, mis en ligne le 23 juillet 2015, consulté le 07 novembre 2016.

*squats de sédentarisation, au sein desquels les habitant.e.s peuvent se projeter: "dans les squats qui sont occupés plus longtemps, la décoration (qui est une "mise en scène de soi" rappelle Sophie Chevalier, 2002) et le souci du confort font leur apparition."*⁵⁴

2.2 Un grand squat

Le squat de la Poterie occupe un bâtiment de plus de 2000m² de surface habitable, et accueille entre 130 et 180 personnes en son sein. Il s'agit donc de ce qu'on peut qualifier de "grand squat", en comparaison aux autres bâtiments occupés par Un Toit c'est un Droit durant la même période, de type pavillon et hébergeant 2 à 3 familles.

Cette modalité de taille joue à la fois bien sûr dans les conditions de vie au sein du lieu, et dans la mobilisation et le rapport de force qui se créent autour de lui.

Le grand nombre d'habitant.e.s et la présence de vastes espaces communs implique de penser une organisation collective pour permettre de bonnes conditions de vie dans le lieu. Le type d'organisation choisi par Un toit c'est un Droit est la réunion collective bimensuelle, appelée "conseil de squat", avec application de tours de répartitions des tâches d'entretien du lieu retranscrites sur des plannings en affichage. Le conseil de squat est également le lieu favorisé pour la médiation d'éventuelles tensions entre habitant.e.s concernant ces sujets.

Concernant la mobilisation politique, la taille du lieu crée également un impact. Florence Bouillon et Pascale Dietrich-Ragon remarquent que « *les collectifs de soutien s'investissent en effet davantage dans les bâtiments entièrement squattés que dans les petits squats diffus* »⁵⁵, comme c'est le cas avec le squat de la Poterie autour duquel se fédère un collectif de soutien rassemblant jusqu'à 42 associations.

La taille du squat est également un facteur de visibilité qui va importer dans les stratégies des militant.e.s, qui ouvrent de grands bâtiments en raison du grand nombre de personnes en besoin d'une mise à l'abri, mais également en étant conscient.e.s que la taille du squat impacte différemment le rapport de force avec les pouvoirs publics. Nous reviendrons plus en détail sur les enjeux que revêt la question de l'image des squats pour les autorités au chapitre 3.

- 2.3 Un squat encadré associativement

"Depuis le milieu des années 1990, des squats soutenus par des associations ont pris la forme d'occupations et ont servi de support à la lutte des mal logés et des sans papiers. On se souvient

⁵⁴ BOUILLON F., 2009, *Les mondes du squat, anthropologie d'un habitat précaire*, collection Partage du savoir, 2009, préface de Michel Augier

⁵⁵ BOUILLON F., DIETRICH-RAGON P., « Derrière les façades. Ethnographies de squats parisiens », *Ethnologie française*, 3/2012 (Vol. 42), p. 429-440.

notamment de l'occupation de la rue du Dragon en 1994-1996, de l'église saint Ambroise en 1996, de l'église Saint Bernard quelques mois plus tard, de la Basilique Saint Denis en 2002, de la cité universitaire de Cachan en 2004..."⁵⁶ nous rapporte Florence Bouillon. Nous avons décidé de poser notre regard sur ce que peut changer l'encadrement associatif d'un squat par rapport aux autres modalités d'organisation relayés notamment dans les travaux de l'anthropologue.

2.3.1 L'accès au squat

Au squat de la Poterie l'entrée à l'ouverture se fait par les militant.e.s, sur plusieurs critères: les premier.e.s arrivé.e.s sont les premier.e.s servi.e.s, et sont principalement celles et ceux qui étaient déjà en contact avec les membres d'Un Toit c'est un Droit avant l'ouverture. Les familles avec enfants sont priorisées sur les célibataires, néanmoins accueilli.e.s.

L'encadrement associatif, par lequel les militant.e.s prennent en charge explicitement la décision de l'accès ou non d'une personne au squat, diffère donc des situations observées par Florence Bouillon. Elle nous décrit les "critères d'admission" observés sur son terrain marseillais : il s'agit prouver son appartenance au groupe d'occupant.e.s par le type de vêtements porté, le vocabulaire employé, ainsi que sa non dangerosité. L'accès au squat dépend aussi pour l'aspirant.e-habitant.e de sa capacité à repérer les leaders officieux du lieu et de gagner leur confiance. Elle nous parle également de squats avec des droits d'entrée, à payer à l'occupant.e précédent.e⁵⁷. On retrouve à une fréquence anecdotique ce procédé au squat de la Poterie: une personne acceptée par l'association cède sa place à une autre, moyennant finances ou non, sans en informer les militant.e.s.

Une fois le squat ouvert et très vite plein, on observe une lutte interne pour la ressource en chambre privative, selon leurs tailles et leurs équipements. L'encadrement associatif intervient à nouveau dans l'idée de contrer « la loi du plus fort ». Sont pris en compte comme critères par les membres de l'association pour l'attribution des places la précarité des situations (santé, enfants), mais aussi une notion de « bon comportement ». On peut citer l'exemple d'une femme dont le fils présente un handicap mental, mais qui n'a pas droit à une chambre privée en raison de son comportement violent.

2.3.2 La division des compétences

Cette modalité nous pose des questions de recherche par rapport aux compétences précaires

56 BOUILLON F., 2009, *Les mondes du squat, anthropologie d'un habitat précaire*, collection Partage du savoir, 2009, préface de Michel Augier page 64

57 BOUILLON F., « Des migrants et des squats : précarités et résistances aux marges de la ville », *Revue européenne des migrations internationales* [En ligne], vol. 19 - n°2 | 2003, mis en ligne le 19 avril 2007, consulté le 30 septembre 2016.

du squat qu'introduit Florence Bouillon. On peut différencier sur notre terrain les compétences à "ouvrir le squat", "tenir le squat", et les compétences à "vivre en squat", selon différents groupes d'acteurs.trices, militant.e.s et habitant.e.s.

Ouvrir le squat: Cette étape demande une connaissance très fine du tissu urbain et des dispositifs fonciers, et la compétence dans ce domaine est un facteur de durabilité de l'occupation. Elle est détenue quasi exclusivement par les militant.e.s.

Tenir le squat: cette tâche est partagée entre associatif.ves et habitant.e.s, basé principalement sur entretenir le lieu et maintenir une situation de cohabitation entre les différents ménages.

Extrait de carnet de terrain, juin 2017

Nous parlons aussi des infiltrations d'eau, qui n'ayant pas été réparées professionnellement, ont donné lieu à de multiples bricolages à base de VMC, de bouteilles d'eau, pour que l'eau n'arrive pas dans les logements... quitte à ce qu'elle arrive dans les parties communes. Tout le monde s'accorde à dire que les habitant.e.s sont très débrouillard.e.s.

Un jeune père de famille explique qu'il a construit les sanitaires lui même dans un ancien squat où il a résidé.

Faustine Viellot: Squat chateaugiron c'est gros ?

R: Oui, oui..

Faustine Viellot: Comme ici ?

R : non non trois étages, a coté comment s'appelle, secours catholique, ca petite maison quatre famille, ici comment s'appelle ca électricité, ca de l'eau froid pas chaud, ici salle de bains ca tout, la

L: il fait tout seul, toilettes, salle de bains, il y'a rien la bas, rien-rien-rien-rien, seulement de l'eau...lui faire tout parce qu'il connait bien comment travail

Faustine Viellot: ah vous avez fabriqué ?

R: Oui tout TOUT ! pas toilettes apres tous les..

L: Il a fait tout la bas

Vivre en squat concerne uniquement les personnes migrantes, le squat de la Poterie n'accueillant pas de militant.e.s, contrairement à d'autres squats tenus par d'autres collectifs. La chercheuse Anne Cécile Hoyez, qui a précédemment enquêté dans d'autres squats ouverts par Un Toit c'est Un Droit observe une montée en compétences de l'association avec l'encadrement du squat de la Poterie.

2.3.3 Le transfert de compétences

On observe un transfert de compétences entre des personnes migrantes habitant des squats encadrés par Un Toit c'est Un Droit, qui ouvrent par la suite leur propres squats en leur nom propre. Il semble régner un principe de responsabilité quant à l'ouverture, qu'exprime un.e militant.e: « c'est

eux qui ouvrent, ils se débrouillent ».

2.3.4 L'impact sur les autorités

L'encadrement associatif influe sur le traitement du squat par les autorités publiques, comme nous le développerons dans la partie suivante.

En effet, Florence Bouillon et Pascale Dietrich-Ragon analysent que « *la pression exercée par l'association peut conduire les pouvoirs publics à procéder à des expulsions « à l'amiable », dans le sens où elles sont négociées avec les habitants du squat et leurs soutiens, et à accorder le relogement à des personnes qui n'en bénéficient habituellement pas (célibataires, sans-papiers, etc.). La protestation active est donc récompensée.* »⁵⁸ Elles poursuivent: « *le militantisme et la médiatisation peuvent elles aussi amener à infléchir les priorités institutionnelles de relogement des squatteurs. D'après le directeur du bureau des relogements de la direction du logement et de l'habitat, occuper un immeuble médiatisé par le DAL augmente les chances de prise en charge : les acteurs politiques concernés « céderaient » souvent, afin d'éviter les scandales.* »⁵⁹

Cependant, ce rapport de force est soumis aux changements de politique. Une militante au squat de la Poterie rapporte par exemple que suite aux élections présidentielles, le préfet nouvellement nommé n'est pas au point sur la question des personnes migrant.e.s sur la région rennaise, et qu'il n'a pas la mémoire de l'expérience des précédents grands squats encadrés par Un toit c'est un Droit.

3. Un lieu de vie différent, mais avant tout un lieu de vie

Décrit ainsi en mettant en exergue ses particularités, notre terrain semble être un lieu de vie bien atypique. S'il demeure en effet différent, il n'en reste pas moins d'abord un lieu de vie, avec tout ce qu'il peut comporter de banalité.

Ce qu'on y observe de la vie quotidienne rejoint les observations de Florence Bouillon dans un squat marseillais: *"en dehors des événements du type assemblées générales et repas de quartier, une grande partie des activités qui s'y déroule est similaire à celles pratiquées dans un logement ordinaire: tâches ménagères, détente, sociabilité, repos, restauration, loisirs, télévision. Par de multiples aspects, la vie au sein du CAJU ne se distingue donc guère de celle que l'on mène dans un*

⁵⁸BOUILLON F., DIETRICH-RAGON P., « Derrière les façades. Ethnographies de squats parisiens », *Ethnologie française*, 3/2012 (Vol. 42), p. 429-440.

⁵⁹BOUILLON F., DIETRICH-RAGON P., « Derrière les façades. Ethnographies de squats parisiens », *Ethnologie française*, 3/2012 (Vol. 42), p. 429-440.

domicile habituel."⁶⁰

Loin de la "*bohème populaire*" évoquée par Anne Petiau et Lionel Pourtau dans le titre de leur ouvrage⁶¹, il s'y mène une vie quotidienne qui rejoint les aspirations de la grande majorité des habitant.e.s du squat de la Poterie: mener une vie ordinaire, travailler, avoir un logement.

60 BOUILLON F., 2009, *Les mondes du squat, anthropologie d'un habitat précaire*, collection Partage du savoir, 2009, préface de Michel Augier

61 PETIAU A. et POURTAU L. *Vivre en squat : une bohème populaire au XXIe siècle / ; [préface de Jean-François Corty]* 2014 Paris ed. CNRS 171 pages

CHAPITRE 3. LA LÉGALISATION DU SQUAT DE LA POTERIE, UN CONVENTIONNEMENT INÉDIT AUX ENJEUX MULTIPLES

Le squat de la Poterie a été encadré à partir de la moitié de sa durée de vie par un conventionnement. Il s'agit d'un montage juridique et financier d'une ampleur et d'une complexité inédites pour les différents acteurs/trices impliqués.e.s. En effet, des conventions avaient déjà été passées auparavant entre l'association Un Toit c'est Un Droit et des mairies de Rennes et de son bassin, mais elles portaient jusqu'alors seulement sur des biens immobiliers individuels et publics. Ce nouveau type de conventionnement est porteur d'enjeux pour les différents.e.s acteurs/trices impliqués.e.s que nous développerons après être revenues sur la chronologie de ce conventionnement. Nous porterons particulièrement notre regard sur les enjeux d'image, avant d'analyser l'impact de la légalisation du squat de la Poterie pour ses habitants.e.s, pour enfin questionner et trancher la question du nom de ce lieu.

1. Chronologie d'un conventionnement inédit

1.1 Les poursuites par voie judiciaire: stratégie des autorités et du propriétaire de criminalisation des habitants.e.s

L'occupation de l'ancienne maison de retraite par des personnes migrantes accompagnées par l'association Un Toit c'est un Droit est officialisée le 15 juin 2016. Les forces de police sont présentes rapidement sur les lieux et le propriétaire, le promoteur immobilier LaMotte porte plainte dans la foulée. Lors du premier jugement, le 29 juillet 2016 au Tribunal d'Instance de Rennes, il demande l'expulsion immédiate et sans délai ainsi que la fermeture des branchements eau et électricité ainsi qu'une amende de 2000€ pour l'association. Face à ce réquisitoire, le juge accorde 6 mois de délai aux occupants.e.s, statuant sur les faits qu'aucune démarche de permis de démolir ou de construire n'avait été déposée par le propriétaire, refusant le caractère urgent de l'expulsion du lieu. On peut faire une lecture de ce jugement comme une reconnaissance de l'urgence de la situation résidentielle des occupants.e.s, ainsi qu'un aveu des pratiques spéculatives du groupe LaMotte Construction sur ce bien. Le propriétaire fera appel de cette décision, avec un second passage devant le tribunal prévu pour le 23 janvier 2017.

1.2 Vers le conventionnement et un changement de statut du lieu

Avec l'arrivée de l'hiver, l'enjeu de l'accès au chauffage et à l'eau chaude pour les habitants.e.s se fait pressant. Le bâtiment occupé qui fait plus de 2000 m² est normalement chauffé par la

chaufferie centrale de la ville de Rennes. Le promoteur immobilier LaMotte refuse d'actionner la relance du chauffage. De plus, un devis commandé par l'association estime les frais liés au chauffage pour l'ensemble de l'hiver à 20 000€. L'association et les habitant.e.s interpellent donc la Mairie de Rennes quant à l'activation du chauffage et son financement. C'est alors cet interlocuteur qui sera la cible d'un grand mouvement de mobilisation (manifestations, rassemblements...) de octobre à décembre 2016.

Lors d'une rencontre avec un adjoint le 20 octobre, la position de la municipalité est précisée: par principe politique, la Mairie refuse de financer un squat, et par suite d'activer le chauffage sans que le financement soit planifié. Elle propose donc l'idée d'une régularisation par convention tri-partite entre le propriétaire, l'association et la Mairie. A terme de plusieurs aller/retours des différents documents et de différents rendez vous de négociations entre les parties, la convention définitive est actée le 23 décembre 2016.

Elle suspend donc les poursuites judiciaires à l'égard des occupant.e.s et fait d'elleux les habitant.e.s légitimé.e.s, du moins légalement, du bâtiment.

1.3 La construction de la convention⁶²

Cette convention s'est jouée en 3 actes :

1. Signature d'un commodat (prêt à usage) entre l'association Un toit c'est un droit et le promoteur immobilier LaMotte pour une mise à disposition sans frais du bâtiment dans un cadre légal jusqu'au 17 juillet 2017

2. Signature d'une convention financière entre l'association Un toit c'est Un Droit, la Fondation Abbé Pierre qui débloque une subvention de 8000 €, et le CCAS de la Ville de Rennes s'engageant à prendre en charge tous les frais d'assurance et de remise en fonctionnement du chauffage, ainsi que les fluides (eau, électricité).

3. Signature d'un protocole de partenariat entre le CCAS de la ville de Rennes, le Secours Catholique, la Fondation Abbé Pierre, le CCFD-Terre Solidaire et Un toit c'est Un Droit, pour réaliser l'accompagnement social des personnes et préparer lors de réunions mensuelles la sortie des habitant.e.s après le 17 juillet 2017.

⁶² Voir le dossier de presse de Un Toit c'est Un Droit, juin 2017

2.La légalisation, enjeux différenciés dans le rapport de force

La mise en place du conventionnement répond à l'articulation de plusieurs enjeux, propres aux différent.e.s acteur/trices en position.

2.1 Enjeux du conventionnement pour le propriétaire

Pour le propriétaire, l'intérêt le plus explicite de la démarche réside dans l'économie de frais de gardiennage, et d'entretien du bâtiment lors de la période d'occupation, avec un maintien en l'état garanti par la tenue d'un état des lieux. Le promoteur pourrait également jouer sur une plus value d'image du fait de son geste à titre gracieux vers des publics en difficulté, mais en pratique on n'observe pas de communication publique du propriétaire à ce sujet.

On peut poser l'hypothèse que l'intérêt premier de son implication réside dans le maintien de relations cordiales et engageantes avec les autorités responsables de l'autorisation du déroulement de ses futurs programmes, avec peut être l'attente de se voir "renvoyer l'ascenseur" sur un prochain projet. Le propriétaire, présent dans les négociations jusqu'au conventionnement, et à très moindre mesure pour la logistique de la sortie du bâtiment, sera pour le reste un acteur absent lors de la durée de vie du squat.

2.2 Enjeux pour les habitant.e.s et les militant.e.s associatif.ves

Pour les habitant.e.s du squat de la Poterie et pour les militant.e.s associatif.ve.s, l'enjeu premier de la mobilisation est l'obtention du chauffage, c'est à dire le maintien de conditions d'habitat dignes avec l'intensification des froids hivernaux. Car en effet, le commodat, au delà d'être un contrat qui sort du squat, qui le « légalise », est d'abord un ultimatum: c'est le commodat, ou bien aucun aide ne sera accordée aux habitant.e.s de la part de la Mairie.

Face à cet ultimatum, Un Toit c'est Un Droit, mobilisée au devant des habitant.e.s organise la mobilisation pour mettre en place un rapport de force, consciente du poids que peut peser le fait d'être un "gros squat" dans la balance. L'association souhaite que la question du chauffage passe comme urgence et qu'il soit ouvert avant la fin des négociations. Parmi les stratégies, la formalisation d'un collectif de soutien composé de 28 jusqu'à 42 organisations, signataires d'un tract unitaire. C'est donc l'argument d'une mobilisation de masse qui importe pour Un Toit c'est un Droit, avec le démarrage d'un cycle de manifestations mensuelles déclarées en préfecture, dont le nombre de personnes présentes fait figure ou non de petite victoire.

Ce rapport de force vise pour les deux parties en jeu, la Mairie et Un Toit c'est un Droit, à faire

imposer leurs conditions. Pour cette dernière, il s'agit de négocier la convention “terme à terme” : quel délai d'occupation du bâtiment sera accordé par la justice, alors qu'on semble savoir que le projet immobilier sur le site ne commencera pas avant 2018?, quelle obligation d'assurance, quels dommages en cas de dégradation par un.e habitant.e?, sont des questions qui agitent les réunions internes de l'association en décembre 2016.

Au delà des caractéristiques techniques du conventionnement, il réside dans cette démarche de légalisation un enjeu primordial d'anticipation de la “sortie de squat” (voir chapitre 4). La date de fin de l'occupation étant connue 6 mois à l'avance, l'association revendique des réunions de préparation, incluant la Préfecture, pour avancer vers des solutions de relogement et de changement de statut administratif pour les par la suite ex-habitant.e.s du squat de la Poterie.

En effet, la régularisation ou l'obtention du statut de réfugié.e permet de rentrer dans le domaine du logement de droit commun et de ses dispositifs d'insertion, et est vu pour l'association comme une sortie de son champ d'action. Une “bienveillance” de la part de la Préfecture au sujet des habitant.e.s du squat conventionné est donc espérée par les militant.e.s, et la Mairie est attendue dans une possible posture d'alliée sur ce terrain. La démarche de légalisation est pensée également comme un atout et un gage de respectabilité pour progresser sur cette voie avec les instances préfectorales.

De l'accès au chauffage par voie légale, désormais acquis, découle la question de la charge d'assumer le financement des fluides (eau, électricité...), qui jusqu'alors n'était pas facturés aux habitant.e.s du fait du caractère illégal de l'occupation. Aux termes de négociations, les habitant.e.s et l'association Un Toit c'est un Droit s'engagent à s'impliquer à hauteur de leurs moyens, la Fondation Abbé Pierre participe à hauteur d'une enveloppe de 8000 euros, la Ville de Rennes prenant en charge le reste dû et transmettant la moitié de cet engagement par contrat à Rennes Métropole

Si toutefois donc les frais sont à la suite des négociations majoritairement pris en charge par les institutions qui “payent”, la gestion comptable des différentes implications, à l'échelle de plusieurs dizaines de milliers d'euros, est laissée à la charge de bénévoles non issu.e.s de la profession. On peut lire dans cette organisation voulue par les autorités une allure de sous-traitance officialisée de l'hébergement d'urgence vers les associations militantes (“à qui veut bien”) et bénévoles (à coût gratuit).

A cet engagement financier se couple un engagement d'assurance du bâtiment, laissé à la charge monétaire et juridique de l'association. Par ce biais, l'intégralité des prises de risque repose sur les membres du bureau associatif de Un Toit c'est un Droit, confirmant un désengagement des pouvoirs publics dans leur responsabilité d'accompagnement des personnes migrantes et en

détresse.

2.3 Enjeux spécifiques pour la Fondation Abbé Pierre

Il est à noter que la Fondation Abbé Pierre ne s'engage habituellement jamais sur le terrain des squats, qu'elle classe généralement comme logement indigne, auquel elle refuse d'apporter son appui moral ou financier. Cependant, après visite du squat de la Poterie, ses représentant.e.s locaux ont jugé que les conditions de vie pour les personnes y habitant correspondaient aux critères de dignité de la Fondation, qui a donc décidé d'apporter une contribution financière conséquente. De cette implication découle donc pour la Fondation Abbé Pierre un enjeu de valorisation de cet engagement.

2.4 Enjeux du conventionnement pour la Mairie de Rennes

« *Les institutions locales sont alors un acteur central dans la question des squats. Ce sont elles qui choisissent de les laisser « vivre » ou pas, qui décident du destin des habitants expulsés qui seront soit relogés, soit admis dans des structures d'hébergement temporaires, soit encore laissés livrés à eux-mêmes.* »⁶³ nous rappellent Florence Bouillon et Pascale Dietrich-Ragon.

Nous pouvons analyser le conventionnement inédit du squat de la Poterie à la lumière des clés de lecture que nous fournit Thomas Aguilera à partir de son étude des relations entre pouvoirs publics et squats sur les terrains parisiens et madrilènes. Selon lui, l'action publique est susceptible d'adopter deux types de postures à l'égard des squats, pour tenter de « *gouverner l'ingouvernable* »⁶⁴ : d'une part, un travail municipal de régulation et d'encadrement, « *dans un souci de contrôle et de normalisation* »⁶⁵, qui se traduit par une certaine tolérance et des processus de négociation, dans un contexte de crise du logement et de soutien de l'opinion publique. D'autre part, un travail juridico-policié qui se traduit par une action répressive, basé sur la mise en avant du respect du droit de propriété. Dans les deux cas pour Aguilera, cette action publique vise à « *construire et préserver l'ordre public urbain* »⁶⁶ dans une de ses dimensions les plus nécessaires : « *contrôler les occupations illégales de l'espace* »⁶⁷ Rapporté à notre terrain, cette lecture nous amène à concevoir la légalisation du squat de la Poterie, du point de vue de l'action publique, comme répondant à un objectif de contrôle de l'ordre urbain.

⁶³BOUILLON F., DIETRICH-RAGON P., « Derrière les façades. Ethnographies de squats parisiens », *Ethnologie française*, 3/2012 (Vol. 42), p. 429-440.

⁶⁴AGUILERA T., 2010. « Réguler et policer les squats à Paris. Politiques publiques et construction de l'ordre », *Working papers du Programme Villes & territoires*, 2010-8, Paris, Sciences Po page 11

⁶⁵ Op cit page 12

⁶⁶ Op cit page 12

⁶⁷ Op cit page 12

Cette légalisation passe nous l'avons vu par le conventionnement du squat. Pour Aguilera cette procédure permet d'avancer vers une « *normalisation du rapport propriétaire/squatter* »⁶⁸ et ainsi aller « *vers la résolution de la tension droit de propriété/droit au logement tout en permettant un contrôle des usages de l'espace urbain.* »⁶⁹ En effet pour l'auteur, « *la construction de l'ordre passe avant tout par l'intégration en son sein du désordre afin, non pas de l'éradiquer, mais de le contrôler. (...) La construction de l'ordre s'appuie alors sur quatre vecteurs de gouvernement : la sécurisation de la propriété privée ; la volonté du projet urbain ; la sécurité et la santé publique ; les « nuisances » et atteinte à l'électorat. L'action publique tente en permanence d'articuler le tout.* »⁷⁰

Thomas Aguilera nous explique que les pouvoirs publics peuvent être propriétaires, mais qu'ils sont aussi, comme ici, « *acteurs de la convention, qui peut être vue comme un instrument d'action publique, dans le sens où ils acceptent l'occupation précaire lorsqu'elle n'est plus illégale, lorsqu'elle est encadrée par une règle de droit. (...) Les deux parties, les propriétaires et les squatters, l'acceptent souvent car elle apparaît comme un compromis pour des squatters dans l'illégalité menacé par une expulsion et des propriétaires qui souhaitent se passer de procédures juridiques lourdes. Le squat passe donc du statut d'illégal à celui de contractuel. Il est « absorbé » par la légalité et est donc contrôlable.* »⁷¹

- Pourquoi une convention à quatre associations?

Durant le montage du conventionnement du squat de la Poterie, un collectif de 4 associations, dont l'action est reconnue aux échelles locales, nationales et internationales, a été nommé par la Mairie pour jouer le rôle d'interlocuteur associatif. Ce choix s'est fait de manière arbitraire, certaines de ces organisations s'étant vues informées de leur sélection sans discussion préalable. Parmi elles, inévitablement, Un Toit c'est un Droit et la Fondation Abbé Pierre, mais aussi le Secours Catholique et le CCFD.

Ces organisations, reconnues pour leur sérieux et leur habitude des contacts amiables avec les autorités publiques, font ici office de « caution morale » pour encadrer Un toit c'est un Droit, perçue à juste titre comme plus revendicative et ayant recours à des modes d'action illégaux. Nous rejoignons ici l'analyse de Thomas Aguilera lors qu'il explique que « *toute une myriade d'acteurs « périphériques » (...) gravitent autour des squats et participent à une co-régulation générale du système. De nombreuses associations ou collectifs de quartiers participent à la vie des squats. (...) Tous ces acteurs participent également à la stabilisation des rapports avec les squats et donc à la*

68 Op cit page 12

69 Op cit page 12

70 Op cit page 23

71 Op cit page 9

construction de l'ordre. »⁷²

Thomas Aguilera développe plus finement l'opérationnalisation de l'intervention des pouvoirs publics en s'appuyant sur les cas des squats qu'il a étudié à Paris:

« La médiation de la mairie de Paris consiste en deux points majeurs. Elle peut dans un premier temps apporter un soutien médiatique aux squatters, en jugeant souvent de la légitimité d'un squat de personnes précaires en période de crise du logement non endiguée par un gouvernement incapable de mener une politique du logement efficace. Elle peut également prendre en main les négociations en organisant des réunions au sein de ses locaux en tentant de trouver une position médiane satisfaisant à la fois le propriétaire, les squatters, tout en donnant une image de sa position conforme aux électeurs parisiens. »⁷³

La question des squats, objet très stigmatisé, revèlent donc des enjeux d'image, et ce pour les différent.e.s acteurs/trices impliqué.e.s, comme nous allons le voir à présent.

3. Les enjeux d'image derrière la légalisation du squat

3.1 Enjeux d'image pour les autorités publiques

Florence Bouillon et Pascale Dietrich-Ragon⁷⁴ identifient trois critères de traitement des squats pour l'autorité publique: la tension visible/invisible, la nature publique/privée du propriétaire, et la victimisation possible des occupant.e.s, pour déterminer un axe d'action dans une configuration tendue: en effet, *« les squats constituent de véritables « problèmes » à résoudre pour la puissance publique, mise publiquement en demeure de trouver des solutions qui puissent à la fois « rassurer » (les riverains, l'opinion publique) et « assurer » la cohérence d'une posture énoncée comme socialement « juste ».*⁷⁵ Nous nous intéresserons plus particulièrement ici aux enjeux de visibilité et de victimisation.

3.1.1 La visibilité

Il y réside en effet un enjeu fort d'image de la ville, comme nous l'expliquent Florence

⁷²AGUILERA T., 2010. « Réguler et policer les squats à Paris. Politiques publiques et construction de l'ordre », Working papers du Programme Villes & territoires, 2010-8, Paris, Sciences Po page 22

⁷³ Op cit page 9

⁷⁴BOUILLON F., DIETRICH-RAGON P., « Derrière les façades. Ethnographies de squats parisiens », Ethnologie française, 3/2012 (Vol. 42), p. 429-440.

⁷⁵BOUILLON F., DIETRICH-RAGON P., « Derrière les façades. Ethnographies de squats parisiens », Ethnologie française, 3/2012 (Vol. 42), p. 429-440.

Bouillon et Pascale Dietrich-Ragon: « *Les squats les plus repérables sont en tête de liste des priorités institutionnelles. Tout se passe comme si leurs façades décrépies constituaient une « menace » pour l'image de la ville. (...) C'est son attractivité pour les touristes, les investisseurs et les habitants « productifs » qui est en jeu, d'où l'urgence de la réhabilitation.* »⁷⁶

La taille des lieux occupés, le nombre d'habitant.e.s et les soutiens militants qu'ils font converger sont également facteurs de l'intérêt que porteront les autorités publiques à solutionner la situation, par l'intégration à l'ordre urbain comme nous l'avons précédemment, ou par la répression et l'évacuation. En effet, « *ces « grands squats » sont d'autant plus visibles qu'ils sont souvent soutenus par des associations militantes qui médiatisent leur existence. (...) On comprend dès lors la volonté de la puissance publique de se préoccuper en priorité de ces situations, qui suscitent la controverse et l'exposent directement aux critiques.* »⁷⁷

Derrière ces caractéristiques réside donc l'enjeu de la visibilité du squat et du préjudice qu'il peut porter à l'image de la ville et des autorités publiques qui en ont la charge. Les militant.e.s ont pleinement conscience de cet enjeu et développent donc des compétences en visibilisation et cherchent à diffuser la publicisation de la situation.

3.1.2 La victimisation

Florence Bouillon et Pascale Dietrich-Ragon nous démontrent que « *le traitement institutionnel des squatteurs varie en fonction de l'attribution ou non du statut de « victime » à ces citadins illégitimes. L'action municipale à l'égard des squats s'inscrit dans une tendance plus globale des politiques sociales qui consiste à se focaliser sur les cas les plus extrêmes et à favoriser une logique de compassion.* »⁷⁸

Florence Bouillon et Pascale Dietrich-Ragon nous présentent leur analyse du traitement politique des squats de personnes migrantes dans la ville de Paris:

« La Ville présente les relogés comme des victimes aux conditions de vie intolérables, mais dissimule leur condition de squatteurs, d'immigrés, parfois de sans-papiers. La dimension sociale de l'action municipale ne semble tenable électoralement que si les « secourus » apparaissent comme des Parisiens « victimes » du mal-logement et trouve ses limites dans la disqualification qui frappe encore et toujours l'autre, le nouveau venu,

⁷⁶BOUILLON F., DIETRICH-RAGON P., « Derrière les façades. Ethnographies de squats parisiens », *Ethnologie française*, 3/2012 (Vol. 42), p. 429-440.

⁷⁷BOUILLON F., DIETRICH-RAGON P., « Derrière les façades. Ethnographies de squats parisiens », *Ethnologie française*, 3/2012 (Vol. 42), p. 429-440.

⁷⁸BOUILLON F., DIETRICH-RAGON P., « Derrière les façades. Ethnographies de squats parisiens », *Ethnologie française*, 3/2012 (Vol. 42), p. 429-440.

*l'étranger. »*⁷⁹

Contrairement à cette analyse qui rapporte que les squats de “sans papiers” ne sont pas valorisés par les pouvoirs publics, nous rencontrons avec le cas rennais une configuration différente. La médiatisation de la crise des réfugié.e.s, avec une présentation victimisante plus particulière autour des exilé.e.s syrien.ne.s, joue de façon certaine dans la représentation de l'opinion publique et de la Mairie par rapport aux habitant.e.s du squat de la Poterie (qui abrite en fait pour la plupart des personnes présentes en France depuis plusieurs années, dont les situations sont plus révélatrices de failles dans les politiques d'accès au logement social, de droit commun, que dans l'accueil immédiat de populations primo-arrivantes).

Cette médiatisation active une “logique de compassion” qui diffuse sur la situation locale des personnes migrantes à Rennes, et trouve une écoute au delà des cercles de personnes auparavant déjà convaincues par cette cause.

Dans ce contexte, il nous semble donc qu'il est de bon ton électoral pour une mairie socialiste de s'afficher en soutien aux personnes migrantes présentes sur son territoire, et de là, en fonction de la conjoncture politique, en opposition par rapport à des services déconcentrés de l'Etat du bord politique opposé. Le conventionnement d'un squat de migrant.e.s recouvre donc des enjeux d'image pour la mairie de Rennes, et d'affichage d'actes en réponse à des engagements électoraux de cohésion sociale et d'inclusion des marges.

Comme nous l'explique Thomas Aguilera, cette légitimation par les autorités municipales peut apporter un soutien dans la défense de la cause aux militant.e.s, en soulignant les réalités d'une *“période de crise du logement non endiguée par un gouvernement incapable de mener une politique du logement efficace.”*⁸⁰

3.2 Questions d'image pour l'association

Les enjeux d'image ne sont également pas anodins pour les acteurs/trices du milieu associatif et militant.

Tout au long du maintien du rapport de force réside l'enjeu d'apparaître comme un acteur ou une actrice respectable. La dimension de respectabilité, en dépit du caractère illégal de ses modalités d'action, semble faire partir de l'essence de Un Toit c'est Un Droit. Cela se manifeste par exemple par l'engagement toujours tenu des conventions signées, comme ce fut le cas pour la sortie du squat de

⁷⁹BOUILLON F., DIETRICH-RAGON P., « Derrière les façades. Ethnographies de squats parisiens », *Ethnologie française*, 3/2012 (Vol. 42), p. 429-440.

⁸⁰AGUILERA T., 2010. « Réguler et policer les squats à Paris. Politiques publiques et construction de l'ordre », Working papers du Programme Villes & territoires, 2010-8, Paris, Sciences Po page 9

la Poterie pour laquelle les associatif.ves ont organisé le départ du lieu sans connaître préalablement toutes les solutions de relogement qui seraient accordées aux habitant.e.s, en respect de la signature. Derrière cette importance accordée à la respectabilité réside une stratégie de s'assurer une meilleure posture pour obtenir des relogements et des régularisations dans le rapport de force, mais également il nous semble qu'il y réside également un profond enjeu moral.

Les enjeux d'image sont également très présents dans les discours adressés par les militant.e.s aux habitant.e.s du squat de la Poterie. Deux éléments reviennent notamment à plusieurs reprises: l'injonction à la propreté, notamment pour l'image du squat que s'en font les visiteur.se.s, parfois des institutionnel.le.s, et le voisinage. Il faut donc « avoir un beau squat », avec l'idée que « si la mairie voit qu'on fait des efforts, que le squat est nickel, propre.. »⁸¹, cela sera bénéfique pour son traitement de la situation. Les habitant.e.s se voient confier la charge de faire mentir à la fois le stéréotype du/de la migrant.e sale, irrespectueux/se de la propreté des espaces publics et des environs de son habitat, et le cliché du squat insalubre et dégradé. On retrouve également l'idée qu'avec le squat de la Poterie, « on doit être un exemple à Rennes, et aussi au niveau de la France », en raison de l'innovation que constitue la convention tri-partite.

Les enjeux d'image touchent donc toutes les parties impliquées, y compris le propriétaire qui souhaite éviter toute médiatisation de sa participation.

4. Du point de vue des habitant.e.s

La perspective de cette recherche se place du point de vue des habitant.e.s. Nous nous posons donc désormais la question de savoir ce que change la régularisation du squat pour elleux.

4.1 Le soulagement de la légalisation

Florence Bouillon parle d'insécurité domiciliaire, principal trait distinguant un squat d'une habitation « normale »: elle est dûe « *au fait de ne pas savoir si et quand aura lieu l'expulsion. C'est elle qui constitue le frein premier à l'appropriation et au relâchement propre à l'habitation* »⁸² Un habitant d'une cinquantaine d'années illustre cette notion dans ses propos:

E: Quand c'est pas légal, on sait pas ce qui peut arriver après, c'est ça qui fait la différence.

Un jeune célibataire relate l'impact de la signature du conventionnement sur lui:

Faustine Viellot: Qu'est ce que ça, qu'est ce que ça a changé pour toi quand ça, est ce que

81 Extraits de compte rendu du conseil de squat, janvier 2017

82 BOUILLON F., 2009, *Les mondes du squat, anthropologie d'un habitat précaire*, collection Partage du savoir, 2009, préface de Michel Augier PAGEEEEE

ca a changé des choses que l'association ait signé ces papiers..

I: Oui, ca soulage, ca soulage un peu, parce que, au début tu sais que bon, c'est pas légal, à quelque moment, à quelque moment la Mairie peut prendre cette décision, c'est pas très très confortable ouais. Mais quand la situation a changé, le contrat, bon ca soulage un peu, oui.

La régularisation du squat participe à la levée provisoire de l'insécurité domiciliaire caractéristique de la condition résidentielle des personnes migrantes du squat de la Poterie, permettant le "relachement" dont parle Florence Bouillon.

4.2 La question de la domiciliation

La domiciliation facilite de nombreuses démarches administratives et médicales des personnes migrantes, notamment avec la Préfecture. Celle-ci en effet n'accepte pas de dossier au nom d'une personne domiciliée dans une association de solidarité. C'est d'ailleurs le premier impact que cite une mère de famille quand j'évoque le conventionnement:

Faustine Viellot: Est ce que pour vous ça a fait une différence ?

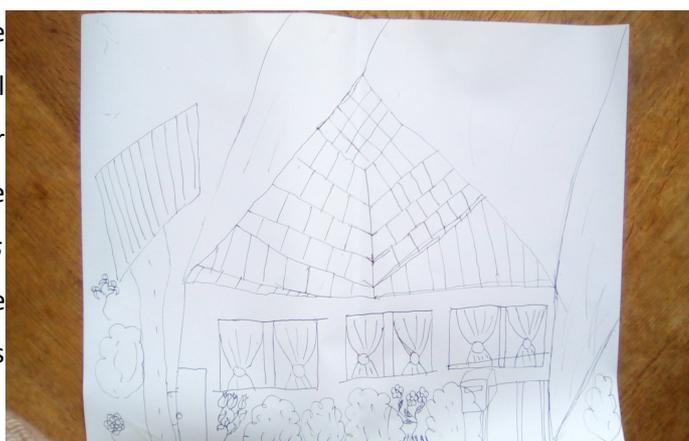
L: Maintenant très bien pour nous parce que avant nous pas adresse, maintenant adresse pour préfecture

Son mari parle en géorgien.

L: La première fois j'ai demandé avec Préfecture, « je voudrais nouvelle adresse s'il vous plait » possible ça marche avec mon dossier, elle réfléchit Madame qui travaille la bas, elle réfléchit apres elle dit « d'accord pas de problème »

Au delà de cet aspect pratique capital, on peut supposer que la domiciliation comprend une dimension existentielle et participe de la construction de l'image du chez soi.

Ainsi, cet enjeu de la domiciliation semble conscientisé aussi pour certain.e.s enfants. Il apparaît ainsi sur la carte mentale dessinée par une enfant de 12 ans, qu'elle a centré sur le squat. Y figure "la boîte aux lettres avec tous les prénoms de tous les gens" à côté de la porte d'entrée, en 7ème position parmi les 12 éléments représentés.



5. La question du nom

5.1 Nommer le flou

Le conventionnement du squat de la Poterie inclut un élément de questionnement - de recherche comme de militantisme- intéressant : comment nomme t-on désormais ce lieu ? On ne pourrait plus l'appeler légitimement un squat, puisque ce terme qualifie un type d'occupation illicite.

Ce flou sémantique est palpable dans toutes les réunions de l'association de novembre 2016 à janvier 2017. Lors d'un conseil de squat en amont du conventionnement, une militante tente par ces mots d'expliquer la situation aux habitant.e.s: *"on ne sera plus un squat, on sera un peu comme un foyer avec plein de règles à respecter"*. Elle fait référence notamment aux normes de sécurité qui ne sont pas de rigueur dans un squat. En aval début 2017, la difficulté à se définir en tant que lieu et communauté de vie se pose toujours: *« on n'est plus un squat, on ne sait plus ce qu'on est d'ailleurs... Un foyer non, on n'a pas de salariés, on n'a pas de subventions... Les Jardins de la Poterie.. Un lieu occupé..."*

Le mot "squat" ne semble plus faire sens pour qualifier le bâtiment. Le lieu reprend officiellement le nom de l'ancien EPHAD, « les Jardins de la Poterie », changement que l'on peut interpréter comme une invisibilisation, voire une négation de l'historique de son occupation.

5.2 Le mot squat pour les habitant.e.s

Beaucoup découvrent le terme à l'ouverture du lieu ou à leur installation dans celui ci, et pour certain.e.s, ses contours demeurent flous. Ainsi, pour une jeune femme de 18 ans qui a vécu au cours de son enfance dans plusieurs squats, ce mot signifie *"une maison avec plusieurs familles qui vivent dedans"*, apparemment un lieu de vie collectif, indépendamment de la dimension illégale de l'occupation.

En dépit du conventionnement, les habitant.e.s continueront à nommer le lieu "le squat": le changement de nom ne semble pas avoir de prise sur le langage des principaux/pales concerné.e.s.

5.3 Pourquoi utiliser le terme "squat" dans cette recherche?

Pourquoi, au delà des facilités de lecture, continuera t-on à appeler le 32 square Ludovic Trarieux un squat tout au long de ce travail de recherche?

La chercheuse s'est questionnée sur un éventuel changement de registre du militantisme vers

l'action sociale formalisée avec la légalisation du lieu. Néanmoins, on observe sur le terrain que les habitant.e.s, tout comme les membres de l'association lorsqu'elles communiquent de façon non publicisée, continuent à utiliser le mot "squat". Or nous avons choisi de travailler depuis la perspective des habitant.e.s. L'expression "Les Jardins de la Poterie" est utilisée sur les supports de communication et lors des prises de parole en public de l'association. Elle semble par contre tenir très à coeur aux représentant.e.s de la Mairie de Rennes, qui le feront remarquer à plusieurs reprises en réunion de travail. Nous l'avons vu, la convention participe pour l'autorité publique à normer le lieu, à l'intégrer à l'ordre urbain et donc à invisibiliser ses particularités; et la volonté d'un changement de nom fait partie intégrante de ce processus. Jean Jaurès disait: *"quand les hommes ne peuvent changer les choses, ils changent les mots"*.

Au delà de l'usage des termes, performatifs on le sait, qu'est ce qui fait que pour la chercheuse il s'agit toujours un squat? D'abord, on y constate toujours des enjeux de partage de l'espace au quotidien: lieux communs privatisés, lutte pour la ressource en chambre individuelle.., qui ne caractérisent pas un lieu de résidence stable. Ensuite, le lieu présente toujours des conditions matérielles non propres à un logement de droit commun (surpopulation, vétusté..), et n'est auto-entretenu que grâce à des compétences précaires développées par les habitant.e.s et les militant.e.s. Enfin, on constate que le rapport de force avec les autorités - Ville de Rennes, Préfecture - perdure tout au long de la durée de vie du lieu pour en organiser la sortie.

Pour ces raisons nous continuerons à appeler ce lieu « le squat de la Poterie » tout au long du mémoire. Il s'agit enfin également d'un choix engagé et assumé⁸³, pour ne pas participer à invisibiliser ce qu'il s'est passé entre ces murs.



83concernant le rapport entre recherche et militantisme, se référer au chapitre 7

CHAPITRE 4. LES TEMPORALITES DU SQUAT

Si le squat en tant qu'habitat éphémère est delimité entre une date d'ouverture et une date de cloture, par expulsion ou fin de convention, nous verrons que sur sa durée de vie le squat est loin d'être un terrain figé, qu'il évolue selon différents niveaux de temporalités. Ainsi étudier un habitat éphémère implique de poser un regard de recherche sur ces temporalités qui s'y imbriquent.

C'est ce que fait Céline Bergeon qui a théorisé les différentes temporalités de la vie d'un squat sur la base de l'étude des terrains rennais et poitevins et qu'elle a présentées lors du symposium de l'ANR MIGSAN le 24 février 2017 à l'EHESP Paris : le temps de l'arrivée, le temps de la stabilisation, le temps de la saturation, le temps de l'expulsion. Nous proposons ici de s'appuyer sur ce travail, en apportant des pistes de précision au regard de l'étude de la vie du squat de la Poterie. Il est à noter ici que j'ai été présente au squat de la Poterie à partir d'octobre 2016, et non pas dès l'ouverture en juin 2016.

1. Avant l'ouverture

Le facteur temporel intervient déjà avant l'ouverture d'un squat. En effet, le plus longtemps le lieu a été laissé vide, le plus légitime peut paraître l'occupation. Dans le cas du squat de la Poterie, le bâtiment de l'ancienne maison de retraite avait été laissé vide pendant deux ans et demi.

Cette longue temporalité contraste avec celle brève mais capitale de l'ouverture: il s'agit pour un groupe réduit de se maintenir dans les lieux dans la plus grande discrétion sans alerter les forces de l'ordre, ou le voisinage qui pourrait les contacter, durant plus de 48 heures, délai après lequel le passage devant un.e juge devient obligatoire pour procéder à une expulsion.

2. Le temps de l'arrivée

Une fois ce délai passé, l'installation des occupant.e.s peut avoir lieu. C'est le temps de la prise de connaissance et de l'appropriation des lieux, mais aussi des premières négociations autour de l'espace interne : c'est dans ce temps que chacun.e va chercher à prendre sa place dans le squat.

3. Le temps de la stabilisation

L'appropriation interne est alors réalisée, l'espace devient un lieu de vie habitable, dont le quotidien est rythmé par des organisations précises. C'est également le temps où la durée de vie de l'occupation peut être cernée. Ainsi, Céline Bergeon et Anne Cécile Hoyez estiment que le squat de la Poterie, ouvert en juin 2016, a été « stabilisé » en août 2016 avec la remise du premier jugement.

4. Les rythmes de vie au squat

4.1 Les jours au squat

Les journées au squat de la Poterie sont marquées par le rythme de l'école, principalement pour les familles mais aussi pour la vie générale du bâtiment (rappelons ici que le squat accueille environ 70 enfants). Le quotidien est également rythmé par les différents rendez vous pour aller chercher des denrées alimentaires auprès des associations de solidarité, prendre des cours de français, se rendre à la Préfecture, visiter des connaissances...mais s'écoule à un rythme généralement lent. Florence Bouillon fait le même constat lors de son temps de présence au CAJU, un squat marseillais: *« l'époque de mon séjour est relativement calme. Les conflits avec les libertaires sont achevés, et l'expulsion n'est pas encore imminente. Alors que je supposais une effervescence quotidienne, les rythmes du quotidien sont plutôt lents et parfois, pendant des heures, il ne se passe « rien ».*⁸⁴

La plupart des habitant.e.s du squat de la Poterie, du fait de leur statut administratif, évoluent dans l'attente d'une décision qu'on espère favorable de la Préfecture. Mais les rendez vous avec cet interlocuteur central sont espacés de plusieurs mois, et une procédure complète prend souvent plusieurs années. Entre ces entretiens se loge l'attente, qui se fait vide puisque la plupart des personnes migrant.e.s du squat de la Poterie n'ont pas l'autorisation de travailler et peuvent se sentir limité.e.s dans les activités comme nous le verrons plus loin. M., une jeune mère de 18 ans, nous parle de ce rapport au temps particulier qui impacte son quotidien. Elle explique qu'elle regarde *“beaucoup le temps passer”*. Elle accueille ma proposition d'entrevue avec ouverture, et lorsque je la remercie, elle me répondra: *“c'est moi qui dit merci, ça passe le temps »*

Lorsque cet état d'attente dure, on peut remarquer chez des personnes une certaine déconstruction du rapport au temps, qui se manifeste notamment par la difficulté à respecter des horaires. Michel Agier parle également de cette attente dans ses écrits sur les camps: *« La vie des réfugiés et la situation des camps sont des modèles d'incertitude. Ce sont des espaces et des populations administrés sur le mode de l'urgence et de l'exception, où le temps s'est comme arrêté pour une durée indéterminée. L'attente devient une éternité, un présent sans fin. Le terme commun à tous ces espaces, j'y reviendrai, pourrait être celui de « zone d'attente ».*⁸⁵

84 BOUILLON F., 2009, *Les mondes du squat, anthropologie d'un habitat précaire*, collection Partage du savoir, 2009, préface de Michel Augier page 28

85 Michel Agier *Les camps aujourd'hui, un présent qui ne finit pas* in PAQUOT T., LUSSAULT M., YOUNES C., *Habiter, le propre de l'humain*. La Découverte, « Armillaire », 2007, 390 pages. page 92

Extrait d'entretien

M: depuis que je suis au squat maintenant... j'ai l'impression que je connais plus Brest, même si j'y vais, je connais pas la route

Faustine Viellot: Ca fait longtemps que t'es pas retournée ?

M: Non, c'est, comment dire, ca fait que trois mois mais trois mois c'est plus longtemps

Faustine Viellot: Ouais.. c'est comme si ici le temps il durait plus..?

M: Plus, plus long..

On peut donc se demander si le squat de la Poterie fait partie de ces zones d'attente, suspendues aux décisions des autorités, comme le décrit Michel Agier. Cependant, comme nous le verrons plus après, le squat de la Poterie ne saurait être qualifié de "hors lieu" comme Agier catégorise les camps, car il bénéficie d'une insertion dans la ville comme tissu spatial et social, du fait de sa localisation, des pratiques de ses habitant.e.s et de la médiation associative qui accompagne le lieu, et qui en font un exemple spécifique.

4.2 Les rythmes hebdomadaires

Le squat vit donc au rythme de ses habitant.e.s, mais aussi de l'association qui installe une réunion hebdomadaire le mercredi à 18 heures, des jours d'approvisionnement en denrées alimentaires de récupération, et des soutiens qui organisent ponctuellement des animations, principalement à destination des enfants et concentrées lors des temps périscolaires. Les mercredis sont donc communément des noeuds de sociabilités entre habitant.e.s, bénévoles et associatif.ve.s.

Extrait de carnet de terrain, avril 2017

J'arrive au squat sur les coups de 18 heures. Il y a du monde dans le hall, habitant.e.s, bénévoles... Le mercredi est un temps très dense avec les activités pour les enfants à la bibliothèque de la Maison du Ronceray, les réunions du soir, beaucoup de monde se croise sur ce temps là.

De novembre 2016 à juin 2017, le squat accueillera un concert toutes les deux semaines, sur lesquels nous reviendrons par la suite.

Enfin les saisons, en lien avec l'impact qu'elles peuvent avoir sur les personnes, se manifestent aussi dans l'emprise de l'espace occupé. Il se réduit à l'hiver, puis aux beaux jours s'étend, incluant les jardins, les marches et le parking, dont nous reviendrons sur le rôle d'interface qu'il joue avec l'espace urbain.

5. Le temps de la saturation ou la fin de squat

Céline Bergeon note trois symptômes de cette phase dans la vie d'un squat : l'atteinte d'un seuil démographique, avec une surpopulation du bâtiment ; des difficultés de régulation de l'usage des espaces individuels et collectifs ; et une visibilité forte du voisinage : externalisation du problème dans le voisinage causée par une visibilité forte du squat.

Le conventionnement avec une date de fin fixée à l'avance comme c'est le cas au squat de la Poterie dicte la fin de l'occupation de manière spécifique. Elle est notamment anticipée par les militant.e.s associatif.ve.s et les habitant.e.s comme nous allons le voir. On retrouve cependant un symptôme de surpopulation en fin de squat également à la Poterie. Le dernier mois, on laisse dormir de nouvelles personnes en besoin dans les espaces communs: grande salle, salle d'activité, couloirs, l'enjeu de maintenir une vivabilité de l'espace de vie n'ayant plus cours, avec un sentiment de "peine perdue".

La sortie du squat de la Poterie est anticipée par les militant.e.s des réunions de janvier 2017, lors desquelles illes fixent le calendrier des préparatifs de la sortie: parainnage avec des familles françaises, organisation de braderies, logistique du déménagement, lieux de stockage. Car l'encadrement d'une occupation pour l'association ne s'arrête pas à sa fermeture.

Extrait de carnet de terrain, début mars:

"Quelques offres pour du stockage après le 17 juillet sont arrivées, il faut leur demander la capacité en volume, et surtout de dire précisément pour combien de temps c'est possible de stocker. Car ce temps peut se compter en années... Je découvre les temporalités de l'après-squat."

Concernant la mobilisation pour le relogement des habitant.e.s du squat de la Poterie, on constate que les réunions s'allongent, la fréquence des mobilisations augmente et les modalités changent, entre logiques de mobilisation collective et travail au cas par cas.

Du côté des habitant.e.s, la conscience de l'imminence de la sortie du squat et de l'incertitude qui s'en suit pour elleux est très ancrée. "Le 17" est un sujet principal de conversation et de stress, et on suppose qu'il fait l'objet de somatisations: en effet, différentes personnes font des malaises, qu'elles attribuent à l'évacuation: "c'est à cause du 17". L'instabilité résidentielle semble donc avoir des conséquences délétaires sur la santé de celles et ceux qui la subissent. Ainsi la précarité résidentielle s'inscrit-elle dans les esprits et les corps.

6. Le temps de l'expulsion ou la sortie de squat

Selon Cécile Bergeon, à cette étape, les questions relatives à la vie quotidienne et à l'intervention ne sont plus la priorité au profit de l'urgence de trouver un nouveau toit : en effet à cette étape pour les habitant.e.s, le seul but est d' « avoir une place » pour « après le 17 ».

6.1 Les logiques de tri

Lors de la sortie de squat : chaque acteur/trice opère ses propres logiques de tri concernant les personnes qu'elle envisage de reloger, et les militant.e.s se retrouvent face à ces critères pour établir une répartition des places souvent complexe et nous le verrons, parfois injuste.

Dans le cas rennais, la Mairie n'héberge que des familles avec enfant mineur en raison de son engagement de campagne "zero enfant à la rue"; la préfecture n'héberge que les gens qui ont des démarches en cours (demande d'asile, demande de titre étranger malade, demande de régularisation...). L'organisme Habitat et Humanisme n'héberge que des personnes avec autorisations de séjour. Les associations quant à elle logent en hébergement solidaire des gens aptes au niveau du comportement pour l'accueil chez une famille française.

Des critères qui correspondent aux positionnements politiques et aux enjeux stratégiques de ces différentes structures, mais révèlent aussi des représentations concernant les personnes migrantes. Ainsi les célibataires déboutés, perçus comme illégaux et moins vulnérables, sont ceux qui se retrouvent le plus souvent sans rien. Ceux que nous avons rencontré en sont très conscients.

I: A ce moment la, il y a une conversation avec l'association, Mairie, Préfecture, je sais très bien que pour nous, les célibataires, y'a pas beaucoup d'espoir pour nous, tu vois, parce que la priorité c'est les familles, les personnes qui a problème de santé, tu vois, les enfants, euh.. Ca fait pas longtemps que je parlais de ca avec (nom d'un célibataire), comment ca va se passer pour nous, ya pas beaucoup de place, pour la distribution...

Florence Bouillon et Pascale Dietrich Ragon partagent la même analyse sur leurs terrains parisiens:

« Tout se passe comme si les hommes valides sans enfants étaient particulièrement transparents aux yeux des institutions et ne nécessitaient aucune assistance, à moins de souffrir d'un handicap invalidant. »⁸⁶ Selon elles, cette logique de tri de la part de la Mairie répond à des objectifs de satisfaction d'un potentiel électrorat. Ainsi elles nous rapportent: "Un employé du bureau des relogements de la direction du logement et de l'habitat déclarait ainsi au cours de l'enquête : « C'est vrai que pour un élu local, c'est très difficile de se retrouver avec des familles avec enfants en bas âge dans la rue, et de ne rien faire. » La compassion est donc « sélective », et équivaut à reléguer dans la file d'attente des demandeurs de logement les squatteurs sans enfants et tous ceux dont

86BOUILLON F., DIETRICH-RAGON P., « Derrière les façades. Ethnographies de squats parisiens », Ethnologie française, 3/2012 (Vol. 42), p. 429-440.

l'intégrité physique n'est pas menacée.»⁸⁷

Elles analysent que *“dans le domaine des squats, seule la catégorisation des situations comme relevant de l'urgence socio-sanitaire autorise le passage par des filières spécifiques garanties de l'octroi d'une protection minimale. »⁸⁸*

Cette réalité se traduit dans le langage des militant.e.s: on parle parfois de "personnes logeables" quand il y a un enfant mineur dans la famille par exemple, et de "personnes non logeables", un célibataire seul typiquement.

On note une hiérarchie des acteurs/trices dans la logique de tri: la Préfecture, représentante de l'Etat, fait valoir ses critères en premier lieu, suivie par la Mairie, puis les associations. Cette répartition des places par croisement de critères donne des résultats qui peuvent sembler illogiques, voire injustes, et qui ne respectent pas un certain principe de «mérite ». A titre d'exemple, à la sortie du squat de la Poterie, une grand mere malade a été relogée dans une chambre d'hotel surpeuplée, des familles qui attendent depuis 5 ans, parfois avec des enfants malades dans des logements provisoires, et des familles “sans papiers” qui viennent d'arriver dans des appartements pérennes de la Mairie. Les logiques de tri génèrent donc des situations douloureuses à vivre pour les relogé.e.s, et tendues à accompagner pour les militant.e.s.

6.2 La sortie de squat comme un piège tendu

Lors du tri à la sortie de la réunion de négociation avec les différentes parties, il s'est opéré spatialement un regroupement des personnes qui allaient être relogées en hôtel par la Préfecture. Chez les militant.e.s et les témoins de ce tri, on y voit un effet de nasse, avec des personnes dont on sait qu'elles ne seront pas considérées par l'Etat comme légitimes à demander l'asile en France (personnes de nationalité mongoles, albanais.e.s...). Comme un piège tendu.

Le relogement en hôtel par la Préfecture peut en effet s'avérer être un hébergement à visée de contrôle et surveillance, une assignation à résidence déguisée en vue d'un refus de la demande de titre. La sortie de squat peut donc être manipulée à vue de contrôle des personnes et des flux migratoires.

Ainsi comme nous rapporte Florence Bouillon, *« il peut également arriver que des sans*

⁸⁷BOUILLON F., DIETRICH-RAGON P., « Derrière les façades. Ethnographies de squats parisiens », *Ethnologie française*, 3/2012 (Vol. 42), p. 429-440.

⁸⁸BOUILLON F., DIETRICH-RAGON P., « Derrière les façades. Ethnographies de squats parisiens », *Ethnologie française*, 3/2012 (Vol. 42), p. 429-440.

papiers soient « capturés » dans un squat, puis directement renvoyés dans leur pays d'origine. Le 18 novembre 2005 à Marseille, l'expulsion d'un immeuble squatté rue Fiocca (2^e arrondissement) a donné lieu à l'arrestation en vue de leur reconduite à la frontière de « onze célibataires », selon la déclaration du préfet. Squat et irrégularité administrative sont donc susceptibles d'être dans une relation réciproque de fragilisation, l'un alimentant en quelque sorte l'autre et participant à la dégradation globale de la situation. »⁸⁹

6.3 Quitter sa maison

Quitter le squat de la Poterie fut une étape très difficile pour nombre de ses habitants. Il s'y était créé pour beaucoup un refuge, un lieu qu'on avait fini par construire comme un chez-soi, le premier depuis longtemps pour certaines personnes. L'image des enfants demandant à retourner dans leurs chambres après la condamnation des portes demeure marquante pour la chercheuse. Lors d'un entretien un père de famille évoque le traumatisme qu'a été pour son fils alors âgé de 6 ans l'expulsion policière d'un précédent squat. Ainsi la situation à la sortie du squat de la Poterie résonne-t-elle avec cette citation de Claire Lévy-Vroelant: "*Quitter le bidonville? Cette question a tourmenté les familles de primo-arrivants. S'en aller était la volonté officielle, permettant sans doute une amélioration non négligeable du cadre de vie, mais rester était souvent un souhait intime car le bidonville était une partie de soi, de son histoire (...) quitter le bidonville représentait un nouvel exil.*"⁹⁰



Photo souvenir de deux habitants devant la benne qui contient leurs effets personnels

⁸⁹ BOUILLON F., 2009, *Les mondes du squat, anthropologie d'un habitat précaire*, collection Partage du savoir, 2009, préface de Michel Augier

⁹⁰ LEVY-VROELANT C., 2000, *Logements de passage : formes, normes, expériences*, Paris : L'Harmattan, 297 p. page 142

7. Le temps de l'après squat

7.1 Analyser le squat dans une échelle temporelle plus large

Le squat est une étape dans la trajectoire migratoire, nous disent Bouillon, Hoyez et Bergeon, mais il s'agit souvent d'une étape qui devient cyclique. Plusieurs personnes avec qui nous sommes entretenues à la Poterie en sont à leur troisième ou quatrième passage en squat. Le groupe d'habitant.e.s évolue, se recompose mais certaines familles se connaissent d'anciens squats... et ont conscience qu'elles se retrouveront sûrement dans le prochain. On observe un cycle squat, évacuation, campement, quelques relogements obtenus, squat à nouveau... qui semble s'enchaîner aux rythmes de la mobilisation et des énergies des bénévoles. Cette dynamique est bien sûr à mettre en lien avec le cycle engendré par les politiques publiques du logement des personnes migrantes décrit en chapitre 1, en rappelant que le squat émerge face à des manquements dans ces politiques.

7.2 le relogement: une approche anthropologique intéressante.

Nous nous arrêtons pour ce travail à la fin de vie du squat de la Poterie mais il peut également être intéressant de poser un regard de recherche plus pointu sur les trajectoires résidentielles et de sociabilité des personnes après leur relogement, comme le fait l'anthropologue Alexandra Clavé-Mercier dans son étude où elle s'interroge sur comment vivent les Roms qu'elle rencontre dans une ville moyenne française le passage du squat au logement d'insertion, un travail que nous avons souhaité mettre ici brièvement en lumière. Selon elle, *"au-delà des discours préconçus ou préétablis que peuvent recueillir les professionnels par exemple, l'approche ethnographique permet d'accéder aux vécus intimes de ce changement, tout en le contextualisant dans les vies quotidiennes appréhendées dans la diachronie."* Elle analyse qu'effectué sans prise en compte de l'habiter expérimenté par les sociabilités et de la vie économique créées au sein du squat, le relogement institutionnel n'est pas porteur d'intégration ni de progrès social: *"dès lors, le relogement favorise une sorte de repli sur soi, un isolement des migrant.e.s, puisque les logements proposés ne peuvent remplacer l'entre-soi comme cadre protecteur, dans le sens d'espace créateur de sociabilités et d'opportunités."*

En effet,

"par un certain usage de l'espace et grâce à des expériences de l'habiter s'appuyant sur une pratique de la débrouille ainsi que sur des sociabilités multiples et soutenues, les Roms bulgares observés connaissent une forme d'insertion dans la ville, par ses marges et de façon informelle. Cette insertion, bricolée mais cependant effective en termes d'opportunités matérielles et immatérielles, est indubitablement considérée comme extrêmement positive et porteuse par ces Roms bulgares qui franchissent ainsi plusieurs frontières (matérielles et symboliques) pour construire de nouveaux espaces de subjectivation. (...) Or cette insertion peut se trouver a priori contrainte par les modalités

de relogement institutionnel concomitant à la politique spécifique d'intégration des migrant.e.s roms, précisément parce que ce relogement en soi ne permet pas de nourrir les attachements au fondement des pratiques de l'habiter de ces migrants roms. La prise en compte des subjectivités dans l'analyse de l'expérience de relogement institutionnel que font ces migrants roms bulgares remet donc en cause l'idée de progrès social et d'intégration avancée par les acteurs politiques et institutionnels pour définir la politique menée.⁹¹

Il nous semble qu'il serait intéressant de développer des études similaires sur différents terrains occupés, l'après sortie de squat restant encore relativement peu étudié.

91CLAVE-MERCIER A., « Expériences du quotidien et sociabilités de migrants roms en squat à l'épreuve du relogement institutionnel », *Parcours anthropologiques* [En ligne], 10 | 2015, mis en ligne le 08 octobre 2015, consulté le 02 novembre 2016. URL : <http://pa.revues.org/400> ; DOI : 10.4000/pa.400

**PARTIE 2. HABITER LA VILLE, DU CONCEPT
AU PROTOCOLE DE RECHERCHE**

CHAPITRE 5. HABITER LA VILLE, RETOUR EPISTEMOLOGIQUE

Nous effectuons à présent un retour épistémologique sur une notion clé de cette recherche, la notion d'habiter, sous une commande de Sandrine Depeau et Régis Keerle, chercheuse et chercheur à ESO-Rennes.

Cette notion a été longuement reprise, travaillée et appropriée par les philosophes comme les géographes, nous rappelle Assaf Dahdah⁹², c'est pourquoi il n'y a bien sûr aucune prétention d'exhaustivité dans ce retour, mais plutôt simplement une visée de cadrage théorique de cette notion dans la perspective de notre recherche.

Pour revenir sur l'évolution épistémologique du concept d'habiter, nous nous appuyerons sur les analyses de géographes: Thierry Paquot, Mathis Stock, Assaf Dahdah, et des lectures qu'ils font des perspectives heideggeriennes et lefebvriennes de l'habiter; avant de nous focaliser sur sa dimension urbaine, que nous appellerons "habiter la ville". Nous nous demanderons ensuite comment opérationnaliser cette notion dans la conception d'un protocole d'enquête.

Enfin, tout au long de cet exercice, nous préciserons l'usage qui sera fait de cette notion dans le cadre de notre recherche, selon deux axes: notre objet, qui porte sur l'habiter la ville autour d'un logement précaire et éphémère; et le courant dans lequel nous nous situons, la géographie sociale.

1. Approche générale de la notion d'habiter

Thierry Paquot nous dit que que l'habiter est le propre de l'humain. Ainsi l'abri semble être un invariant anthropologique. Mais il y a eu à travers l'épistémologie plusieurs manières d'envisager cette notion. Nous évoquerons d'abord deux dimensions relatives à la notion d'habiter, la dimension existentielle et la dimension temporelle.

1.1 Une entrée par deux dimensions

1.1.1 La dimension existentielle de la notion d'habiter

Thierry Paquot nous invite à bien prendre en considération la dimension existentielle fondamentale du terme "habiter". Ainsi, "*Loger n'est pas « habiter ». L'action d'« habiter » possède une dimension existentielle. La présence de l'homme sur terre, ne se satisfait pas d'un nombre de mètres carrés de logement ou de la qualité architecturale d'un immeuble. C'est parce que l'homme « habite » que son « habitat » devient « habitation».*"⁹³ Dans l'introduction de son ouvrage consacré à

92 DAHDAH A. Habiter la ville sans droits : les travailleurs migrants dans les marges de Beyrouth (Liban). Géographie. Aix-Marseille Université, 2015.

93 PAQUOT T. « Habitat, habitation, habiter. Ce que parler veut dire... », Informations sociales, vol.

cette notion, il explique "à quel point le verbe « habiter » est riche, que son sens ne peut se limiter à l'action d'être logé, mais déborde de tous les côtés et l'« habitation » et l'« être », au point où l'on ne puisse penser l'un sans l'autre..."⁹⁴

Mathis Stock se réfère lui au philosophe allemand Otto Bollnow qui écrivit en 1963 que "l'espace habité est celui qui est investi émotionnellement."⁹⁵ et cite les travaux du géographe Augustin Berque pour développer cette dimension existentielle de l'habiter: "La question est in fine celle de l'humanisation des milieux physiques par la sphère du symbolique (Berque, 2000) et la manière dont les hommes confèrent du sens à la Terre et à la Nature."⁹⁶

1.1.2 La notion de continuité, de durée dans la racine latine d'habiter

Thierry Paquot remonte avec nous le fil étymologique: « Le verbe « habiter » est emprunté au latin *habitare*, « avoir souvent », comme le précise son dérivé *habitus* qui donne en français « habitude », mais ce verbe veut aussi dire « demeurer ». L'action de « demeurer » est équivalente à celle de « rester » ou de « séjourner »⁹⁷

On retrouve cette notion de continuité et de stabilité dans la définition de l'habiter portée par Marc Augé et reprise par Florence Bouillon: "l'habiter est ici envisagé comme la construction d'une relation matérielle et symbolique à l'espace, comme la production d'un "lieu anthropologique", chargé d'histoire et d'identité, à partir duquel se construisent des attaches, de la stabilité, de la continuité"⁹⁸

Cette dimension de la notion d'habiter interroge particulièrement notre objet d'étude, qui nous pose la question d'habiter le temporaire. En effet, les personnes rencontrées viennent de trajectoires résidentielles très segmentées, marquées par l'hébergement d'urgence entre hôtel et foyer, et parfois comme ici, les squats. Faudrait-il considérer que ces personnes n'ont accès qu'à des formes réduites d'habiter? Assaf Dahdah dans son travail de thèse nous invite à s'éloigner d'une conception normative de la notion d'habiter, et nous rejoignons cette perspective. Ainsi comme l'expose Céline Bergeon, « le squat devient ainsi un point d'ancrage, révélant ainsi le paradoxe de

123, no. 3, 2005, pp. 48-54.

94 PAQUOT T., LUSSAULT M., YOUNES C, *Habiter, le propre de l'humain*. La Découverte, « Armillaire », 2007, 390 pages. p. 11

95 STOCK M., 2004, « L'habiter comme pratique des lieux géographiques. », *EspacesTemps.net*, <http://www.espacestemp.net/articles/lrsquoahabiter-comme-pratique-des-lieux-geographiques/>

96 Op cit page 3

97 PAQUOT T., LUSSAULT M., YOUNES C, *Habiter, le propre de l'humain*. La Découverte, « Armillaire », 2007, 390 pages. p. 10

98 BOUILLON F., 2009, *Les mondes du squat, anthropologie d'un habitat précaire*, collection Partage du savoir, 2009, préface de Michel Augier page 8

*l'habiter éphémère. Habiter en squat, habiter l'éphémère, voilà qui interroge pleinement nos conceptions des rapports à l'espace et aux lieux de vie. »*⁹⁹

Notre recherche, tout comme celles de Céline Bergeon et d'Assaf Dahah, interrogent "« *habiter en migration* » (NIANG NDIAYE 2014) et « *habiter la précarité* » (GIGLIA 2012). Dans ce contexte, il est nécessaire de rappeler qu'habiter ne se fait justement pas « sans condition » (LEVY 2012) et qu'il ne peut pas être appréhendé exclusivement comme un synonyme de résider et de sédentarité (IMBERT 2014 : 22). À cet égard, Matthieu Giroud rappelle que « cette confusion dissimule et distille implicitement une façon normative d'habiter : habiter nécessiterait une demeure, sous-entendu de préférence fixe, stable, unique et solide. Cette définition écarte ainsi tous les groupes qui ne respectent pas ces conditions, que ce soit par choix (...) ou par contrainte (...). » (GIROUD 2007 cité par IMBERT 2014 : 22) »¹⁰⁰ nous explique notamment ce chercheur en géographie sociale

1.2 Deux filiations à la notion d'habiter grâce aux apports analytiques de Mathis Stock et Assaf Dahdah

Après avoir notamment remonté le fil étymologique, nous revenons ici sur deux filiations attribuées à la notion d'habiter afin de mieux en cerner les fondements. Nous verrons que ces deux approches, antagonistes à premier abord, peuvent se croiser pour donner une vision plus approfondie de l'habiter.

1.2.1 Martin Heidegger

Comme nous le rappelle Mathis Stock, « *D'un point de vue philosophique, les réflexions sur l'habiter s'appuient sur la philosophie phénoménologique de Martin Heidegger ([1927], 1996 ; [1952], 2004 ; [1954], 2004). Habiter y est défini comme « die Weise, wie die Sterblichen auf der Erde sind » (2004a, 142), comme un « Grundzug des menschlichen Daseins » (2004b, 183) » ce que l'auteur traduit par "la manière dont les mortels sont sur Terre" et "la fonctionnalité de base de l'existence humaine"¹⁰¹, ou que Thierry Paquot décrit comme "être-présent-au-monde-et-à-autrui"¹⁰²*

1.2.2 Henri Lefebvre

Thierry Paquot revient avec nous sur l'évolution de la notion d'habiter dans la pensée du

⁹⁹BERGEON C., Recherche sur l'habiter éphémère, sur les migrants internationaux vivant en squat, *eso, travaux & documents*, n° 37, juin 2014

¹⁰⁰DAHDAH A. Habiter la ville sans droits : les travailleurs migrants dans les marges de Beyrouth (Liban). Géographie. Aix-Marseille Université, 2015. page 226

¹⁰¹STOCK M., 2004, « L'habiter comme pratique des lieux géographiques. », *EspacesTemps.net*, <http://www.espacestems.net/articles/lrsquoahabiter-comme-pratique-des-lieux-geographiques/>

¹⁰²PAQUOT T. « Habitat, habitation, habiter. Ce que parler veut dire... », *Informations sociales*, vol. 123, no. 3, 2005, pp. 48-54.

philosophe marxiste Henri Lefebvre¹⁰³. Il introduit cette notion dans les années soixante en ayant une lecture basée sur celle de Le Corbusier et les partisans de la charte d'Athènes, "c'est-à-dire comme une des fonctions humaines citadines, à côté d'autres fonctions comme "circuler", "travailler", "se recréer", etc"¹⁰⁴ Henri Lefebvre suit finalement sa voie et choisi d'"explicitier l'"habiter", avec le marxisme – dont il est familier -, en évoquant la "production", les "rapports sociaux", "la division du travail" ou bien avec le langage des sociologues, qu'il manie sans difficulté, "appropriation", "espace", "forme", "structure", "fonction", etc".¹⁰⁵

1.2.3 De l'opposition à la complémentarité

Assaf Dahdah explicite avec nous les différences des approches entre Heidegger et Lefebvre, pour mieux souligner leur complémentarité.

Le géographe nous explique que ces deux visions de la notion d'habiter sont souvent mises en opposition: « *Habiter signifie s'établir dans l'espace et par conséquent établir une relation personnelle mais aussi collective avec l'espace. Il constitue donc un processus intrinsèquement social et politique. De fait, à la philosophie heideggérienne de l'habiter d'inspiration rurale est généralement opposée celle d'Henri Lefebvre portant sur la ville et sa critique de la production de l'espace dans lequel l'être humain ne trouve plus sa place en tant qu'habitant, mais qu'il tente inlassablement de conquérir.* »¹⁰⁶

Il s'appuie sur les travaux de Philippe Gervais-Lambony pour renforcer son propos: « *s'ils jugent conjointement l'habiter comme indispensable à l'existence, H. Lefebvre le définit davantage comme une « inscription dans la société » (Ibid. : 63) qu'une relation entre l'Homme et le ciel. Cette perspective « horizontale » relève davantage d'une critique sociale et politique de l'espace, de l'habiter urbain comme un droit essentiel, composant central du « droit à la ville [qui] se manifeste comme forme supérieure des droits : droit à la liberté, à l'individualisation dans la socialisation, à l'habitat et à l'habiter. Le droit à l'oeuvre (à l'activité participante) et le droit à l'appropriation (bien distinct du droit à la propriété) s'impliquent dans le droit à la ville.* » (LEFEBVRE 2009 : 125) »¹⁰⁷

Pour conclure, Assaf Dahdah cite Thierry Paquot (2007) pour dire que « *Si pour M. Heidegger habiter reste un concept philosophique, H. Lefebvre l'érige à la fois au rang de concept et de « mode*

103Op cit p. 6

104Op cit p.6

105Op cit p.6

106DAHDAH A. Habiter la ville sans droits : les travailleurs migrants dans les marges de Beyrouth (Liban). Géographie. Aix-Marseille Université, 2015. page 224

107DAHDAH A. Habiter la ville sans droits : les travailleurs migrants dans les marges de Beyrouth (Liban). Géographie. Aix-Marseille Université, 2015. page 224

opérateur dans le domaine de la fabrique du logement et de la ville » »¹⁰⁸

Néanmoins il nous invite à ne pas en rester à cette opposition épistémologique de premier plan: « Cette réflexion, qui oppose d'une part verticalité par une « inscription au monde » et d'autre part horizontalité par une « inscription dans la société », doit être dépassée et reconsidérée selon le présupposé de la complémentarité. Une démarche à laquelle nous convie P. Gervais-Lambony pour qui l'habiter est à la fois horizontal et vertical, et le citoyen comme un « acteur [qui] construit tout à la fois sa place dans la ville, dans la société urbaine et dans le monde. » (2001 : 106-108)»¹⁰⁹

Ainsi, il cite Olivier Lazzarotti pour dire que « l'habiter n'est pas un état, une réalité figée une fois pour toutes ou un donné déterminé et invariant, mais bien un processus, une dynamique, un mouvement dont les permanences et les changements sont l'un des enjeux mêmes de l'existence des hommes. » (LAZZAROTTI 2006 : 192) »¹¹⁰

2.1 Pratiques et représentations, deux perspectives d'entrée pour l'habiter

2.1.1 Une vision de l'habiter à travers la pratique des lieux géographiques, par Mathis Stock

Selon Mathis Stock, les représentations, les significations, la géographicités ont été privilégiées comme traitement du rapport à l'espace, mais elles ne suffisent pas pour expliquer les rapports aux lieux. Pour lui, "Le rapport aux lieux n'existe donc pas en soi, de façon indépendante, mais est toujours relié à la question des pratiques."¹¹¹

Il constate que la mobilité accrue des êtres humains les pousse à fréquenter plusieurs lieux. Ainsi, il propose "d'ouvrir le questionnement sur les pratiques des lieux qui permette de prendre en compte plusieurs lieux, non seulement un seul."¹¹²

Pour lui la dimension des pratiques est constituante de la notion d'habiter: "La question de l'habiter est donc fondamentalement une question de pratiques, associées aux représentations, valeurs, symboles, imaginaires qui ont pour référent les lieux géographiques. Elle gagne en importance dans une société qui donne une valeur accrue à la mobilité géographique et qui, de ce fait, ouvre le champ des possibles concernant les lieux géographiques."¹¹³ Il nous propose d'envisager

108OP cit page 225

109DAHDAH A. Habiter la ville sans droits : les travailleurs migrants dans les marges de Beyrouth (Liban). Géographie. Aix-Marseille Université, 2015. page 225

110Op cit page 225

111STOCK M., 2004, « L'habiter comme pratique des lieux géographiques. », EspacesTemps.net, <http://www.espacestems.net/articles/lrsquoahabiter-comme-pratique-des-lieux-geographiques/> page 3

112Op cit page 3

113Op cit page 2

l'habiter dans le cadre d'une "théorie de la pratique des lieux"¹¹⁴, l'habiter étant vu comme "une façon de faire avec de l'espace"¹¹⁵, ce qui laisse apparaître la dimension de contrainte pour les populations marginalisées, comme le fait remarquer Assaf Dahdah¹¹⁶.

1.2.2 La dimension représentationnelle de l'habiter

Nous l'avons vu, Mathis Stock peut parfois reprocher aux géographes sociaux une approche trop représentationnelle de l'habiter. Il nous semble pour autant capital de ne pas occulter cette dimension. En effet, habiter passer par s'approprier des lieux: symboliquement par exemple leur donner un nom, cognitivement, en développer une représentation socio-spatiale. C'est un point de vue que partagent Samuel Robert, Patricia Cicille, Alexandra Schleyer-Lindenmann qui font le choix de "passer par l'entremise des représentations sociales du paysage" pour appréhender les modes d'habiter sur le littoral.¹¹⁷, en mobilisant l'analyse de Pierre Moscovici de cette notion.

2. Habiter la ville

Nous proposons désormais de concentrer notre regard sur la dimension urbaine de l'habiter, en partant de notre questionnement de recherche pour l'enrichir des apports de différents auteur.e.s.

2.1 Question de recherche

Lors de la définition de notre objet de recherche, il y a une volonté de notre part de décaler la focale de l'étude de l'habiter au sein du squat. Deux raisons président à ce choix de recherche, toutes deux reliées à notre approche de l'éthique sur le terrain¹¹⁸. Il s'agissait d'abord de préserver la reconstruction d'un habiter chez les personnes habitant le squat de la Poterie qui n'ont pas de logement fixe pendant parfois plusieurs années, sans le soumettre au regard parfois pesant de la chercheuse. De plus, dans une posture liant engagement associatif et recherche, nous avons voulu protéger des liens de confiance et d'amitié tissés avec les personnes du terrain, et ainsi ne pas avoir constamment l'impression d'enquêter quand nous sommes invitée à aller boire un café dans l'un des espaces privés du squat. Enfin, issue d'une formation en urbanisme et en géographie sociale, nous

114 STOCK M. In PAQUOT T., LUSSAULT M., YOUNES C, *Habiter, le propre de l'humain*. La Découverte, « Armillaire », 2007, 390 pages.

115 FRELAT-KAHN B., LAZZAROTTI O., (dir.), 2012, *Habiter, vers un nouveau concept ?*, Armand Collin, Paris p. 57-58

116 DAHDAH A. Habiter la ville sans droits : les travailleurs migrants dans les marges de Beyrouth (Liban). Géographie. Aix-Marseille Université, 2015.

117 ROBERT S., CICILLE P., SCHLEYER-LINDENMANN A., 2016, Appréhender les modes d'habiter le littoral par les représentations sociales du paysage. In ROBERT S., MELIN H. *Habiter le littoral. Enjeux contemporains*, Presses Universitaires de Provence; Presses Universitaires d'Aix-Marseille, pp.79-93 page 2

118 Se référer au chapitre 7

avons souhaité lier dans mon objet ces deux champs et ainsi aborder par exemple, la question du droit à la ville.

L'habiter ne saurait se limiter au territoire du logement, comme nous l'explique Florence Bouillon:

"Lieu de l'ancrage et de la demeure, l'habiter se déploie également dans ce travail sur un espace plus vaste: celui défriché par Henri Lefebvre (1968), qui y inclut le trajet, le voisinage, la ville, en bref tout ce qui constitue un territoire, un "espace socialement approprié" (Magri, 1996). Parce qu'il ne se cantonne pas aux murs d'un appartement, l'habiter ne peut être saisi qu'en lien avec l'espace urbain."¹¹⁹

Ce constat donne naissance et sens aux réflexions autour d'un "habiter la ville" que nous portons aujourd'hui.

Thierry Paquot partage cette analyse, à laquelle il y ajoute une dimension de variabilité de l'étendue de l'habiter: « *Dorénavant l'habitat dans le sens commun comprend l'habitation et tous les itinéraires du quotidien urbain. Une solide enquête¹²⁰ montre à quel point la surface du logement n'est pas seule identifiée à l'habitat. Celui-ci déborde l'appartement. (...) Mon habitat est extensible au gré de mes humeurs, de mes relations de voisinage, de ma géographie affective, tout comme il peut se rétrécir, si moi-même je me replie sur moi, ne veux rencontrer personne, m'enferme dans mon appartement comme une huître dans sa coquille.* »¹²⁰ Nous verrons plus après l'importance de cette variabilité dans l'analyse des trajectoires résidentielles des personnes migrantes, notamment lors de leur "passage en squat".

Quand Thierry Paquot souligne la géographie affective et les humeurs personnelles comme facteurs de l'étendue de l'habiter, Jean-Yves Authier à travers la notion de rapport résidentiel souligne lui les facteurs sociaux de l'habiter, et leur inscription dans une trajectoire résidentielle: "*Ces rapports sont des constructions sociales déterminées par les autres types de rapports sociaux des individus, et par la configuration de leurs contextes d'habitat actuels. Il sont également le produit de la succession des rapports résidentiels des individus et des ménages aux lieux antérieurement habités, et aussi de leurs projets résidentiels.*"¹²¹ Nous verrons également plus loin que l'habiter des personnes migrantes résidant au squat de la Poterie ne saurait se comprendre sans prendre en compte l'inscription de cette période dans une trajectoire résidentielle marquée par la précarité.

¹¹⁹BOUILLON F., 2009, *Les mondes du squat, anthropologie d'un habitat précaire*, collection Partage du savoir, 2009, préface de Michel Augier page 9

¹²⁰PAQUOT T., LUSSAULT M., YOUNES C., *Habiter, le propre de l'humain*. La Découverte, « Armillaire », 2007, 390 pages. p. 14

¹²¹AUTHIER J-Y, *Habiter son quartier et vivre en ville* in SEGAUD M., BONVALET C., BRUN J., 1998, *Logement et habitat, l'état des savoirs*, éd. La Découverte, Paris, 420 pages

Nadège Leroux souligne l'importance de poser le regard sur l'espace public dans l'étude des populations marginalisés socialement et spatialement: « *La sphère publique doit être investie car elle est le symbole de la sociabilité, et met au grand jour la « place » de l'individu dans la société : en plus de la demeure, on habite le quartier. L'usager définit son quartier par les lieux de repli et les itinéraires répétés jusqu'à y exercer une appropriation. Le quartier permet de maintenir un lien entre le lieu d'habitation et la ville, il devient un accroissement de l'habitable. (...) La connaissance des lieux qui donne le sentiment d'être sur son propre territoire, même s'il est partagé. La pratique de l'espace public (se déplacer, se promener, faire son marché, aller au café, faire les magasins, etc.) permet à l'usager de vérifier l'intensité de son insertion dans l'environnement social.* »¹²²

2.2 De quelle manière de concevoir la ville parle t-on?

Nous avons vu plus haut vouloir sortir, dans la suite d'Asaf Dahdah, d'une vision normative de la notion d'habiter. Il s'agit maintenant de souligner que notre acceptation de la notion d'"habiter la ville" écarte également une vision normative de cette ville. Nous rejoignons en ce sens Florence Bouillon lorsqu'elle nous dit qu' "*Il s'agit de redonner à des espaces assimilés à des non-villes une dimension citadine en ne cédant pas aux visions catastrophistes et sécuritaires. Nous nous inscrivons ici dans cette perspective, qui consiste à s'affranchir d'une vision purement urbanistique des villes pour revenir aux usages, réels et imaginaires, qu'en font leurs habitants. La description des pratiques citadines des squatteurs constitue alors un analyseur de la ville vécue et pensée par ceux qui précisément n'ont pas la parole, et dont les opinions comme les pratiques sont ignorées, notamment dans les grands projets de rénovation mis en oeuvre par les pouvoirs publics. Ainsi le squat se fait-il porte d'entrée pour comprendre comment se tisse un habiter dans des espaces et sur des territoires, supposés inhabitables*"¹²³

Si nous souhaitons nous concentrer sur l'habiter dans l'espace urbain, pour autant il ne faut pas cliver les dimensions spatiales: habiter la ville est lié à habiter un chez soi. Ainsi nous nous interrogerons sur l'habiter la ville développé depuis l'hébergement au 115 (chapitre 8), vers l'habiter la ville depuis le squat de la Poterie (chapitre 10).

3. Opérationnaliser le concept

Il s'agit désormais pour la chercheuse de passer de l'abstraction théorique à l'opérationnalisation de la notion d'habiter la ville. Deux dimensions entrent en compte d'abord dans ce processus, la définition des échelles et des temporalités. Il s'agira en effet de mettre en lumière

122 LEROUX N., « Qu'est-ce qu'habiter ? Les enjeux de l'habiter pour la réinsertion », VST - Vie sociale et traitements 1/2008 (n° 97) , p. 14-25 page 2

123 BOUILLON F., 2009, *Les mondes du squat, anthropologie d'un habitat précaire*, collection Partage du savoir, 2009, préface de Michel Augier page 9

par le protocole d'enquête les échelles spatiales d'inscription d'un habiter la ville. Se situe t-on à l'échelle de la rue, du quartier, de la commune? Dans le cadre d'une recherche située, nous laissons le terrain laisser émerger les réponses à ces questionnements de recherche sans pré-hypothèse. Nous verrons notamment plus après dans l'analyse des résultats la mise en lumière d'espaces-interface entre le squat et la ville, participant à définir un habiter la ville spécifique.

Les temporalités enfin sont à prendre en compte à l'échelle de la journée et de la semaine, temporalités du quotidien, selon les temps individuels et collectifs comme le souligne Yves Grafmeyer: *"L'étude des espaces, sinon habités, du moins fréquentés par les citadins, doit impérativement être croisée, comme le préconisait Lefebvre, avec une approche des temps individuels et collectifs. Cet impératif méthodologique est d'autant plus actuel que nous assistons de plus en plus à une diversification des temps individuels."*¹²⁴ Pour cet auteur, cette dimension révèle la notion de contrainte intrinsèque à l'espace urbain déjà évoquée avec la proposition de Mathis Stock d'un habiter comme *"faire avec l'espace"*: *"L'observation des rythmes du citadin ordinaire, et plus largement de ses pratiques et de ses usages, permet de mieux saisir à la fois la diversité et les similitudes quant aux manières de vivre, de penser et d'habiter la ville. Elle révèle également à quel point il convient de ne jamais oublier les dimensions et les contraintes objectives qui interviennent d'une manière ou d'une autre dans la vie des urbains. (...) Par conséquent, si la ville apparaît comme un produit sans cesse travaillé par l'activité des citadins, ceux-ci sont eux-mêmes, dans une plus ou moins large mesure, un produit des conditions sociales et urbaines. »*

Parallèlement à la prise en compte de ces deux paramètres, nous proposons trois entrées pour approcher l'habiter en ville: les pratiques, les représentations et l'affectif.

3.1 Les pratiques

Nous avons avec les travaux de Mathis Stock l'intérêt d'aborder l'habiter la ville par la pratique des lieux. Jean Yves Authier semble rejoindre cette analyse et de manière opérationnelle basée sur ses propres études, nous invite à examiner *"comment ces citadins conjuguent usages du quartier, usages du logement et usages des autres espaces de la ville."*¹²⁵ Il propose notamment d'observer les lieux de travail et les activités connexes qui s'y tissent comme la prise du déjeuner du midi, les activités du temps libre et la localisation des réseaux sociaux personnels. Dans notre cas il faudra savoir adapter de telles propositions aux caractéristiques socio-économiques des personnes

¹²⁴GRAFMEYER Y., 2005, *Sociologie urbaine*, Sociologie 128 Armand Collin, 128p.

¹²⁵AUTHIER J-Y ; BENSOUSSAN B. ; GRAFMEYER Y., 2001, *Du domicile à la ville : vivre en quartier ancien*, Paris, Anthropos, 214 p. page 134

enquêtées, qui sont pour la plupart en situation de précarité économique et sans autorisation de travailler, et en situation illégale sur le territoire.

3.2 Les représentations.

Pour tenter de capter les représentations liées à la ville, il se pose la question des méthodologies mobilisées. Samuel Robert, Patricia Cicille et Alexandra Schleyer-Lindenmann choisissent de passer par l'entretien semi-directif et le questionnaire à visée qualitative pour "*appréhender les modes d'habiter le littoral par les représentations sociales du paysage*"¹²⁶ Pour notre part, en plus de l'entretien semi-directif, nous mobiliserons les méthodologies de la carte mentale et de la photographie, dont l'intérêt pour notre démarche sera décrit plus après.

3.3 Comment sonder l'habiter la ville: une entrée par l'affectif

Quel intérêt y'a-t-il de réaliser une entrée par l'affectif? D'abord, on note que la notion d'affectif est proche des notions d'appropriation et d'attachement, qui sont connexes à la notion d'habiter. Benoit Feildel souligne lui l'"*intérêt de surmonter l'apparente difficulté que poserait la prise en compte de l'affectivité et propose ainsi de renouveler les conceptions qui relèvent à la fois de la description et de la compréhension des phénomènes spatiaux, mais aussi de l'organisation et de la transformation des espaces.*"¹²⁷ En effet, il suggère que "*la forme particulière que revêt pour un individu ou un groupe d'individus le vécu d'un état sensible, l'expérience des sensations de plaisir ou de déplaisir, a une influence sur l'organisation des espaces.*"¹²⁸

La méthode d'hérméneutique cartographique développée par Benoit Feildel¹²⁹, si elle nous semble une piste méthodologique très intéressante pour la mise en lumière et la reconnaissance de la place de l'affectif dans les rapports spatiaux, nous semble hors de notre portée d'un point de vue technique et difficile à mettre en oeuvre étant donné le contexte de réalisation de l'enquête qui sera développé plus après (voir chapitre 6). Nous nous tournons donc vers les écrits de Denis Martouzet qui nous semblent applicables à la méthode d'entretien semi-directif que nous envisageons d'employer.

126 ROBERT S., CICILLE P., SCHLEYER-LINDENMANN A., 2016, Appréhender les modes d'habiter le littoral par les représentations sociales du paysage. In ROBERT S., MELIN H. *Habiter le littoral. Enjeux contemporains*, Presses Universitaires de Provence; Presses Universitaires d'Aix-Marseille, pp.79-93

127 FEIDEL B., « Vers un urbanisme affectif. Pour une prise en compte de la dimension sensible en aménagement et en urbanisme », *Norois*, 227 | 2013, 55-68. f page 1

128 Op cit page 2

129 Op cit page 4

Concernant le rapport affectif entre l'individu.e et la ville, Denis Martouzet constate que:

«cette construction n'est ni régulière ni constante mais réfère plus à des moments (premières « images urbaines », adolescence et premières pratiques urbaines autonomes, premier travail, première décohabitation d'avec les parents) qu'à des durées (le temps passé en ville, comme habitant de la ville), même si celles-ci ont leur impact (on apprend aussi à connaître la ville). Cela suggère que la construction de ce rapport affectif à la ville relève plus de la psychologie et des émotions que de la cognition et de l'apprentissage, même s'il est évident que la séparation radicale de ceux grands champs et de ces deux modes de construction est difficile à penser. »¹³⁰

"Aimez vous la ville ?" Denis Martouzet souligne le malaise et la difficulté que peuvent rencontrer ses enquêté.e.s pour répondre à cette question. Nous avons choisi pour notre part de demander seulement un endroit aimé et un endroit detesté dans la ville dans l'idée de faciliter l'appropriation de la question, mais nous constatons que cela pose toujours difficulté à la majeure partie de nos enquêté.e.s.

Denis Martouzet énonce quatre chances qu'à la ville de se faire aimer ou de se faire détester:

"- La première image qu'offre une ville, la première impression, lorsqu'elle est très négative ou très positive, va rejaillir sur l'évaluation affective que l'individu en fera, même bien plus tard. On peut bien sûr positionner temporellement cette première impression dans un parcours personnel mais elle ne survient pas de façon systématique et il va de soi qu'elle émane bien évidemment de la ville mais n'est réceptionnée qu'en fonction de l'état perceptif et émotif de l'individu à ce moment-là.(...)

- La deuxième « chance » peut se définir comme un ou des événements qui surviennent, marquants pour l'individu qui les vit et associés à une ville, simplement parce que c'est le lieu de déroulement de l'événement. (...)

- Troisièmement, il s'agit du moment de la première découverte de la ville, moment moins associé que dans les deux cas précédents à une ville en particulier, plutôt à la ville en général, même si, nécessairement, ce moment se passe dans une ville en particulier.

- Enfin, pour ceux qui initialement n'aiment pas la ville, ils peuvent, par apprentissage et utilisation au départ contrainte de cette ville, par l'acquisition de connaissances sur ce qu'elle offre, finir par aimer un peu plus la ville"¹³¹

La lecture de ces travaux nous convainc de l'importance de sonder le rapport affectif né de la première rencontre avec la ville française en général, et avec la ville de Rennes en particulier lors de la construction de notre guide d'entretien, mais également la prise en compte d'une pré-expérience

130MARTOUZET D. in PAQUOT T., LUSSAULT M., YOUNES C., *Habiter, le propre de l'humain*. La Découverte, « Armillaire », 2007, 390 pages. Page 23

131MARTOUZET D. in PAQUOT T., LUSSAULT M., YOUNES C., *Habiter, le propre de l'humain*. La Découverte, « Armillaire », 2007, 390 pages. Page 21

de la vie en milieu urbain dans les trajectoires résidentielles des personnes enquêtées.

3.4 Déconstruire la normativité

Il s'est posé la question éthique et méthodologique suivante: devrions nous répondre à la normativité de la notion d'habiter comme nous l'avons développé plus haut, ou autrement dit, devons nous chercher à définir un bon "habiter en ville"? Doit-on s'interroger sur une base de connaissances à avoir de la ville, fournie par les instances officielles par exemple, la pratique de certains lieux qu'il faudrait fréquenter? Cette approche est nous semble normative donc, mais aussi culturaliste, et ethnocentrée. Nous avons souhaité nous en éloigner pour tenter plutôt de mesurer une diversité dans les types d'espaces pratiqués représentés et "affectés" qui exprimerait une appropriation de l'espace urbain.

CHAPITRE 6: METHODOLOGIE ET PROTOCOLES DE RECHERCHE

1. Une recherche collaborative

Il nous semble en tout premier lieu très important de souligner que cette recherche a été menée en collaboration avec 4 autres chercheur.se.s enquêtant sur le même terrain : Anne-Cécile Hoyez, Céline Bergeon, Alice Cléry et Nicolas Mazard. Cette collaboration et la richesse des discussions qu'elle a permis ont été un élément déterminant dans la réalisation de ce rendu: ce travail ne serait pas ce qu'il est sans tous nos échanges, je tiens donc ici à les remercier. Ce choix de méthode de travail découle de plusieurs faits et positions: nous avons en effet une volonté de croiser nos regards sur cet objet d'étude selon nos entrées et nos disciplines d'origines, mais la nature du terrain nous a également pousser à collaborer. En effet il y a une forte densité de la vie associative sur ce terrain, telle qu'il est quasi impossible pour un.e chercheur.se d'assister à tous les temps forts (réunions, rassemblements, animations..). Nous avons donc mis en place un relais entre nous, et la transmission de compte rendus par le biais d'une plate-forme Core du CNRS.

De plus, nous avons été face à une saturation du terrain, composé d'une centaine d'adultes et de 70 enfants, ainsi que d'un petit nombre d'acteurs associatifs. Nous avons voulu veiller à ne pas les surcharger en terme de temps avec des questions similaires, et à ne pas faire évoquer à plusieurs reprises des trajectoires douloureuses. La question de la maîtrise de la langue a aussi opéré sur le terrain comme une contrainte: nous avons travaillé sans interprète, la méthodologie d'entretien appliquée ne nous a donc permis d'enquêter qu'auprès d'adultes ayant un bon niveau de français, ce qui a réduit considérablement l'échantillon des personnes avec lesquelles nous pouvions nous entretenir et entraîne bien sur une limite considérable dans nos résultats. Pour avancer dans la recherche avec cette contrainte, nous avons échangé sur la structuration de nos grilles d'entretien afin de mettre en lumière des axes communs et complémentaires dans nos questionnements. Nous avons ensuite veiller à communiquer entre nous les noms des personnes enquêtées afin de ne pas les re-solliciter inutilement. Enfin nous nous sommes communiquées les retranscriptions brutes des entretiens afin de disposer d'une base de données élargie.

J'ai également travaillé conjointement avec Alice Cléry et des bénévoles de l'association lors de l'animation des ateliers cartographie qui seront décrits plus loin. Dans la lignée de ce travail collectif, nous travaillons au montage de projets de valorisation de la recherche en commun, en

collaboration avec les membres de l'association, illustrant des articulations possibles entre la recherche universitaire et l'action associative.

2. Les conditions d'enquête auprès des habitant.e.s enfants et adultes

Les conditions d'enquête au squat de la Poterie sont spécifiques à plusieurs titres, et questionnent la chercheuse: comment adapter les méthodes d'enquête des sciences sociale à un échantillon de personnes migrantes vivant en promiscuité?

2.1 Les limites de la maîtrise du français

Nous l'avons vu, la question de la maîtrise du français a opéré comme une contrainte dans l'établissement de l'échantillon de personnes enquêtées. Il a fallu également adapter le niveau de langue à celui de chaque personne enquêtée, ce qui a du être pris en compte dès l'élaboration du guide d'entretien, et adapté à chaque interlocuteur/trice lors de chaque entrevue.

Ce critère d'échantillonnage s'est également exprimé auprès des enfants pour la passation des cartes mentales: nous avons tenté un essai de passation avec un enfant de 11 ans ne maîtrisant que très peu le français. Le recours à ses amis pour traduire ce qu'il dessinait n'était pas une méthode fiable permettant de conserver les données. Comme pour les adultes, nous sommes donc contraintes d'enquêter prioritairement les enfants ayant un bon niveau de français, en écartant un groupe dont il serait également intéressant d'étudier l'habiter la ville.

L'expression en français agit également comme un double filtre, créant parfois une peur de ne pas assez bien s'exprimer chez les personnes que nous sollicitons pour une entrevue. Par exemple, un homme avec qui nous communiquons très fréquemment et sans difficulté majeure pour la compréhension en français, a fortement insisté pour que sa femme, dont il juge le niveau de français meilleur que le sien, soit aussi présente pour l'entretien. Cet exemple nous permet de faire le lien avec un deuxième facteur rendant spécifiques les conditions d'entretien au sein du squat de la Poterie : la promiscuité.

2.2 La promiscuité

La promiscuité et le manque d'intimité au sein du squat qui caractérisent le quotidien de ses habitant.e.s s'appliquent aussi à la chercheuse qui cherche à y créer une bulle paisible pour la passation de cartes mentales ou d'entretiens. Aucun lieu ne s'y prête pour permettre de réunir des conditions d'enquête idéales: ne pas être dérangé.e par un tiers, ne pas être déconcentré.e visuellement ou sonoremment...

Les entretiens se sont déroulés soit au domicile de la personne enquêtée, soit dans le bureau de l'association, au sein du squat. Ces deux contextes amènent des limites et des biais différents.

2.2.1 Au bureau de l'association

Le bureau de l'association est composé de deux espaces : la pièce principale du bureau, meublée d'une grande table et de chaises, ainsi que d'une table basse et de fauteuils, et l'arrière bureau qui sert de lieu de stockage et où l'on trouve une table et des tabourets.



Le bureau – FVT



L'arrière bureau - FVT

Ces espaces permettent une relative tranquillité pendant les temps d'enquête. Ils restent néanmoins vitrés, ce qui donne le lieu à des déconcentrations volontaires de la part d'autres habitant.e.s, principalement des jeunes et des enfants. C'est aussi un lieu de passage des membres de l'association qui interrompent parfois et amènent des biais dans le cours de l'entretien: un homme a par exemple fait un grand éloge du travail de l'association au moment du passage d'une membre, qui s'en apercevant, s'est empressée de nous laisser.

Enfin cet espace est tout sauf neutre dans la dynamique du bâtiment: il s'agit du lieu de ressources du squat, où sont stockés des biens convoités comme les produits d'hygiène et de soin aux bébés et où ont lieu les distributions de nourriture. Les réunions décisives sur l'avenir du squat s'y tiennent porte close, bien qu'en pratique tout le monde puisse y participer, ce que de nombreux freins bloquent. Les biais peuvent dans ce lieu s'amplifier du fait que je sois pour ma part identifiée

comme bénévole de l'association.

Les cartes mentales ont fait l'objet d'une passation particulière. 3 cartes mentales (dont deux exploitables) ont été réalisées dans le grand hall lors du premier atelier cartographique. En effet la réalisation d'une carte mentale par un enfant a été perturbée par un début de conflit physique entre deux adultes. De plus, le grand hall est un espace circulaire et de jeu habituellement pour les enfants, dans lequel ils évoluent souvent sans surveillance d'un adulte, ce qui crée un contexte d'enquête différent de ceux décrits dans *Enquêter auprès d'enfants et de jeunes* par Patrick Rayou, Julie Delalande et Isabelle Danic¹³². Nous avons donc par la suite préféré organisé les passations des 11 cartes mentales suivantes dans le bureau et l'arrière bureau, afin de recréer un semblant de confidentialité et d'exceptionnalité pour l'exercice.

2.2.2 Au domicile des personnes enquêtées

Au domicile des personnes enquêtées, le reste de la famille et des connaissances au sein du squat est souvent présent ou circule entre intérieur et extérieur du logement. Cela occasionne des interruptions régulières pour s'occuper des enfants, mais également un regard parfois impactant des autres membres de la famille, comme le rapporte Alice Cléry. Nous pouvons pour notre part évoquer un entretien avec un jeune homme lors duquel son colocataire a majoritairement occupé l'espace de parole, ou encore un entretien lors duquel le jeune frère de la personne enquêtée a répondu en doublon aux questions posées à cette dernière. Ces co-présences impliquent inévitablement des biais qu'il est difficile à estimer lors de l'analyse. De façon plus technique, les bruits de fond de télévision, de cuisine affectent particulièrement la qualité d'enregistrement, ce qui complique le travail de retranscription.

2.3 La posture de "chercheuse impliquée"

2.3.1 Posture générale

Béatrice Colcul nous invite à nous questionner sur le choix des enquêté.e.s par la chercheuse impliquée dans son terrain¹³³. Pour notre part, les premières personnes enquêtées ont été celles les plus fréquentées dans le cadre d'autres activités de l'association, et donc avec lesquelles un lien d'interconnaissance et de confiance plus approfondi a été poussé.¹³⁴ Ce choix a été motivé par un besoin de ma part de mise en confiance par rapport à la pratique de l'enquête de terrain, doublée de

132 DANIC I., DELALANDE J., RAYOU P., *Enquêter auprès d'enfants et de jeunes*, Didact Education, Presses univ de rennes, 2006, 215 p.

133 Communication à la Journée Internationale des Jeunes Chercheurs 2017, Metz

134 Le lien entre activités de recherche et activités militant.e.s sera développé en chapitre 7

ma posture recherche-militantisme encore atypique.

Je me suis présentée en tant que chercheuse d'une manière relativement similaire auprès des enfants et des adultes:

Présentation de l'enquête:

J'écris un petit livre pour mon école sur les personnes du squat de la Poterie et sur comment c'est de vivre ici à Rennes. Pour m'aider à écrire mon livre je demande:

- à des personnes si elles sont d'accord pour discuter un peu avec moi

- à des enfants s'ils sont d'accord de faire des dessins avec moi pour m'aider

Dans le petit livre, si vous voulez, je ne dis pas votre nom, je donne un autre nom comme ça on ne pourra pas vous reconnaître. Quand j'ai fini d'écrire le petit livre, je reviens vous voir pour vous le montrer, et j'en donne un pour l'association.

La proposition d'anonymisation a été reçue différemment selon les personnes: certaines l'ont exigée, d'autres ont demandé à ce que leur vrai nom figure et ont dit ne pas vouloir que les visages soient floutés sur les photos intégrées. On peut supposer que l'anonymisation puisse être perçue comme une invisibilisation supplémentaire de leur existence par les enquêtés.e.s.

2.3.2 Quelle posture de recherche spécifique auprès des enfants ?

"Tu vas voir, tu vas être déçue" m'avait avertie D., enseignante d'arts plastiques en collège lorsque je lui ai exposé mes ébauches de protocole pour enquêter auprès des enfants du squat. Il faut donc se défaire des illusions de la quête de la pureté du regard de l'enfant, et se garder d'interpréter des réponses d'enfants en fonction d'idées préconçues.

Marie José Chombart de Lauwe nous met également en garde sur les écueils à enquêter auprès d'enfants, ce qui s'avère souvent en dépit de ce que l'on pourrait en penser plus compliqué que d'enquêter auprès d'adultes. "A l'âge où les enfants commencent à pouvoir s'exprimer oralement ou par dessin, leurs perceptions et leurs représentations sont déjà profondément conditionnées."¹³⁵ Il faut donc se garder des discours idéalisants, et se prévaloir du mythe de la perfection de l'enfant. De plus, il faudra toujours tâcher de se demander comment étudier la place de l'enfant dans la ville sans projeter les nostalgies de l'enfant que l'on n'est plus?

Il faudra également toujours veiller à se demander qui a-t-il derrière la démarche d'enquêter auprès d'enfants. Illes ne doivent en effet pas servir de prétexte, ou servir des buts d'adultes. Dans notre cas, le choix d'enquêter auprès des enfants du squat de la Poterie est parti d'un constat simple: près d'un.e habitant.e sur deux est un.e enfant. La lecture de ce constat a été très certainement

135 Introduction in Autrement 10/77 Dans la ville, des enfants, 1977

marquée par mes propres activités professionnelles en lien avec l'enfance, et le suivi des enseignements de Sandrine Depeau sur l'enfant dans la ville.

D. nous pose également une question éthique: faut-il "*faire faire*" aux enfants? L'enfant se situe en situation de domination par rapport à l'adulte à qui il va chercher à plaire, et à se conformer à cette attente. Cette situation est dans notre cas doublée d'un second rapport de domination, étant perçue comme affiliée à l'association, responsable du lieu et garante du respect des règles de vie commune dans le squat. Ce double rapport peut être parfois délétère pour l'étude: on peut citer l'exemple d'une passation de carte mentale avec un garçon de 12 ans. Cet enfant et nous sommes dans une relation insolence/autorité dans d'autres temporalités, ce qui a transparu lors de la passation et n'a pas favorisé la mise en place d'une bonne relation d'enquête. Néanmoins notre indetification dans le squat, la préconnaissance avec des liens de confiance forts établis avec certain.e.s enfants ont pu également être bénéfique pour le développement de relations d'enquête.¹³⁶

3. Protocole de recherche auprès des personnes enquêtées adultes

Le protocole de recherche que nous avons élaboré auprès des habitant.e.s adultes du squat de la Poterie repose sur deux méthodes d'enquête sur lesquelles nous revenons ici, la participation observante et l'entretien semi-directif.

3.1 La participation observante

L'observation participante est la méthode d'enquête la plus relative au travail ethnographique. Elaborée par les ethnologues comme Malinowski puis reprise par les sociologues de l'école de Chicago¹³⁷, pour le sociologue Bastien Soulé "*l'observation participante implique de la part du chercheur une immersion totale dans son terrain, pour tenter d'en saisir toutes les subtilités, au risque de manquer de recul et de perdre en objectivité. L'avantage est cependant clair en termes de production de données: cette méthode permet de vivre la réalité des sujets observés et de pouvoir comprendre certains mécanismes difficilement décriptables pour quiconque demeure en situation d'extériorité.*"¹³⁸

Cet auteur différencie cette méthodologie clairement de la participation observante, au delà

136 Concernant le lien entre recherche, engagement et militantisme sur le terrain, se référer au chapitre 7

137 DANIC I., DELALANDE J., RAYOU P., *Enquêter auprès d'enfants et de jeunes*, Didact Education, Presses univ de rennes, 2006, 215 p. page 98

138 SOULE B., « Observation participante ou participation observante? Usages et justifications de la notion de participation observante en sciences sociales » RECHERCHES QUALITATIVES—Vol. 27(1), 2007, pp. 127-140 page 2

d'une ressemblance terminologique qui selon lui est trop souvent la seule justification à l'utilisation de ce terme. Après une étude des travaux se rattachant à la méthode de la participation observante, Bastien Soulé relève 4 justifications mobilisées par les auteurs de ces études:

“La primauté de l’implication interactionnelle et intersubjective sur la prétention à l’observation objective”¹³⁹: pour Bastien Soulé “l’enjeu est de taille: il s’agit de dépasser les apparentes contradictions inhérentes à l’observation participante, pour embrasser complètement, et honnêtement, les inter-subjectivités du travail de terrain ethnographique. (...) L’approche préconisée n’est pas tant destinée à résoudre une difficulté plus ou moins incontournable, qu’à accepter les problèmes, tout comme la richesse, que représente l’intrication du chercheur et de son terrain”¹⁴⁰ ;

“Les cas de conversion expérientielle à un terrain ou un rôle singuliers”¹⁴¹, “une participation intense éclipant momentanément la lucidité et la disponibilité intellectuelle du chercheur”¹⁴², et enfin “une participation intellectuelle engagée”¹⁴³. Nous situons notre travail dans les première et quatrième justifications, le rapport à la subjectivité et à l'engagement et au militantisme dans la recherche seront explicités plus en avant dans le chapitre suivant.

Concernant les aspects techniques de la participation observante, nous avons pratiqué cette méthode durant 10 mois de terrain, de manière ouverte, en informant les membres de l'association de notre recherche lors de notre première rencontre, et en informant les habitant.e.s avec qui nous étions en contact lors d'échanges informels. Pour autant nous n'avons pas tenu à faire une annonce publique lors d'une réunion, de façon à privilégier l'interconnaissance à un éventuel étiquetage formalisé en tant que chercheuse. Pour la mise en place de la dimension observante, nous avons tenu des notes dans un carnet ou sur téléphone, soit directement quand la situation s'y prêtait, soit à la sortie du terrain.

3.2 Les entretiens semi-directifs, à visée qualitative

L'entretien semi-directif est une technique d'enquête répandue en sciences sociales permettant d'approcher la rationalité des acteurs/trices, tout en collectant la diversité et la variabilité de leurs points de vue. Nous avons réalisé une enquête transversale, c'est à dire une enquête visant à collecter les points de vue d'une population à un moment donné. Pour ce faire, nous avons établi un guide d'entretien représentant nos questionnements et servant d'appui lors de la passation.

Le guide d'entretien est structure en plusieurs parties:

139 Op cit page 4

140 Op cit page 5

141 Op cit page 6

142 Op cit page 8

143 Op cit page 10

Une première partie porte sur la trajectoire migratoire et résidentielle: la personne est invitée à parler de son parcours migratoire depuis son pays d'origine jusqu'à son arrivée à Rennes, et de la trajectoire résidentielle qui en a suivi. Il s'agit d'identifier des variables dans les trajectoires des enquêtés quant à l'expérience de l'habitat précaire et le développement de compétences qui peut y être lié. Il s'agit également de cerner le contexte de l'installation à Rennes et au squat de la Poterie.

Une seconde partie traite des perceptions affectives et des ambiances urbaines: Il s'agit d'identifier les rapports affectifs et une partie des représentations que les enquêtés attachent à la ville de Rennes. Il s'agit également d'identifier des lieux repoussoirs pour elleux. A la suite de Denis Martouzet, nous interrogeons des moments clés de l'expérience urbaine de l'enquêté.

Exemple de questions (l'intégralité du guide est disponible en annexe):

Vous avez des souvenirs du premier jour où vous êtes arrivé à Rennes? C'était où? C'était comment?

Votre première surprise?

C'est quoi votre meilleur souvenir à Rennes?

En troisième partie figure le thème de l'agenda de l'enquêté. Initialement prévu sur la semaine, il s'est en pratique focalisé sur les trois derniers jours. Il s'agit dans ce thème de cerner les pratiques urbaines de l'enquêté, y compris dans ses échelles spatiales et temporelles.

Exemples de questions:

Sortez vous le soir?

Le week end, (avec les enfants) que faites vous?

Un support cartographique a au départ été envisagé pour identifier les lieux et retracer les cheminements, mais l'option a été écartée en raison des conditions matérielles d'entretien. La carte est restée présente en appui pour identifier certains lieux et palier à des lacunes de français.

En dernier point figurent les variables, souvent déduites du reste de l'entretien, telles que l'âge, le genre, les statuts administratifs et familiaux, etc. Les entretiens ont été enregistrés avec l'accord des personnes.

Notre échantillon se compose de 9 personnes enquêtées, toutes habitantes du squat de la Poterie, dont les âges se répartissent entre 18 et 55 ans. Différentes situations familiales sont représentées: parents, grand père, célibataire sans enfant, en couple sans enfant; ainsi que plusieurs

statuts administratifs: autorisation de séjour provisoire, en cours de procédure, sous OQTF, sans procédure en cours.

4. Protocole de recherche auprès des personnes enquêtée.e.s enfants

Concernant l'enquête auprès des enfants habitant au squat de la Poterie, nous avons privilégié, en plus des entretiens informels découlant de la participation observante à la vie du lieu, deux méthodologies:

4.1 Le jeu de reconstruction spatiale

Le Jeu de Reconstruction Spatiale a été élaboré par Thierry Ramadier dans l'objectif de recueillir les représentations spatiales des enfants¹⁴⁴. Il permet notamment de compenser des compétences grapho-motrices pour les enfants qui dessinent de manière peu précise. Il est composé d'un plateau en feutrine jaune et de 8 types d'éléments conçus pour symboliser des bâtiments, des maisons, des espaces verts, des ilots ou quartiers, des surfaces comme des places, et des fils pour représenter les voiries et les cours d'eau. Le jeu fonctionne pour recréer une ville entière, mais aussi un parcours. Les éléments sont positionnés par le ou les enfants sur le plateau en réponse à la consigne donnée, ici "Représentez le quartier du squat". Il dure en moyenne 20 à 30 minutes pour un enfant, ici réalisé de manière collective avec 4 enfants de 6 à 10 ans, il s'est étalé sur 45 minutes. Concernant la méthodologie, on a noté l'ordre d'apparition des éléments sur la plateau et sur une grille accompagnée des éléments de discours, et on a pris des photos pour garder une trace de la mise en forme.

¹⁴⁴RAMADIER T., DEPEAU S., in DANIC I., DAVID O., DEPEAU S. (dir.) *Enfants et jeunes dans les espaces du quotidien*, coll. Géographie sociale, PUR, 2010, 269 p. Page 64



Réalisation du JRS au Squat de la Poterie, avril 2017

4.2 La carte mentale

La carte mentale trouve son origine dans les travaux du psychologue behavioriste Tolman. Elle permet saisir la cognition spatiale et environnementale et de retranscrire les représentations subjectives de la personne qui la dessine. Le dessin est également un médium prétexte à des échanges plus informels, permettant d'aborder des représentations sociales liées aux éléments figurés. La présence de la chercheuse est donc essentielle lors de la réalisation du dessin car elle permet de collecter des informations qui n'émaneraient pas du dessin fini, et ainsi d'approfondir l'analyse, comme le souligne Dewaele. Kiryaki Tsoukala a résumé l'épistémologie de l'analyse de la carte mentale dans son ouvrage, nous proposons au lecteur et à la lectrice de s'y référer.

La consigne posée a été: *"Dessine moi la ville de Rennes"*. Les cartes mentales ont été réalisées sur feuille A3 en papier épais, avec à disposition des feutres et crayons. Parfois une règle est demandé par les enfants, demande non anticipée pour laquelle nous avons donné notre accord quand cela était possible. Nous n'avons pas introduit de limite de temps. Nous avons à chaque fois préciser qu'il n'y a pas de bonne ou de mauvaise réponse, que ce n'est pas un exercice scolaire, et que les dessins seront traités anonymement.

Comme abordé précédemment, nous avons noté l'ordre d'apparition des éléments, ainsi que les éléments de discours associés. Il a fallu prêter attention lors de la réalisation à ne pas poser trop de questions pour ne pas freiner la dynamique du dessin.

Notre échantillon final se compose de 11 cartes mentales, réalisées par des enfants âgés de 6 à 12 ans, 8 filles et 3 garçons. Pour expliquer cet écart, il faut savoir que trois passations supplémentaires ont été réalisées avec trois enfants garçons mais n'ont pas été intégrées à l'échantillon en raison de biais expliqués plus après.

Les cartes mentales représentent en moyenne 8 éléments, en allant de 6 à 12 éléments figurés.

Il est à noter que certain.e.s enfants ont pu être enquêtés avec différentes modalités (JRS, carte mentale, atelier cartographique décrit dans le chapitre suivant) et certain.e.s ont les ont relié.

4.3 Enquêter des enfants de quel âge?

Lors de l'élaboration de notre échantillon, la question de l'âge des enfants participant à l'enquête s'est très vite posée. Kyriaki Tsoukala dans son enquête par carte mentale auprès de 77 enfants de Thessalonique¹⁴⁵, interrogés sur leurs représentations spatiales, a limité son échantillon à la tranche d'âge 11-12 ans. Il se base pour cela sur la typologie des stades de développement cognitif définie par Piaget, la tranche 11-12 ans étant celle du développement spatio mental. Ce choix a été posé de manière à exclure des paramètres liés au développement mental de l'enfant pour se concentrer sur l'objet de l'étude, c'est à dire "*la relation entre la représentation mentale de la ville et les facteurs spatiaux et sociaux*" à l'origine de la définition de l'échantillon.

Lors de l'élaboration du protocole, la question de l'âge pour débiter notre échantillon s'est posée. Si l'âge moyen de début pour ce type d'exercice est de 8 ans, nous avons connaissance d'enfants d'âge inférieur qui nous semblait pouvoir se prêter à cet exercice. Nous avons donc décider de tester en début de collecte de données notre consigne sur des enfants de la tranche 6-8 ans.

L'exercice s'est notamment révélé infructueux pour un enfant garçon de 6 ans,. En effet, dès le premier élément figuré, l'enfant nous le décrit comme fictif: "*comme une fusée, c'est un chateau*". Nous avons poursuivi l'exercice mais avons déclaré les matériaux inexploitable, le dessin a été laissé à l'enfant.

Par la suite, deux essais de passation de cartes mentales se sont révélés concluants auprès de deux enfants de la tranche 6-8 ans. Néanmoins un élément fictif a été représenté par une enfant agé de 6 ans.

145TSOUKALA K. *L'Image de la ville chez l'enfant*, coll. La bibliothèque des formes, Anthropos, 2001, 183 p.



Carte mentale d'une enfant de 6 ans sur laquelle figure le squat, le supermarché du quartier, un clocher emblématique du village du village attenant dans laquelle elle est scolarisée, et un zoo, fictif.

4.4 Apports réflexifs sur la pratique de la méthodologie de la carte mentale

Les passations de carte mentale ont été menées avec plusieurs enfants, parfois sans succès. Nous revenons ici sur ces échecs et les difficultés rencontrées afin d'en analyser les raisons et d'ainsi enrichir la poursuite de notre démarche de ces enseignements.

"Dessine moi la ville de Rennes"

Tou.te.s les enfants ont exprimé des réticences à l'écoute de la consigne. Illes semblent ne pas se sentir les capacités de représenter la ville de Rennes. D'abord, cette expression semble parler à peu d'enfants du squat. L'expression "quartier du squat" semble mieux convenir, ou bien encore "la ville où tu habites" pour une enfant. Les limites de l'objet "ville de Rennes" semblent floues pour certain.e.s. Cette intuition est confirmée par une discussion avec une enfant de 9 ans: quand je lui demande dans quelle ville elle habite, elle me répond "Gohier", le nom de l'arrêt de bus à coté du squat. La ville de Rennes semble être un objet flou pour les enfants aussi du fait de l'agglomération. Une enfant de 6 ans me représente par exemple comme premier élément le clocher de Noyal Chatillon sur Seiche, commune dans laquelle elle est scolarisée, quand je lui demande de dessiner Rennes.

Anna Dewaele nous apporte des éléments de réflexion lorsqu'elle cite Camille Biache qui remarque: *"lorsque qu'on s'adresse à des enfants de CM avec une question du type "Qu'est ce que la ville?", la réponse fuse alors "Hé ben, la ville c'est la ville, tiens!" [...] Réponse merveilleusement tautologique, qui doit clore la discussion. D'autant que les enfants ne se posent aucune question. La*

*ville existe, elle est.*¹⁴⁶ Marie José Chombart de Lauwe nous rappelle quant à elle que le dessin "exprime en partie un état éphémère de l'auteur"¹⁴⁷ qu'il faut se garder de sur-interpréter ou sur-généraliser, en prenant en compte l'extrême mobilité émotionnelle de l'enfant dépendante du contexte immédiat.

Beaucoup d'enfants proposent aussi de dessiner plutôt le squat et ses abords, car illes disent le connaître mieux. Le fait qu'illes soient interrogé.e.s depuis ce lieu joue ainsi certainement. On remarque qu'illes s'inspirent de ce qui les entoure et ajoutent par exemple des rideaux aux fenêtres "parce qu'il y en a", nous dirent plusieurs. Peut être aussi ont-illes conscience d'habiter dans un endroit à part, et que c'est la raison pour laquelle on les questionne à cet instant.

A ces réflexions s'ajoutent des difficultés évoquées plus tôt quant au niveau de français, à l'âge et à la relation d'enquête qui firent que trois cartes mentales furent retirées de notre échantillon.

5. Le travail photographique avec les habitant.e.s adultes et enfants

L'idée de passer par la photographie pour saisir les représentations spatiales des habitant.e.s du squat de la Poterie est venue tôt dans la constitution du protocole de recherche. Elle s'est enrichie de la lecture de trois travaux : l'enquête géo-photographique¹⁴⁸ menée par Béatrice Chaudet et Carine Péribois pour cerner les modes d'habiter des séniors tourangeaux, et deux sources artistiques et documentaire découvertes par sérendipité dans le montage de cette méthodologie, Regards d'enfants 2, et Disponables perspectives¹⁴⁹ coordonné par Amy Lineham. Nous invitons vivement le lecteur et la lectrice à consulter ces passionnants travaux.

Récit de l'expérience photographique « La ville de Rennes vue par les personnes migrantes du squat de la Poterie »

L'idée de confier un appareil photo jetable 36 poses à 4 familles habitant au squat de la Poterie en leur demandant de photographier "la ville de Rennes" s'est vite confrontée à la réalité du terrain, nous montrant une fois de plus qu'on avance par tâtonnement dans un "bricolage de la

146 DEWAELE A., Dessine-moi ta ville aujourd'hui et demain... Représentations et imaginaires urbains des jeunes citadins de Chandigarh, Carnets de géographes, n° 3, décembre 2011 Rubrique Carnets de terrain

147 Introduction in Autrement 10/77 Dans la ville, des enfants, 1977

148 Chaudet Béatrice, Péribois Carine, « Une enquête géo-photographique participative pour interroger les modes d'habiter des séniors tourangeaux : une proposition méthodologique », *Noroi*, 3/2014 (n° 232), p. 23-34.

149 Site internet: <https://disposableperspectives.wordpress.com/>

recherche”¹⁵⁰

En effet au sein du squat il est très rare de pouvoir voir une cellule familiale isolée du reste de la dynamique sociale du lieu. Les personnes se fréquentent par communauté, ou bien selon le voisinage et les affinités, et la promiscuité des lieux fait qu'il est compliqué de s'isoler, ou de le rester car les portes des espaces privés s'ouvrent très fréquemment. Nous avons également conscience d'apporter une ressource rare au sein du squat, et nous cherchons dans la mesure du possible à éviter d'éventuels problèmes ou jalousies qui seraient délétaires pour les personnes à qui nous aurions confié des appareils photos. Nous prenons au début le parti de « confier un secret » aux participant.e.s, et nous rendons vite compte que le mot est vite passé dans le squat quand nous toquons quelques minutes après chez une autre famille et qu'une enfant ouvre en disant: « Ah tu viens pour le... « clic clic » », mimant un appareil photo.

Concernant les enfants, Marie José Chombart de Lauwe nous met en garde sur les limites de l'utilisation d'un appareil photographique *"dans l'ardeur de la découverte, l'enfant peut prendre pour cible n'importe quel aspect de l'environnement qui ne le retient pas vraiment »*¹⁵¹

En contexte allophone et parfois tendu, se pose l'enjeu de laisser aux parents le choix de la décision de participer ou non à l'expérimentation... tout en devant passer par les enfants pour traduire, qui sont donc au courant du projet avant leurs parents, et souvent très enthousiastes. 4 appareils ont donc finalement été confiés, un à appareil photo a deux familles liées par l'amitié de leurs deux filles qui ont décidé de faire l'expérimentation ensemble; un à une famille originaire de Mongolie, qui a été assimilé à « un appareil photo pour la communauté mongol ». J'ai proposé un appareil photo à une famille qui a refusé pour des raisons de sécurité, par peur que les photos soient à un moment publicisées sur internet et qu'elles puissent être reconnu.e.s dans leur pays d'origine. L'appareil a donc été confié à un jeune homme d'une vingtaine d'années. Le quatrième appareil a été confié à une mère célibataire et ses trois enfants, mais il s'avèrera qu'elles ne seront pas présents sur le territoire rennais la majeure partie de l'expérimentation.

Le protocole repose sur un appareil photo jetable 36 poses, un carnet pour noter quatre paramètres : qui ou, quand pourquoi, rappelant la consigne « photographie ta ville de rennes » et contenant mes coordonnées téléphoniques. Le délai donné est de deux semaines pour prendre les photos. Il est indiqué que les photos papier seront données aux participant.e.s et qu'elles seront anonymisées si incluses dans un rendu. Je suis passée très régulièrement chez les participant.e.s pour suivre l'évolution de l'expérimentation et ait pu remarquer un rythme lent de prise des

150Benoît Feildel. Le bricolage et l'herméneutique comme principes méthodologiques dans l'enquête en sciences sociales : Un outil cartographique pour révéler la relation affective aux espaces de vie. *ESO Travaux et Documents*, Espaces et Sociétés - UMR 6590, 2016, pp.89-99.

151Introduction in Autrement 10/77 Dans la ville, des enfants, 1977

photographies. La temporalité explique selon nous principalement ce fait: nous nous situons comme vu au chapitre 4 en fin puis sortie de squat. Les personnes sont préoccupées par leur insécurité résidentielle qui se fait plus pesante à l'approche du "17", l'expérimentation photographique ne semble pas à même de susciter de vif intérêt à cette période très chargée pour le quotidien des familles, occupées à faire leurs cartons. Seul le jeune homme me remettra son appareil photo dans le délai imparti. Les autres appareils ont été récupérés le jour de la fermeture du squat, le 17 juillet 2017, les derniers clichés faisant office de photos souvenirs pour les participant.e.s. Les photographies ont été remises lors d'un pique nique visant à rassembler les ancien.ne.s habitant.e.s du squat de la Poterie, et ont fait l'objet d'une discussion sur leurs significations. Néanmoins la sortie de squat a occasionné une perte d'un certain nombre d'enquêté.e.s. Cet essai méthodologique, qui illustre donc bien toutes les contraintes inhérentes à l'enquête en terrain éphémère et en promiscuité, a cependant permis de mettre en lumière certains points du rapport à la ville des habitant.e.s enquêté.e.s que nous relayerons en troisième partie.

CHAPITRE 7: POSTURE ET ETHIQUE DANS LA RECHERCHE

1. Etat des lieux d'un engagement

1.1 L'engagement dans la recherche

Pour certains chercheurs, le scientifique doit tendre à l'objectivité et doit pour ce faire s'abstenir d'engagements sur le terrain qui pourraient biaiser son regard. Ainsi pour le linguiste Charaudeau, *"un chercheur n'est pas un militant (ce qui ne l'empêche pas de l'être par ailleurs), et son choix n'a pas à être en l'occurrence politique. Son choix est un choix intellectuel : le choix politique implique un positionnement a priori pour ou contre ; le choix intellectuel engage à rendre compte de toutes les données d'un événement."*¹⁵² Il revendique donc *"haut et fort, la possibilité pour le chercheur d'avoir une parole de dénonciation, d'indignation, de combat, bref une parole militante, mais en d'autres lieux et avec une autre finalité."*¹⁵³

A l'inverse de ce positionnement vis à vis de l'engagement dans la recherche, pour Ripoll que nous rejoignons, *"le premier danger dans l'utilisation d'un terme comme « militant » ou « engagé » est qu'elle laisse croire que les autres ne le sont pas."*¹⁵⁴ Avec Morelle ils développent: *"l'implication ou « l'engagement » du chercheur n'est pas un choix. (...) Quoi qu'il en soit, tout chercheur est engagé ou impliqué dans le monde et ne peut s'en extraire. Qu'il le veuille, qu'il le sache ou non, il adopte une posture (et en exclu d'autres). Il ne peut pas ne pas choisir. Le problème principal, en matière d'éthique comme de scientificité, c'est que la croyance en l'absence possible d'engagement semble fortement répandue voire dominante : il y aurait d'un côté des chercheurs engagés (militants) et de l'autre des chercheurs neutres (impartiaux)."*¹⁵⁵

En effet, *"l'objectivité scientifique apparaît (...) comme une chimère. Explorer et déconstruire des faits sociaux ou culturels s'opère nécessairement dans un cadre et selon un regard car l'exhaustivité est un horizon inatteignable. De même, un peintre qui représente un paysage choisi ce qu'il figure ou non dans son cadre. Dès lors, assumer sa subjectivité participe d'une démarche honnête, exposant ses biais, indiquant au lecteur et à la lectrice son point de vue ce qui permet l'objectivation."*¹⁵⁶

152 CHARAUDEAU P., « Le chercheur et l'engagement. Une affaire de contrat », argumentation et analyse du discours [en ligne], 11 | 2013, mis en ligne le 20 octobre 2013, consulté le 22 novembre 2016. page 4

153 Ibid page 11

154 RIPOLL F., La géographie comme science sociale, la démarche « critique » et l'épistémologie.

Réflexions à partir d'une thèse sur les mouvements sociaux, chercheur en géographie, Université de Caen, <http://eegeosociale.free.fr/img/pdf/ripolletique.pdf> page 2

155 MORELLE M., RIPOLL F., « Les chercheurs face aux injustices : l'enquête de terrain comme épreuve éthique », Annales de géographie 2009/1 (n° 665-666), p. 157-168 P 165

156 DYATER, Géographie et engagement aujourd'hui en France. Quand la science prend parti..., Recherche collective DYATER, 2017, Rennes (à paraître)

1.2 Auto-ethnographie d'un choix de recherche¹⁵⁷

"Un jour, il faudra que tu arrives à nous dire pourquoi tu as choisi de travailler sur un squat de migrants" m'a dit Céline Bergeon, co-directrice de ce travail, au cours de l'un de nos premiers rendez-vous. Cette demande rencontra une conviction que la scientificité en sciences sociales ne peut espérer être approchée que par la prise en compte des filtres subjectifs, issus des différentes dimensions de son parcours de vie, constituant le regard de le/la chercheur.se: "d'où on parle".

Morelle et Ripoll soulignent en effet qu'une "approche positiviste ignore les émotions ainsi que le contexte social dans lequel le chercheur évolue, éléments clefs dans le choix d'une question de recherche."¹⁵⁸. Ces géographes invitent chaque chercheur.se à "prendre conscience de son propre système de valeurs et de son histoire personnelle"¹⁵⁹ Il y a en effet un enjeu de recherche "de situer et de déconstruire le travail."¹⁶⁰

Nous proposons donc de s'adonner à un petit travail d'auto-ethnographie, qui pour Dupond "permet de rendre compte de l'expérience du chercheur, tout en constituant un moyen, à partir de cette expérience, d'éclairer les choix scientifiques du chercheur, les hypothèses soulevées, les interprétations qu'ils/elles livrent dans les textes scientifiques."¹⁶¹

J'espère donc que ces quelques lignes sauront apporter des clés de compréhension aux facteurs qui ont conduit au choix d'un tel sujet, et permettra de contextualiser le traitement qui en sera fait.

Du plus loin dont je me souviens, et bien avant que je songe à la formuler en ces termes, la question de l'habiter était présente. J'ai été touchée très jeune par la rencontre de personnes sans abri dans les rues des villes où j'habitais, avec qui je demandais à mes parents l'autorisation de partager ma nourriture. Une pièce était d'ailleurs employée au sein de la maison familiale pour héberger des connaissances en mal de logement. Mon jeu favori enfant était de jouer au Samu Social avec des Playmobil, et lorsque je rêvais d'aventures avec ma grande amie d'enfance, cela prenait la forme d'épopées à roulotte. Les questions du dénuement d'habitat et de ses formes minimales... m'habitaient déjà à l'époque.

¹⁵⁷Pour des facilités d'écriture, cette partie est partiellement rédigée à la première personne.

¹⁵⁸MORELLE M., RIPOLL F., « Les chercheur-es face aux injustices : l'enquête de terrain comme épreuve éthique », Annales de géographie 2009/1 (n° 665-666), p. 157-168.p.157

¹⁵⁹Ibid. Page 166

¹⁶⁰Ibid.p.162

¹⁶¹DUPONT L.,«Terrain, réflexivité et auto-ethnographie en géographie » Géographie et cultures [en ligne], 89-90 | 2014, page 1 mis en ligne le 09 octobre2015, consulté le 22 novembre 2016.

Cet intérêt s'est prolongé et formalisé dans mon propre parcours par la suite. J'ai notamment connu une période dans laquelle j'ai cherché à réduire mon habitat au minimum supportable au long cours, et ai ainsi passer un an et demi "à sac à dos". Cette recherche d'un ascétisme de mon habitat se doublait alors d'un vif intérêt pour l'autoconstruction en matériaux naturels: alors que j'avais fait le choix de ne plus en avoir, je parcourais des kilomètres pour aller aider des inconnu.e.s à construire leur maison.

Aux cotés de cet intérêt personnel ont émergé des questions de recherche avec la construction de mon parcours universitaire, entre géographie et anthropologie, entre Orléans, Toulouse et Rennes. Je me suis notamment interrogée sur la question du nomadisme - quand peut on dire qu'on habite une ville, un lieu? - en suivant une intuition d'apprentie chercheuse: les voyageur.se.s développent des capacités à développer un habiter n'importe où, et plus rapidement. Ces questionnements se firent de plus en plus profonds avec ma rencontre à l'Université Toulouse 2- Le Mirail, de la géographie sociale par l'étude de Guy DiMéo sur les représentations spatiales des habitant.e.s en vallée d'Aspe.

Mon expérience d'un habitat minimal s'est mué par la suite en intérêt personnel pour des formes d'habitat temporaire: vie en camion aménagé, yourte etc. Un intérêt alors aussi doublé d'une grande curiosité scientifique, mais qui fit naître des dilemmes quant à la question de la posture de la chercheuse. En effet, je ne souhaitais pas étudier sur mes proches, afin de ne pas troubler nos relations amicales par la relation d'enquête, et pour pouvoir séparer mes temps et lieux de travail de mes temps et lieux privés.

Dans le spectre large des habitats temporaires, pourquoi choisir d'étudier un squat plus qu'un campement par exemple? Cela pourrait s'expliquer par un amour de la ruine et du détournement d'espaces, dont les racines sont à chercher dans l'enfance également, ou je passais les samedis à voir mon père organiser des temps créatifs dans la friche culturelle qu'il avait ouverte dans une ancienne menuiserie, et les dimanches à partir à moto à explorer avec lui des bâtisses abandonnées. De ce temps est né une fascination pour les interstices urbains et la place qu'ils laissent à d'autres possibles.

Pourquoi étudier un squat de personnes migrant.e.s, plutôt qu'un squat politique ou de sans abris? Je me suis impliquée bénévolement durant 2 ans au sein d'un lieu d'accueil pour personnes sans abris à très bas seuil d'exigence à l'entrée. Cette expérience associative a pour moi levé le voile sur le criant paradoxe de la problématique du logement en France (2,6 millions de logements vacants

pour 141 500 personnes sans-abri¹⁶² en 2016). Au delà de mes questionnements personnels et de recherche autour l'habiter temporaire se pose donc aussi dans mes réflexions et mes engagements la question des inégalités et des injustices socio-spatiales. C'est donc une volonté de mettre en lumière dans mes travaux des rapports de dominations inscrits spatialement qui m'ont orienté vers la géographie sociale et ont conduit mon choix du laboratoire ESO pour ma formation de Master. Les enseignements d'Anne Cécile Hoyez sur les faibles droits d'accès au système de santé des personnes migrantes m'ont sensibilisée au traitement qui leur est fait sur le territoire français. La première injustice n'est-elle pas l'arbitraire de l'endroit où l'on naît, conditionnant une large dimension des trajectoires de vie dans un système de droit basé sur la nationalité.

Cette sensibilité à la question des inégalités et des injustices socio-spatiales se traduit donc dans le souhait de travailler sur une thématique engagée, avec l'envie de produire une recherche qui puisse être utile. Comme nous disent Morelle et Ripoll, *"en deçà de la production scientifique académique et pour cette production, il y a soi. En deçà de l'éventuel statut de fonctionnaire et du devoir de réserve qu'il comporte, il y a le sens que l'on donne non seulement à son travail, mais à sa vie."*¹⁶³

Enfin cette enquête accorde une place conséquente aux enfants, proportionnelle au regard de notre échantillon mais relativement large au regard de celles qui leurs sont accordées dans les productions contemporaines en sciences sociales. Choisir d'enquêter auprès des enfants du squat découle également d'un parcours tant personnel que professionnel et universitaire. Animatrice auprès d'enfants durant plusieurs années, j'ai été sensibilisé à ce public en tant qu'objet de recherche lors de la réalisation d'un mémoire collectif d'anthropologie sur la culture enfantine, avec la découverte des travaux de Julie Delalande, qui propose à ses pairs d'envisager les enfants comme une "tribu du proche"¹⁶⁴. Cet intérêt éveillé s'est par la suite nourri des enseignements du module Enfant dans la ville proposé aux masterant.e.s DYATER par Sandrine Depeau, qui a accompagné le montage du protocole consacré aux enfants dans cette enquête.

2.Ethique de la recherche

Cette partie intitulée "éthique de la recherche", ne saurait nous exempter d'imprégner de ce

16221e rapport sur l'état du mal logement en France 2016 par la Fondation Abbé Pierre, consultable ici:

<http://www.fondation-abbe-pierre.fr/21e-rapport-etat-mal-logement-2016>

163 MORELLE M., RIPOLL F., « Les chercheur-es face aux injustices : l'enquête de terrain comme épreuve éthique », *Annales de géographie* 2009/1 (n° 665-666), p. 157-168 page 166

164VIELLOT F., BOCQUET Q., ARNAUD E., Culture enfantine et construction identitaire, Mémoire de Licence p 1

sujet l'ensemble de ce mémoire, qui serait sinon vide de toute réelle pratique de l'éthique. En effet, "si l'éthique devient un paragraphe obligé de la rédaction d'une recherche cela ne conduira-t-il pas à une perte de sens, à faire de l'éthique une coquille vide ?"¹⁶⁵ Nous espérons que cette préoccupation qui fut constante au long de la recherche transparaîtra dans cette restitution écrite.

Pour Collignon, "en France, le terme «éthique» croise rarement celui de « recherche », dans les publications comme dans les formations de géographie."¹⁶⁶ Je suis donc grée ici à la géographe sociale Rachele Borghi pour nous avoir donné l'opportunité de nous approprier pleinement cette notion par un riche travail de bibliographie et de réflexions menée collectivement avec les M2 DYATER et auxquels ces écrits doivent beaucoup¹⁶⁷.

2.1 La logique de don/contre don: est ce que ca suffit?

Au delà des définitions théoriques, comment construire et mener une recherche éthique? En effet, "la question de l'éthique se matérialise formellement lors de la confrontation avec son terrain"¹⁶⁸. La première démarche qui nous vient à l'esprit est celle de la logique don/contre don, que Collignon évoque dans son article "L'éthique et le terrain" et qu'il analyse Bautes et Marie dit Chirot " « Faut-il entrer dans la lutte auprès des dominés ? », s'interroge B. Collignon (2010) : les chercheurs « construisent leurs carrières grâce à la collaboration des « cherchés », mais quels bénéfices ceux-ci en tirent-ils ? » (p.71). Ainsi formulé, le problème est présenté comme étant situé dans une logique de don et de contredon entre le chercheur et ses informateurs : ces derniers procureraient aux chercheur-es les informations qui lui permettront ensuite de construire une carrière à l'intérieur du monde académique ; aussi, celui-ci leur serait, d'une certaine manière, redevable. Selon cette position, l'exigence de réciprocité justifie alors l'engagement du chercheur aux côtés des « enquêtés ».¹⁶⁹

A quel.le.s acteurs/trices du terrain suis-je redevable en tant que chercheuse? A la fois aux enquêtés.e.s, adultes comme enfants qui ont donné de leur temps pour la recherche et accepté de

165 COLLECTIF D'AUTEURS (2008), « Quel sens et quels usages de la notion d'éthique au sein de la géographie ? », Travaux et documents de l'UMR 6590-ESO n° 27 – dossier « l'espace social : méthodes et outils, objets et éthique(s) – Ecole d'été de géographie sociale, 2006 », Rennes, P. 55-66. page 57

166 COLLIGNON B., « L'éthique et le terrain », L'information géographique n°1, p.63-83,2010. Page 63

167 Cette réflexion est retracée dans l'article collectif "Géographie et engagement"

168 DYATER, Géographie et engagement aujourd'hui en France. Quand la science prend parti..., Recherche collective DYATER, 2017, Rennes (à paraître) page 7

169 BAUTES N., C. MARIE DIT CHIROT, " Pour une géographie sociale de l'action", Carnets de recherche, [en ligne] consulté le 23 novembre 2016.

URL

[:HTTP://WWW.CARNETSDEGEOGRAPHES.ORG/CARNETS_RECHERCHES/RECH_04_01_BAUTES.PHP](http://www.carnetsdegéographes.org/carnets_recherches/rech_04_01_bautes.php)

confier des trajectoires très souvent douloureuses. Mais également aux membres de l'association, qui m'ont ouvert le terrain, lancée sur des pistes, et qui ont accepté une posture au croisement de la recherche et du militantisme un peu atypique.

Nous nous sommes donc saisis de cette logique pour l'intégrer dans la conception des protocoles d'enquête. Les photographies produites pour les besoins de la recherche sont ainsi données à leurs auteur.e.s, les cartes mentales réalisées peuvent être conservées par leurs jeunes auteur.e.s après photocopie et une restitution individuelle avec les personnes enquêtées est prévue, avec présentation de l'objet "memoire". Concernant les acteurs/trices associatif.ve.s, le rendu leur sera communiqué avec ouverture pour discuter du contenu. Il pourra être cité par la suite, pour attester de l'intérêt scientifique que suscite les expérimentations type "squats de personnes migrantes encadrés associativement", et participer à témoigner de l'expérience vécue au sein du squat. Les matériaux produits réstant la recherche peuvent participer à la construction de la mémoire d'un lieu voué à disparaître tant dans sa forme sociale que matérielle.

Lors d'une enquête auprès de personnes en situation de précarité, la question du rapport à l'argent peut survenir à un moment donné sans que la chercheuse y soit préparée, ce qui fut notre cas. Ainsi à la fin d'un entretien, une personne du squat m'a fait part de ses difficultés à se procurer un produit de première nécessité. Comme nous le reporte ce groupe d'auteur.e.s, "*dans un pays comme les Etats-Unis, il ne viendrait sans doute pas à l'idée d'un chercheur de faire un entretien sans rémunérer son informateur*", en France c'est un contre-don qui ne se pratique pas. Mais peut-on déceement refuser une aide financière minime permettant à une personne de rester dans la dignité, alors que cette personne vient de prendre de son temps et de son énergie pour évoquer son parcours souvent très sensible? Dans la précipitation de l'instant, il fut fait par tâtonnements, plus que décidé, de ne pas donner d'argent sur la temporalité de l'entretien, mais d'en donner lors d'une autre sollicitation plus éloignée du contexte d'enquête.

2.2L'éthique en une "manière d'être" et une "façon de faire"

Néanmoins ce calcul de logique de don/contre-don ne saurait suffir à constituer en lui même une démarche éthique. Celle-ci ne saurait être sans une "manière d'être" et une "façon de faire" du/de la chercheur.se. Ansi pour Blidon, "*une démarche éthique signifie une disponibilité particulière à l'autre en terme de confiance mutuelle et d'écoute*".¹⁷⁰ Glon parle lui de recherche collaborative:

170 BLIDON M., La géographie des homosexualités, entre éthique, épistémologie et déontologie, L'espace social : méthodes et outils, objets et éthique(s), 2006, Rennes, France page 5

"Toute recherche menée par un outsider s'appuie sur le consentement libre, éclairé (*free, prior and informed consent*) des autochtones et ne doit en aucune manière leur porter préjudice à aucun moment ou nuire à leur bien-être. C'est dans cet esprit que la recherche sera collaborative ou ne sera pas."¹⁷¹

Cette attention constante au bien être et au consentement de l'enquêté.e se déploie dans un contexte d'autant plus favorable que le temps de terrain est long, comme ce fut le cas ici où nous y avons passé 10 mois consécutifs. Ainsi comme nous dit Brachet, "*l'intérêt scientifique et éthique d'un terrain relativement long, réside justement dans le temps dont on dispose pour se positionner, prendre ses repères et ne pas (trop) brusquer les gens, les choses. Le temps d'une observation participante « pertinente », qui laisse la quotidienneté se réinstaller suite à notre intrusion, le temps d'être proche en essayant de n'être ni « intérieur » ni « extérieur » de façon radicale.*"¹⁷² En effet autrement pour Collignon, "*en recherche qualitative, le chercheur veut faire émerger une parole dans le respect de son interlocuteur mais, le plus souvent, il ne peut attendre et tente de provoquer cette parole plutôt que de patiemment attendre qu'elle se forme.*"¹⁷³ Il s'agit pour nous de laisser le temps à la parole de se former, mais également de s'abstenir d'enquêter une personne que nos questionnements pourraient mettre dans une situation trop douloureuse ou inconfortable, et respecter son envie ou son besoin d'interrompre une collecte de données.

3.Un engagement militant sur le terrain de recherche

Ainsi comme un homme et une femme politique déclarent l'inventaire de leurs possessions à leurs concitoyen.ne.s pour se prémunir de conflits d'intérêt, faudrait-il lister les activités bénévoles et militantes réalisées sur le terrain à ses pairs? Voici donc un état des lieux de mes pratiques militantes sur le terrain de recherche: J'ai commencé par assurer un soutien scolaire hebdomadaire pendant 3 mois avec deux enfants de 9 et 12 ans. J'ai ensuite participé à la création, l'animation et la coordination d'une permanence de soutien administratif, deux fois par semaine. L'objectif de cette permanence était de soulager les membres permanent.e.s en reprenant le remplissage de dossiers administratifs communs (demande d'AME, de CMU, exonération de frais de cantine scolaire, lettres...), ainsi que le suivi de la constitution des dossiers de pièces justificatives pour la Préfecture. A

171 GLON E., « La recherche collaborative en géographie avec les autochtones. Elements pour une approche critique », Geocarrefour [en ligne], 90/3 | 2015, mis en ligne le 01 janvier 2017, consulte le 28 septembre 2016. URL : [http:// geocarrefour.revues.org/9630](http://geocarrefour.revues.org/9630) page 5

172 BRACHET J. (2006), « Du questionnement éthique à l'engagement politique : un cheminement nécessaire », [http:// eegeosociale. free. fr/](http://eegeosociale.free.fr/) Rennes, 2006, 6p Page 2

173 COLLIGNON B., « L'éthique et le terrain », L'information géographique n°1, p.63-83, 2010..

l'annonce des nouvelles pratiques de la Préfecture d'Ille et Vilaine en terme de régularisation, c'est à dire l'exigence d'une promesse d'embauche officielle, la permanence a endossé une nouvelle mission d'accompagnement vers l'emploi: rédaction de CV et de lettres de motivations, diffusion de coordonnées de potentiel.le.s employeur/ses, contact avec les services Insertion par l'emploi de Rennes Métropole. J'ai participé à l'organisation des concerts de soutien bi mensuels avec deux autres membres, de mars à juillet. (contact avec les groupes, organisation du bénévolat, diffusion des supports de communication). J'ai également participer à la communication de l'association sur les réseaux sociaux, et à l'animation de réseaux sur la scène engagée rennais (mise en lien avec d'autres collectifs, associations étudiantes..) A celà s'ajoute une participation observante aux temps forts du squat: manifestations mensuelles, animations enfants, conseils de squat, CA de l'association, participation aux réunions avec la mairie en tant que membre de l'association.

Des lors se pose la question de comment nommer le type de recherche menée ici: recherche action, recherche engagée, recherche militante?

Une recherche action est une recherche répondant à une commande émanant du terrain, et visant à le transformer. Ce n'est pas le cas ici, l'objet d'étude ayant été choisi en lien avec des intérêts personnels et de recherche comme vu précédemment. Par contre, les acteurs et actrices de terrain, membres de l'association et habitant.e.s enquêté.e.s, sont informées de la recherche, et invité.e.s, surtout pour une membre associative, à soulever une question, un manque de données que je pourrais produire dans le cadre de cette recherche. Une militante a soulevé une interrogation quant à la pratique des lieux culturels rennais, peu fréquentés par les migrant.e.s alors qu'ils peuvent être lieux de ressources, par exemple les bibliothèques en matériel pour apprendre le français. Egalement la scène culturelle artistique qui leur est accessible théoriquement par une large offre gratuite rennais, et la possibilité pour la plupart des personnes migrantes d'obtenir une carte Sortir donnant accès à de grandes réductions pour des activités sportives et culturelles. S'en sont suivis des sorties culturelles accompagnées vers des spectacles, avec lesquels l'association avait mis en place un partenariat. L'objectif étant de susciter la découverte d'un lieu, d'en observer la visite et de voir si de cette introduction accompagnée découle une pratique des personnes migrantes par la suite.

En dehors de cet aspect, qui reprend les méthodes de la recherche action, ce travail est plus à situer dans le champ de la recherche militante. En effet, peut-on parler de recherche engagée? Pour notre part, nous considérons comme nous l'avons vu plus haut, qu'il est impropre de parler de recherche engagée, chaque recherche l'étant de part le choix du sujet, les entrées choisies et les

choix de posture du/de la chercheur.se. Nous préférons donc parler de recherche militante et nous basons pour cela sur le Militant Research Hand Book.¹⁷⁴

Selon ce guide, la recherche militante implique *“une collaboration [...] basée sur une confiance de long terme, une implication mutuelle, et un engagement politique. Sans ça, le chercheur ne pourra pas comprendre (...) le sens des actions des opprimés”*¹⁷⁵. Ainsi, *“être militant.e peut donc être vu comme indispensable pour produire une recherche qui prenne sens.”*, notamment dans l'étude de populations opprimées.¹⁷⁶

Pour les auteur.e.s du Militant Research Handbook, *“Ce n'est pas assez de dire que la recherche militante étudie les radicaux/cales, leurs actions ou leurs idées. Le plus souvent, cela implique la participation active et engagée du/de la chercheur.se dans le mouvement politique de ses objets. A l'opposé, disons, de l'observation participante, méthode favorite des ethnographes, la recherche militante implique une participation par convictions, où les chercheur.se.s jouent un rôle dans l'action et partagent les objectifs, les stratégies, et l'expérience de leurs camarades en raison de leurs propres croyances engagées et pas simplement parce qu'il s'agit d'une voie efficace pour obtenir leur données.”*¹⁷⁷

La posture de la recherche militante s'exprime aussi dans la manière dont la recherche est restituée et les usages qui en seront faits: *“les rendus de la recherche sont formulés d'une façon à ce qu'elle puisse servir d'outil utile pour le groupe activiste, soit pour réfléchir sur les structures et les process, soit pour démontrer le succès de tactiques particulières”*¹⁷⁸

Dès lors comment intégrer une recherche militante dans les cadres de la recherche à l'Université et au CNRS? Au delà de l'acceptation par les pairs de cette posture peuvent se poser des questions plus pragmatiques, par exemple dans la planification formelle des heures de travail: comment délimiter les heures qualifiées de bénévoles pour l'association, des heures de terrain pour le stage? En effet, une permanence administrative bénévole à faible affluence laissera du temps pour des passations de cartes mentales avec des enfants. L'animation d'ateliers cartographie,

174BOOKCHIN N., BROWN P., EBRAHIMIAN S., « Militant Research Handbook », New York université, 2013, 31p. Consulté le 10/01/2017. URL :

[HTTP://WWW.VISUALCULTURENOW.ORG/WP-CONTENT/UPLOADS/2013/09/MRH_WEB.PDF](http://www.visualculturenow.org/wp-content/uploads/2013/09/MRH_WEB.PDF)

175Ibid page 9 traduction Faustine Viellot

176DYATER, Géographie et engagement aujourd'hui en France. Quand la science prend parti..., Recherche collective DYATER, 2017, Rennes (à paraître)

177 Ibid, page 10 traduction Faustine Viellot-Tomic

178BOOKCHIN N., BROWN P., EBRAHIMIAN S., « Militant Research Handbook », New York université, 2013, 31p. Consulté le 10/01/2017. URL :

[HTTP://WWW.VISUALCULTURENOW.ORG/WP-CONTENT/UPLOADS/2013/09/MRH_WEB.PDF](http://www.visualculturenow.org/wp-content/uploads/2013/09/MRH_WEB.PDF) , page 10 traduction Faustine Viellot-Tomic

comptabilisée en heures de stage, a des apports pour les enfants et le squat autres que ceux de la recherche, comme nous le verrons plus bas. Ainsi la recherche militante peut donc amener l'Université et le CNRS à questionner des fonctionnements basés sur le monde du travail.

Si les activités militantes et scientifiques sont chacune reconnues pour être chronophage, le combo peut former un cocktail détonnant. Il s'agit alors pour la chercheuse de veiller à ménager du temps physique et mental pour ses activités personnelles. Ce temps physique et mental à ménager, s'il est important pour la santé de la chercheuse, l'est tout autant pour celle de sa recherche. Il s'agit de veiller à conserver des espaces temps où le recul est possible. Dans cette visée les heures de travail au sein du laboratoire de recherche agissent comme un sas de décompression permettant des prises de recul nécessaires.

Faire de la recherche militante n'est donc pas un label que l'on décrète, mais bien une posture mouvante à créer et à négocier à chaque instant en fonction de la nature du moment et des interlocuteur/trices. La chercheuse militante procède par tâtonnements, sur la base d'un socle de convictions assises, et en ouverture au terrain.

4. Une approche de « recherche militante » : l'exemple de l'atelier cartes auprès des enfants

Notre posture de chercheuse et militante à la fois, nous interroge sur comment collecter des données lorsqu'on est acteur/trice de son terrain. Plus largement, elle questionne le rôle de la chercheuse sur son terrain et l'impact de sa recherche sur celui-ci et les enquêté.e.s : La mission de la chercheuse sur son terrain ne peut-elle, et ne doit-elle être que la ponction de données ? Les enquêté.e.s apportent sans nul doute beaucoup à la chercheuse ; la chercheuse peut-elle, en parallèle plus qu'en retour, apporter au terrain, à ses enquêté.e.s ?

Ces interrogations se couplent avec la question du temps dans la recherche : il faudrait rentabiliser le temps passé auprès des enquêté.e.s, optimiser les passations, ne pas gaspiller ce temps précieux de cerveau disponible, notamment chez les enfants... Telle nous semble être la mode actuelle dans un milieu de la recherche en sciences sociales de moins en moins financé, où les recherches semblent de plus en plus cadrées en terme de temps, une contrainte qui peut s'avérer aliénante pour les chercheur.se.s.

4.1 Une proposition d'atelier aux objectifs multiples

L'exemple de l'atelier cartes est une illustration des questionnements autour de l'éthique et

du militantisme dans la recherche qui nous ont animé tout au long de la période de terrain. Depuis sa conception jusqu'à sa valorisation en passant bien sûr par sa réalisation, ce projet illustre une démarche par tâtonnements pour permettre de manière conjointe collecte de données et impact positif, ou à minima neutre, pour le terrain et ses acteur/trices.

Il s'agit donc dans la conception de cet atelier cartes de penser une démarche de recherche bénéfique : pour la chercheuse par la production de données exploitables scientifiquement après contextualisation ; pour les personnes enquêtées, c'est à dire les enfants du squat de 6 à 12 ans ; et pour la dynamique globale du terrain. A minima, il s'agira de veiller à ne pas impacter négativement, par exemple par le ressassement vain et unilatéral d'événements douloureux.

L'atelier s'est déroulé en trois temps d'environ 4 heures, répartis entre avril et juin.

Lors d'un premier atelier pendant les vacances de Pâques, un temps autour du Jeu de Reconstruction Spatiale (JRS, conçu par Thierry Ramadier) a été pris, accompagnée de la réalisation par une dizaine d'enfants de cartes mentales de la carte et du squat. En parallèle avait lieu une exposition de cartes de différents types au sein du squat : cartes politiques, routières, mentales, géologiques, urbanistiques, orographiques...Durant un 2^e atelier, nous avons réalisé un traçage de cartes rétro projetées sur grands support à échelle mondiale, continentale et départementale, placé la localisation des pays d'origine des enfants participant.e.s, commencé le coloriage des surfaces, et tracé des premières trajectoires migratoires. Le 3^e atelier a permis le coloriage, la peinture et le tracé des trajectoires migratoires, ainsi que des trajectoires résidentielles à l'échelle départementale, et la localisation de lieux d'intérêt à l'échelle de la ville de Rennes.



Photo prise lors du 3e atelier cartes, matérialisation de trajectoires

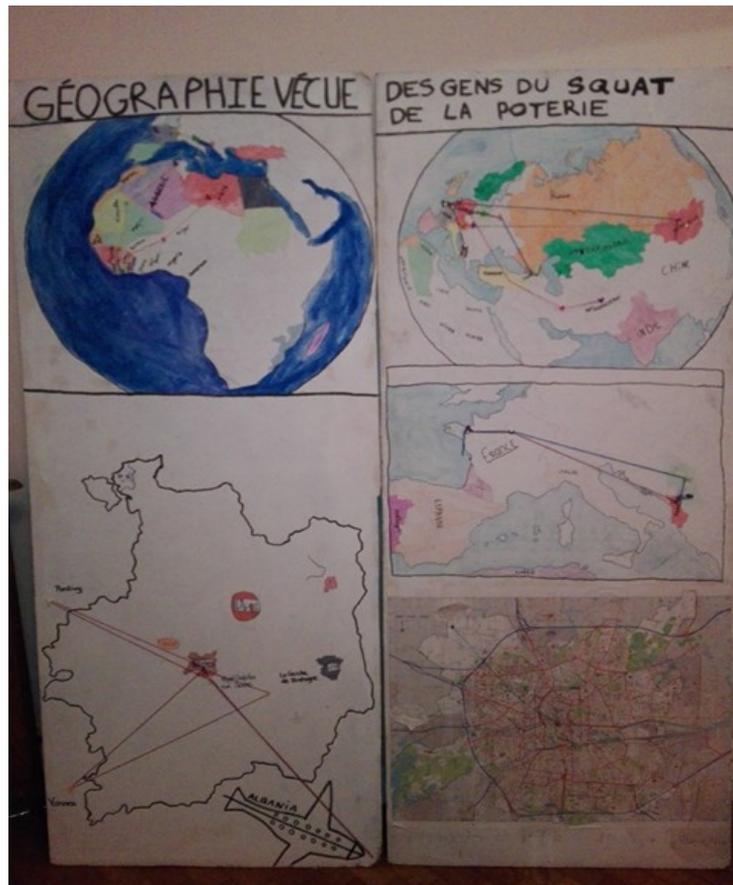
4.2 Résultats observés de cette démarche en construction

L'atelier conduit de cette manière répond ainsi à plusieurs objectifs . D'abord, il permet un

espace -temps d'animation, qui a un apport occupationnel pour les enfants participant.e.s en proposant une activité manuelle. Cet espace-temps a également un apport pour le terrain puisqu'il permet temporairement de canaliser l'énergie des enfants, notamment durant les vacances scolaires pendant lesquelles eurent lieu deux ateliers. Ces périodes sont en effet vécues difficilement par les habitant.e.s adultes, les 70 enfants se trouvant au sein du squat pour la plus grande partie de la journée durant deux semaines consécutives, une situation que résumait ainsi un père de famille: « *les enfants en vacances au squat c'est catastrophe* »

L'atelier cartes permet aussi donner l'occasion de s'approprier cet outil, par la réalisation et le contact avec différents types de cartes. Cela a pu permettre de retracer visuellement les trajectoires migratoires à différentes échelles, pour les enfants enquêté.e.s comme pour les adultes fréquentant l'exposition. Ce cadre a donc permis de produire des données sur le rapport des enfants du squat à leurs espaces de vie qui pourront être utiles dans le cadre de la recherche et du programme MIGSAN. Lors de cet atelier, la carte est envisagée comme médium permettant d'accoucher des discours sur les trajectoires migratoires et résidentielles, une maïeutique bénéfique pour les participant.e.s, comme peuvent le montrer des remerciements chaleureux reçus à la fin des ateliers, ainsi que pour la recherche.

Enfin le rendu de cet atelier (2 grands panneaux de cartes) participe à la constitution de supports d'une mémoire du squat, qui permettent de visibiliser la dimension spatiale de la situation des migrant.e.s (intérêt pour l'association), de valoriser la participation des enfants à l'atelier (intérêt pour les enquêté.e.s), et de valoriser l'expérience habitante et les trajectoires des migrant.e.s (intérêt pour l'ensemble du groupe).



Au fil des ateliers nous avons vu une évolution dans les relations avec les acteurs/trices du terrain la relation d'enquête prend un nouveau tournant quand une réciprocité dans les échanges apparaît claire aux yeux des enquêté.e.s. Une petite méfiance s'efface, les discours se font plus fluides: chacun.e donne de soi finalement, car on construit quelque chose ensemble. Cette construction commune amène à une inter-reconnaissance l'un.e de l'autre.

**PARTIE 3. PRESENTATION DES RESULTATS
DE RECHERCHE**

CHAPITRE 8. AVANT LE SQUAT, ARRIVÉE ET IMPERMANENCE

1. Arriver en ville

Nous portons notre regard dans cette partie sur la première expérience des enquêtés de la ville de Rennes. Nous verrons également des témoignages de l'arrivée à Paris, car pour des personnes qui y sont passées dans leur trajectoire migratoire, c'est l'expérience urbaine de cette ville qui a en partie conditionné le choix d'aller s'installer à Rennes.

Arriver dans la ville se vit également différemment selon l'expérience urbaine de chacun.e. Nous verrons que le ressenti décrit de l'arrivée sur Paris et Rennes varie considérablement selon que l'on a déjà vécu dans une grande ville, ou non. En effet comme le développe Hadrien Dubucs, « *les pratiques citadines développées par les migrants à l'échelle intra-urbaine de leur espace de séjour ne sont intelligibles que si l'on considère l'espace de vie tout entier: la succession des lieux habités conditionne l'acquisition d'habitudes et de compétences à la mobilité; la circulation entre ces lieux influence les pratiques* »¹⁷⁹

1.1 L'arrivée à Paris

L'arrivée à Paris a généré pour nombre des enquêtés le sentiment d'être perdu.e dans une ville trop grande et complexe, ce qu'exprime une jeune femme enquêtée par Alice Cléry :

B : Oui nous sommes venus avec avion et ensuite train... j'ai demandé beaucoup de personnes... j'ai descendu à Paris, et j'ai demandé beaucoup de personnes en espagnol parce que j'ai vu qu'il y a beaucoup de Français qui parlent espagnol et c'est ça, c'est difficile pour le métro ... j'ai trouvé monsieur français qui m'a fait le ticket pour le métro parce que je connais pas, je connais pas avant le métro...c'est la première fois...

Alice Cléry : Ah oui parce qu'il n'y a pas de métro en Albanie ?

B : Non il n'y a pas, et puis le monsieur français il m'a dit « c'est le ticket de métro », et il m'a porté métro (montre qu'il l'a accompagnée). Parce que moi (fait des geste pour montrer qu'elle ne savait pas et se sentait perdue) ...

Ce sentiment de perte associé à l'absence de contact dans la capitale et à la rencontre de personnes ressources a amené plusieurs enquêtés à poursuivre leurs trajectoires jusqu'à Rennes, comme nous pouvons le voir dans les deux extraits suivants:

Faustine Viellot: D'accord, vous êtes partis tout de suite de Paris pour arriver à Rennes ou vous êtes restés quelques jours?

E: Des que nous sommes arrivé le matin, on a rencontré quelqu'un un compatriote, on ne savait pas ou il fallait aller, et du coup comme j'ai parlé avec lui, et comme il était aussi

¹⁷⁹DEPEAU S., RAMADIER T. Se déplacer pour se situer. Places en jeu, enjeux de classes Presses Universitaires de Rennes, 2011, 196 pages. page 74

congolais, il vit à rennes depuis très longtemps, il m'a dit peut être on peut faire route ensemble

Faustine Viellot: d'accord

E: alors on est allés à Rennes, parce que on savait pas ou aller, on avait pas de famille à paris, on connaissait pas paris, nous sommes venus avec les passeurs, du coup quand nous sommes sortis de l'aéroport euh pfou... c'est compliqué parce que, le passeur est parti, parce que lui il est habitué à voyager, mais nous...

Faustine Viellot: c'est la première fois que vous partez aussi loin?

E: Voila

C: En fait je suis arrivée vol direct, de Lomé jusqu'à Montparnasse, c'est l'aéroport ? –euh non, ça c'est une gare, les aéroports c'est Orly ou Charles de Gaulle- ah Charles de Gaulle oui. Parce que la personne qui m'a aidée à arriver jusqu'ici, c'est un passeur, qui m'a aidée à arriver ici en France et il avait son ami ici à Paris. C'est lui qui m'accueillie à la gare. J'ai fait deux jours chez la personne. Et après, c'est de de la famille qui m'avait accueillie à Paris qui m'a dit d'aller à Rennes. Je ne connaissais personne, et comme là, c'est une petite ville, parce que Paris c'est vrai c'est grand quoi. Et je ne voulais pas trop Paris parce que, ... c'est trop... j'étais trop embrouillée dans ma tête ... tout le monde-là,... c'était difficile pour moi, pour m'adapter aussi avec les lignes de métro... je me perdais tout le temps. C'est moi qui ai demandé s'il n'y a pas une autre ville où je pourrais aller et m'adapter.¹⁸⁰

1.2L'arrivée dans une autre ville

Un jeune couple raconte les conditions d'accueil rencontrées à son arrivée en France dans le secteur de Mulhouse :

R : Ici Mulhouse, pas bureau, pour carte bus aussi, la bas, rien, pour argent, comment s'appelle, l'argent pour les enfants, rien

L : la bas très très difficile pour vivre

la bas j'ai habite un mois et demi, j'habite la bas, petit village, pas une ville comme Mulhouse, deux semaines j'habite Mulhouse, 115, après il m'a envoyé petit village, 30 minutes

R : 30 kilomètres, ca Mulhouse, ca petit village et ca Colmar,

Faustine Viellot : d'accord

L : j'habite la bas, il y a bus mais c'est très long, 4 kilomètres après il y arrêt de bus, mais il y a rien autour

La question de la localisation des CAO et des CADA pose des enjeux d'accessibilité aux services de base des personnes migrantes qui sont souvent non véhiculées. Cet éloignement des centres urbains peut créer des situations d'isolement, qui remettent notamment en question leur accès aux soins. Ces éléments interrogent le droit à la ville de ces personnes, dont nous reparlerons plus après. Cet extrait fait également état de différences territoriales dans les dispositifs d'aide aux personnes migrantes, et plus largement aux personnes en situation de précarité. Ces différences peuvent être un facteur important dans les choix résidentiels des personnes que nous avons

¹⁸⁰Entretien réalisé par Alice Cléry

rencontrées.

R. et L. arrivent à Rennes de Mulhouse où on leur a annoncé qu'ils allaient être renvoyés dans le premier pays qu'ils ont traversé en Europe, la Pologne. Ils fuient la réadmission en direction de Rennes où un de leurs amis réside et prend la position de personne ressource.

1.3L'arrivée à Rennes

Pour certain.e.s personnes, l'arrivée à Rennes sans contact-ressource est décrite comme une lourde épreuve, parfois un traumatisme.

Faustine Viellot: T'es arrivé à la gare.., avec un train..?

I: Oui à la gare ouais, avec un train... Je connaissais PER-SONNE.. ca a été TRES, TRES, TRES difficile. Je suis arrivé à la gare, je sais pas j'étais ou, y'a personne... puis après cet jour là, la police a parlé avec moi, j'ai fait des progrès je parlais pas français bien, seulement portugais c'était très très difficile pour moi. Ils m'ont dit d'appeler le 115 pour me loger, je suis resté la bas trois jours pour appeler, appeler encore, c'est compliqué. Après j'ai resté deux jours, dehors, ouais, (silence) c'est ca.

De l'autre côté, des personnes connaissant des personnes ressources à même de les guider dans le tissu institutionnel et associatif dédié aux personnes migrantes et précaires déclarent avoir le sentiment d'être bien accueilli.

Faustine Viellot: vous êtes arrivé à Rennes tout de suite dans les premiers jours en France, euh c'est quoi votre première impression de la ville de Rennes quand vous arrivez?

E: On a l'impression.. comme étranger.. pour la première fois.. bon... nous avons été bien accueillis, des que nous sommes arrivés... pour une fois, nous avons partagé un jus, tous les jours suivants... il nous a amené à PADA....il nous a déposé là il vous faut demander l'asile. Être enregistré et fallait y aller voir la Croix Rouge et la Croix Rouge nous a enregistré, et nous a dit il fallait faire la demande de carte de bus, et après il faut appeler le 115, et c'est là est parti notre, notre ami

Faustine Viellot: d'accord

E: nous sommes très contents de rester à Rennes... nous sommes bien, ca va.

Cet exemple illustre la variété des vécus migratoires des habitant.e.s du squat de la Poterie, dont il est le rôle de la chercheuse de retranscrire. Le discours de C. recueilli par Alice Cléry traduit à la fois le rôle de contact-ressources comme les réseaux de compatriotes dans la trajectoire migratoire, ainsi que le choix résidentiel de l'enquêté.e de s'installer dans une ville moins grande que Paris, avec un réseau de transport plus facile à appréhender.

C: Et il m'a envoyée ici à Rennes à ma demande. Comme c'est la communauté congolaise, j'ai trouvé l'association de Congolais là à côté de là, c'est eux qui m'ont accueillie et qui

m'ont aidée à passer la nuit là-bas et à m'orienter aussi, pour savoir comment faire pour demander l'asile ici et tout ça... (...)Et c'est eux qui m'ont aidée jusqu'à ce que je suis arrivée ici à Rennes. J'ai déménagé ici parce que c'est plus petit, il y a seulement deux lignes comme ça, Kennedy-Poterie. Ça m'a beaucoup aidée. C'était plus facile, y'avait pas trop de monde ...

Le souvenir de la première découverte de Rennes peut être marquée par la détresse d'une grande précarité résidentielle, ce qui transparait dans le rapport affectif à la ville de cette enquêtée:

Faustine Viellot: d'accord... est ce que vous avez des souvenirs du premier jour, du tout premier jour ou vous êtes arrivés à Rennes ?

L: Le premier jour j'ai très peur ! (rires) j'ai très peur parce que je parle pas, je comprends pas, je pleure beaucoup, parce que je savais pas je faire quoi. C'était comme ça.. (...)

Faustine Viellot: Et.. votre première surprise, la première chose qui vous a surprise à Rennes ?

L: surprise que à 115 y'a pas de place... ! Parce que avant je ne savais pas...

Nous l'avons évoqué, l'expérience urbaine se vit au travers des filtres de ce qu'on a vécu de la ville auparavant, une perspective de la ville qui diffère selon le type de cadre spatial d'origine. Ces filtres transparaissent dans les discours de cinq enquêtés.e.s.

- la découverte de la ville

Cette jeune mère a grandi dans un petit village du Kosovo. Elle explique le contraste avec sa découverte de Rennes :

M : ouais c'était pas pareil que la bas, t'as l'impression que tu vois le monde ailleurs, tu vois plein de trucs, au Kosovo, tu pouvais rien voir, à part les arbres, rien d'autre...

Ses paroles font écho aux échanges avec deux jeunes hommes originaires d'un village algérien :

Faustine Viellot:qu'est ce que tu as pensé la 1ère fois que tu es arrivé à Rennes, tu te souviens un peu ?

3: Bizarre, heu...bizarre.

2 : Tu arrives dans un monde, après tu viens dans un autre.

3 : hum... c'est difficile.

- la découverte de la ville européenne

E. évoque les différences qu'il découvre entre son cadre spatial d'origine, la capitale de la République Démocratique du Congo, et de la ville de Rennes dans laquelle il arrive.

F: Quand vous étiez au Congo, vous habitiez dans une ville ou dans un village plutôt?

E: On habitait dans la capitale, à Kinshasa

Faustine Viellot : vous avez toujours grandi dans cette ville.

E: j'ai grandi dans la capitale

Faustine Viellot : d'accord.. je me rends pas compte, c'est plus grand que Rennes

j'imagine

*E: oui c'est plus grand, plus grand.. bien plus.. des conditions... différentes, pas pareil malgré c'est une capitale.. rennes est plus propre, l'Afrique, l'Europe... c'est la réalité
Faustine Viellot: un peu perdu, ça vous a pas paru trop grand quand vous êtes arrivé ici, le métro, les bus...*

E: y'a pas de métro, et des bus aussi y'en a mais pas seulement, pas comme ici, chaque minute tout est programmé, il y a un bus qui va arrivé... c'est pas pareil, j'ai resté à la rue une heure, trente minutes

C. évoque la même thématique avec Alice Cléry:

Alice Cléry: Et qu'est-ce qui vous est apparu le plus étrange lorsque vous êtes arrivée ?

C: Qu'est-ce qui vous a causé le plus de difficultés pour comprendre, pour s'adapter... ?

Le plus difficile, c'est ... vous savez la France c'est plus développée par rapport à notre pays aussi. C'est totalement différent, c'est le contraire même... il y a des infrastructures routières, des transports, c'est moins bien au pays... tout ça là, les maisons, les constructions, tous les étages là... y'en a des étages au pays mais c'est pas comme ici. C'est pas du tout pareil...c'est un peu différent... la première fois que je vois... les yeux... quand on voit quelque chose de nouveau, ça frappe quoi. Mais avec le temps on s'habitue... il faut, comme on dit, il faut s'intégrer aussi. (elle rit un peu)

2. La vi(ll)e au 115

Cette partie de recherche nous a semblée nécessaire car l'habiter au squat se comprend à la lumière de ce qui l'a précédé, c'est à dire le 115 comme principale perspective d'hébergement pour la majeure partie des habitant.e.s. Nous reviendrons donc sur les conditions d'habiter relatives à ce mode d'hébergement à forte précarité résidentielle, entre foyers et hôtels, avant de porter notre regard sur l'habiter la ville spécifique qui en découle.

2.1 Les conditions d'habiter au 115

L'hébergement au 115 se répartit entre foyers d'urgence et hôtels, attribués à l'échelle du département, à la nuitée ou à la semaine. La précarité résidentielle s'y traduit par des conditions matérielles sommaires, une très forte promiscuité et des déplacements contraints comme l'exprime à Alice Cléry cette habitant.e:

J: mais avec le 115, on était obligé, parce que...ça arrivait si on part dormir à Vitré, Fougères, Saint Malo presque partout...même que une semaine après que tu rentres à Rennes, que tu appelles encore, on te dit tu retournes encore à Vitré. Tu appelles à Vitré, on te dit « viens à Rennes on va chercher » et tu arrives à Rennes et on te dit « non tu retournes à Vitré ».

Horaires imposées de coucher et de lever, forte promiscuité, impossibilité de cuisiner, pas de possibilité d'appropriation: pour Florence Bouillon dans les récits de ses enquêtés.e.s, "il apparaît que

*le centre d'hébergement ne constitue pas un lieu où il est possible d'habiter*¹⁸¹ Ces conditions sont perçues comme indignes et infantilisantes par les usager.e.s contraint.e.s des foyers d'urgence.

Chaque personne "hébergée au 115" sait qu'elle n'aura pas de place pour chaque nuit où elle en fait la demande, en dépit de son état de santé ou de si elle a des enfants, y compris en bas âge. Les marques du stress vécu à cette période se lisent dans les entretiens réalisés. Un jeune couple relate, jour par jour parfois plusieurs années après, leurs déboires au 115, leur quête de quelques heures de répit. La sévérité des critères d'attribution des places du 115 donnent lieu à des situations indignes qui ressortent dans le discours des enquêté.e.s.

L : Après... nous, nous pris récupéré, nous aller aussi pour OFPRA mais 115 encore pas donné place

Faustine Viellot : d'accord, même pas CADA ?

L : Non pas, non pas CADA non, encore je suis enceinte aussi pour Luka

R : Oui !

L : et après le, comment s'appelle, j'ai parlé avec directrice, je sais pas nous sommes allés ou, je reste la bas, je dis « vous m'a aider s'il vous plait parce que nous dormir aujourd'hui à la rue »

Faustine Viellot : vous dormez dans la rue avec les enfants ?

L : Oui, oui, avec les enfants

R : Lela au sol

2.2 Habiter la ville au 115

.L'impermanence des nuits se poursuit dans la journée dans la ville. Une jeune mère décrit à Alice Cléry le départ obligatoire et contraint du foyer d'urgence:

C : Le matin vous vous réveillez vous prenez votre petit-déjeuner, vous prenez la douche et fini (elle claqué des mains), vous débrouillez votre vie dehors... avec le froid... des fois il pleut même le matin, mais vous êtes obligé de partir. La fois dernière j'ai vu une femme avec un petit bébé de trois semaines (elle insiste), elle pleurait vraiment. On a demandé au monsieur d'attendre un peu, il a dit « non non non, il faut partir », sortir déjà... et la dame elle a pleuré ! (Elle claqué dans ses mains) Y'a pas le choix.

Les personnes hébergées au 115 sont remises à la rue le temps de la journée, souvent de 8 heures à 18 heures. Précarités résidentielle et économique se liant pour tisser situations et contraintes, la ville libérale ne leur laisse que peu d'opportunités sinon les marges et les stratégies de détournement. Madame P. Confie à Alice Cléry sur comme une énumération le programme de ses journées lorsqu'elle est hébergée au 115:

Quand on était au 115, pendant la journée, comme on ne peut pas rester, bus, métro, magasins...

181 BOUILLON F., 2009, *Les mondes du squat, anthropologie d'un habitat précaire*, collection Partage du savoir, 2009, préface de Michel Agier

Une jeune mère développe à Alice Cléry ses pratiques urbaines marquées par le détournement d'espaces et de services, comme les centres commerciaux, lieu typique de la modernité urbaine détourné en espace ressource de chaleur et de distraction.

J: si on dort par exemple à l'abris, faut qu'on sorte le matin : on fait un groupe, on part faire du shopping, on achète rien, on essaye (rire) et on essaye des vêtements pour rester juste au chaud (rire) !...

Alice Cléry :Oui c'est ce que l'on m'a raconté aussi, soit ça, et aussi, prendre le bus et attendre dans le bus...

J: Oui c'est ça, aller dans les magasins et faire des tours, essayer des vêtements et tout ça (rire). Et oui, à part ça, on sortait en groupe, on part au fourneau, bus 9, euh y'a un fourneau, le matin y'a des petits-déjeuners, ça ferme à 13h, vous pouvez manger aussi de la nourriture malgré que c'est pas trop propre, mais ...il y avait aussi la nourriture, je pouvais rester au chaud jusqu'à 13h-13h30 et après vous sortez (fais un geste avec ses mains).

Alice Cléry: Et là du coup après c'était long jusqu'au soir...

J: C'était long. Vous prenez le bus, je connais un peu Rennes pour avoir pris le bus, je sais que si je prends le bus ici je vais aller par là ou tout ça ... on fait de terminus jusqu'à terminus, terminus- terminus, terminus-terminus, (rigole) et toute la journée c'était comme ça ! (...) bon, si ils voient que tu restes trop avec le même bus, c'est suspect parce que tu descends pas, tu vas de terminus à terminus, alors on est obligé de changer ... tu changes un autre bus et c'est comme ça quoi.

La stratégie de détournement d'usage des bus urbains amène une connaissance spatiale partielle mais approfondie de la ville. Les lieux sont très souvent identifiés par l'arrêt de bus correspondant dans nos échanges, ce qui traduit une pratique assidue du réseau de transport en communs.

Pour les personnes n'ayant pas eu la chance d'obtenir "une place au 115", le détournement d'usage de lieux pour la mise à l'abri se poursuit la nuit. On y recherche la chaleur souvent, l'intimité et la sécurité parfois. On "dort" alors assis.e dans la salle d'attente d'un hôpital, dans la gare, dans un parking souterrain.

Une expérience traumatisante pour certaines personnes, comme pour un jeune homme qui nous raconte péniblement avoir dormi deux nuits à la gare à son arrivée à Rennes; et qui peut s'avérer dangereuse en raison de leur statut illégal sur le territoire. Ainsi une jeune mère de deux enfants nous explique s'être rendue suite à un refus du 115 dans la salle d'attente de l'hôpital Sud dans l'idée d'y passer la nuit. Elle raconte les menaces d'appeler la police du directeur de l'hôpital après avoir constaté sa présence, dont on imagine le poids qu'elles pèsent sur une personne en situation irrégulière.

L'expérience urbaine de Rennes est donc réduite à son minima, la quête de la ressource: l'abri, la chaleur, la nourriture, ou même simplement un lit comme l'explique une jeune femme à Alice Cléry:

B: Avant je voulais pas les choses ... comme l'eau chaude, le chauffage (sourit, fait des gestes avec ses mains exprimant l'énumération), je voulais seulement un lit pour dormir ... pour non dormir à Pontchaillou, parce que c'est très dur... tous les nuits nous avons pris le métro, La Poterie-Kennedy, La Poterie-Kennedy (fait des gestes d'aller retour), pendant deux ou trois heures. Après nous sommes allés à Pontchaillou jusqu'à 7h, 6h ça ouvre, 7h le métro après la même chose, après le métro, centre Alma parce que c'est chaud.

Le rapport aux lieux est altéré par la situation de précarité résidentielle et de l'habiter :

Alice: Et du coup, ta première impression de la ville de Rennes, t'as pensé quoi quand tu as vu la ville, qu'est-ce que tu t'es dit ?

Jussy: (rire) nan j'ai pas même pas pensé à ça que j'aime bien ou... parce que j'étais dans mon monde ! J'étais,... je me sentais perdue, je me sentais seule, je connaissais personne, ...là, j'étais un peu perdue, je peux même pas le temps de végéter ou de voir des choses,... avec le temps, 2012, 2011-2012, là je commence à m'habituer, c'est là que je commence à bien voir Rennes, c'est bien, là il y a des monuments, là il y a des choses et tout ça quoi...

2.3L'impact sur les enfants

Cette forte instabilité résidentielle est également délétère pour les enfants. Une mère de trois enfants nous relate l'impact de ce mode d'hébergement sur la santé et la scolarisation de son aîné:

L: oui, les enfants aussi, Saba « mais nous aller ou ? », 115 aussi, parce que il connaît bien, toute la journée nous appelle 115, apres nous appelle toutes les un semaines après, nous appelle le lundi, tous les dimanche soir il est fièvre, 39, parce que il a peur « lundi, qu'est ce qu'il se passe ? », peut etre pas retourner hôtel...

Elle nous explique également l'impact sur sa scolarisation :

L: après un année, il parle pas école

F: il dit rien à l'école ?

L: Il dit rien à l'école, la maitresse dit comme ça « peut etre il y a problème » (..) parce que il habite comme ça, 115 pas de place, squat fermé...

L'impermanence provoquée par les aléas du 115 rencontre les exigences de scolarisation dans un conflit paradoxal, comme l'explique une mère de famille à Alice Cléry:

C: Et eux-mêmes, ce qui est un peu bizarre, eux-mêmes, ils demandent que les enfants doivent être scolarisés, c'est obligatoire. Mais comment on va scolariser les enfants pendant que le 115 vous envoie des fois dehors ? C'est un peu contradictoire...je comprends rien ... parce qu'après si tu fais pas ça, ils vont te prendre les enfants, vous voyez ? Ils vont prendre les enfants parce que « non madame, elle n'est pas

responsable, tu n'as pas scolarisé l'enfant, il doit aller à l'école ». Et même quand tu dis que non, je vais faire ça comment ? Il te dit « ça c'est pas notre problème », vous voyez ? Et... je comprends rien... je sais pas comment dire ça, mais... c'est contradictoire ou paradoxal...

Le squat vient apporter une fin temporaire à cette impermanence délétère pour les personnes, comme l'expriment les situations de trois enquêtés.e.s.

C: quand j'étais avec le 115, j'avais une copine, elle avait vraiment pitié de moi, elle a connu l'association Un Toit c'est Un Droit, et du coup je me suis présentée ici, comme ici ils sont là pour vraiment aider les personnes qui sont démunies, qui ont une vie précaire quoi. Et j'étais vraiment inquiète, comme je me suis retrouvée à la porte j'étais enceinte de mon deuxième bébé encore, j'ai dormi dans une petite chambre comme il n'y avait plus de place et après Armelle m'a donné la place ici. Et j'étais vraiment contente quoi...

S: Quand on est venus à Rennes 2013, on était par, hébergés par le 115, c'est 115 qui nous donnait des places une semaine à Fougères, une semaine à Vitré, une semaine à mont Saint Vincent, une semaine aussi c'est même comme le Mont Saint Vincent mais c'était à côté Secours Catholique, Oui c'est derrière mais je sais pas comment ça s'appelle, juste pour dormir, on dort et ce matin on sort et jusqu'à 17h-18h. On rentre, on dort, c'est comme ça, après il faut changer de place.. après a peu près 2013 c'était novembre décembre, on a trouvé un squat derrière la gare.¹⁸²

L'inadaptation des hébergements d'urgence à l'hôtel, spécifiquement en cas de situations médicales se lit dans le cas particulier de la famille de L. un enfant en bas âge. Hospitalisé 3 fois en 3 mois pour cause d'asthme causé par des moisissures dans la chambre, ses parents reçoivent des avis négatifs à leurs demandes de réaffectation, appuyées par différents certificats médicaux. La situation de santé ne s'améliorant pas, elles décident de déménager vers le squat de la Poterie.

Le manque de places et les conditions de vie au 115 expliquent pour grande partie le recours au squat des personnes rencontrées. Si ces conditions rejoignent celles des autres personnes précaires en hébergement d'urgence, il est important de souligner que l'impermanence journalière est beaucoup plus risquée pour les personnes en situation irrégulière, car la ville les expose à des éventuels contrôles policiers, comme nous allons le développer plus après.

182Entretien réalisé par Alice Cléry

CHAPITRE 9. UNE GEOGRAPHIE DE LA VILLE MARQUEE PAR LES PRECARITES

1. Géographie de la précarité économique

1.1 La géographie de l'assistance décrite par Djemila Zeneidi

Djemila Zeneidi définit le géographie de l'assistance comme « un vaste champ de ressources, ou un marché de prestations diverses »¹⁸³ Les « rendez-vous » dans les différents services administratifs et assistanciers -nourriture et produits de première nécessité, restaurant social, cours de français, assistant.e sociale, médecin avec service d'interprétariat etc.- posent des rythmes hebdomadaires dans les quotidiens des habitant.e.s du squat de la Poterie, et génèrent des pratiques et des déplacements urbains spécifiques.

Il s'agit pour les personnes précaires de gérer la complémentarité des différents lieux ressources en ayant une bonne connaissance des horaires d'ouverture. Une jeune femme nous explique par exemple aller suivre 4 cours de français dans 4 lieux différents, ce qui implique des compétences citadines développées.

Pour Djemila Zeneidi, « ces pôles de la géographie de l'assistance ne sont pas des lieux neutres dans la ville, ces lieux et équipements urbains sont porteurs de sens et renvoient à des symboliques identitaires »¹⁸⁴ En miroir de l'analyse de Djemila Zeneidi¹⁸⁵, ils participent à définir les personnes migrantes comme migrantes et pauvres.

Cette géographie spécifique participe à tisser les réseaux de sociabilité : des enfants expliquent par exemple se reconnaître des files d'attente du Secours Populaire ou des Restos du Coeur.

1.2 La quête de la ressource, l'exemple de l'accès à Internet.

La question de l'accès à Internet pour les personnes migrantes est d'importance : Internet est le moyen le plus pratique pour maintenir un contact avec des personnes dans son pays d'origine, et aujourd'hui beaucoup de communications de la Préfecture se font par mail. L'acquisition d'un abonnement est porteuse de contraintes éloignées de la réalité de la plupart des personnes habitant au squat de la Poterie. Ainsi, elles ont recours principalement pour se connecter aux réseaux de Hotspots disséminés dans l'espace urbain, et aux lieux ressources permettant un accès libre à des

183 ZENEIDI-HENRY D., 2002, Les SDF et la ville, Ed. Bréal, Paris, 288p. Page 98

184 Op cit page 98

185 ZENEIDI-HENRY D., 2002, Les SDF et la ville, Ed. Bréal, Paris, 288p. Page 99

postes connectés à Internet comme la médiathèque des Champs Libres. L'accès à Internet implique donc la compétence citadine de la connaissance de ces lieux. La connexion au réseau induit des pratiques d'appropriation de l'espace public . La place du Ronceray, à proximité du Carrefour Market du quartier de la Poterie, est très fréquentée par les habitant.e.s du squat à cet usage.



Photo du supermarché sur la place du Ronceray prise dans le cadre de l'expérimentation photographique

1.3 Quand la précarité bloque toute géographie

M. une jeune mère qui habite au squat avec ses parents et ses sœurs, nous parle de son rapport à la ville de Rennes, que nous retranscrivons :

Extrait de carnet de terrain

Son endroit préféré de Rennes, c'est le squat. Elle sort très peu, juste « pour ce qu'il y a à faire » (Préfecture, Coallia, Secours Pop..). Elle me dit qu'elle a des amis à Brest, mais en pratique elle ne les voit pas car elle n'a pas d'argent pour payer le train et sans papiers frauder est trop risqué. Elle aime les balades, elle aimerait bien emmener sa fille mais « c'est compliqué ». Tout semble compliqué dans mes questions. Elle n'a pas d'argent et donc ne se sent pas légitime dans la ville sans consommer : « c'est compliqué t'as pas d'argent tu peux pas t'acheter même un jus ».

La précarité économique dans la ville libérale se fait ici frein à des pratiques urbaines pourtant souhaitées par la jeune femme.

1.4.Des stratégies de résistance quotidienne

Les personnes rencontrées sont loin d'être passives face à leur situation de précarité économique. Elles développent des stratégies de résistance à l'interdiction de travailler qui leur incombe et qui les amènent à avoir des pratiques urbaines encore une fois spécifiques. Des jeunes hommes principalement travaillent au noir à l'installation des marchés, des familles enchaînent les vide greniers des différents quartiers de Rennes pour vendre des objets de récupération, des personnes se rendent chaque semaine en zone industrielle pour participer à des panels de test en échange de bons de quelques euros. Comme nous dit Alexandra Clavé-Mercier, *"dès lors, ce que l'œil extérieur perçoit comme extrême précarité peut être au contraire appréhendé par les intéressés comme une multiplicité d'initiatives informelles. Cet ensemble contribue à l'usage de la ville que font ces migrants et permet une forme d'insertion bricolée dans et par les marges."*¹⁸⁶

Seul.e.s quelques habitant.e.s du squat de la Poterie possèdent une autorisation de travail. Illes sont l'exemple de ce dont beaucoup rêvent pour l'étape d'après dans leur trajectoire migratoire:le/la travailleur.se, statut synonyme d'entrée légitime dans la société française. Pourtant la encore, la condition de « migrant.e » marque les spatialités. En effet, une personne migrante ne peut être autorisée à exercer uniquement dans un secteur sous tension, c'est à dire dans un secteur dans lequel un nombre insuffisant de Français.e.s acceptent de travailler. Les personnes migrantes au squat de la Poterie qui ont un emploi travaillent dans le nettoyage dans des emprises spatiales et temporelles caractéristiques : travail de nuit et le week end pour de jeunes parents, horaires découpés, aller-retours à travers la ville pour faire le ménage dans différents hôtels en périphérie rennaise ; le tout dans un contexte de déclassement qui touche la plupart de ces personnes.

La précarité économique marque aussi les pratiques urbaines autonomes des enfants du squat de la Poterie. Victimes mais déjà acteurs/trices, illes connaissent et savent puiser dans les ressources de la ville pour pallier à ce que leur condition précaire et résidentielle ne leur apporte pas dans leurs intérêts d'enfants. Les exemples suivants sont tirés d'entretiens informels, mais certains transparaissent également dans les cartes mentales réalisées.

I. un jeune garçon de 12 ans disposant d'une bonne autonomie dans la ville, possède une connaissance fine des lieux de ressource de son quartier, comme il me le montra un mercredi après midi. Le voyant jouer avec un hand spinner, jeu à la mode parmi les enfants à cette époque, je lui demande où il se l'est procuré dans le but d'en offrir un à mon petit frère. Il m'explique alors qu'au

¹⁸⁶CLAVE-MERCIER A., « Expériences du quotidien et sociabilités de migrants roms en squat à l'épreuve du relogement institutionnel », *Parcours anthropologiques* [En ligne], 10 | 2015, mis en ligne le 08 octobre 2015, consulté le 02 novembre 2016. URL : <http://pa.revues.org/400> ; DOI : 10.4000/pa.400

marchand de tabac le jouet coûte 15 euros, en magasin 5€, et au marché du Blosne 3€. Après m'avoir démontré sa fine connaissance du secteur et sa capacité à dénicher le hand spinner le moins cher de Rennes, il me déclare : "Si tu reviens mercredi matin, on y va ensemble je te montre tous les endroits où tu peux en acheter". Dans la même logique, E. et E., deux sœurs de 8 et 10 ans me confient profiter de leur trajet en autonomie vers leur école à l'autre bout de la ville, en bus puis en métro, pour faire un détour le vendredi matin s'arrêter au marché du quartier en face de l'école où elles vont se ravitailler en bonbon pas chers.

S. et sa sœur N. connaît par cœur les prix des bonbons chez le marchand de tabac-presse dans le pôle commerçant du quartier, y compris les réductions qu'il peut faire en les achetant par lot. La dimension d'espace ressource ressort de la carte mentale de N. qui lorsqu'elle dessine le centre commercial dit « on peut acheter des trucs, tu gagnes des trucs, tu peux acheter des bonbons ».

Au delà de la recherche de la moindre dépense structurelle du quotidien des personnes en situation de précarité économique, y compris dans leur jeune âge, I. nous montre qu'il sait également trouver la ressource que sa condition précaire et résidentielle ne lui permet pas d'obtenir, en générant ainsi des pratiques urbaines spécifiques. Ainsi le jeune garçon et 4 de ses amis se rendent régulièrement les mercredi après midi à la médiathèque des Champs Libres, « la bibli de Charles de Gaulle » pour y jouer à la PS4, le lieu mettant à disposition des consoles de jeu en libre service. Les jeunes garçons mettent donc en place leurs stratégies urbaines en ayant recours à des espaces ressources pour compenser les manques générés par leur situation, et ce indépendamment de l'intervention d'un.e adulte.

2. Le poids des papiers

Dans notre recherche bibliographique nous avons recensé peu d'études s'intéressant à la pratique de la ville des personnes migrantes en situation irrégulière. Nous retenons principalement l'article *La ville des sans papiers* de Stefan Le Courant paru en 2016, qui a mené une enquête de terrain ethnographique de 2006 à 2009 dans un local de rétention près de Paris où il était assistant juridique bénévole, puis suivi des personnes qu'il y a rencontrées entre 2008 et 2013.

Ainsi comme nous nous le demandons avec Stefan Le Courant, comment les politiques de contrôle à l'égard des personnes en situation irrégulière se traduisent-elles dans leurs pratiques de la ville, et impactent-elles leur rapport à la ville ?

2. 1 Une géographie de la peur

Le rapport à la police, et par suite le rapport aux lieux où ils sont présents, est fortement

influencé par la situation administrative des personnes. Papiers, présence policière et rapport aux lieux semblent fortement imbriqués.

Faustine Viellot: D'accord.. et est ce que y'a des endroits ou tu as peur, dans Rennes?

S: ...Non, !...pourquoi?

Faustine Viellot: par exemple à cause de la Police...

S: Ah à cause de la Police avant ouais, avant je veux pas aller à Villejean, je veux pas aller à Secours Populaire aussi, parce qu'ils sont, y a des policiers civils qui restent, mais maintenant ca va, parce que j'ai mon rendez vous, j'ai les contrats, tout va bien je peux aller, mais avant oui je fais attention.

Faustine Viellot: oui, tu n'allais pas au secours populaire...

S: Secours Populaire, je laisse ma femme qui y va. Villejean, je vais pas aussi. J'ai été enfant, mais..., jamais, je fais attention

Un ami de S.: y'a les policiers

S: Parce que y'a beaucoup de police à Villejean. Mais maintenant ca va, j'ai mon rendez vous j'ai mes documents c'est bon y'a pas de problème.

Cet extrait met en évidence des zones blanches, des zones d'évitement dans l'habiter la ville de cet enquêté qui varient selon son statut administratif, légal ou illégal. Comme nous explique Le Courant, « *La présence du danger instaure un rapport particulier à la ville, impose des détours et des contournements afin de s'y soustraire* ». ¹⁸⁷

Cette géographie particulière semble directement liée au statut administratif. L'attente d'un rendez vous en Préfecture ou la possession d'un récépissé rend à nouveau possible la pratique d'espaces auparavant interdits, et atténue l'impact émotionnel lié à cette contrainte, comme on peut le voir dans cet extrait d'entretien réalisé par Alice Cléry:

B : Non j'ai pas peur, parce que je suis en ... en procédure, si je n'ai pas de procédure alors peut être, peut être après j'ai peur, parce que la police dit « les papiers ? » -je n'ai pas les papiers, « une rendez-vous à la préfecture ? » -non, après ... En Albanie (fait un geste pour montrer que la police l'expulserait en Albanie), tu comprends ?

Alice Cléry : Oui, oui d'accord.

B : Mais j'ai rendez vous à la préfecture, c'est pour ça, je n'ai pas peur.

Comme nous le rappelle Stefan Le Courant, « *Loin de façonner uniformément la subjectivité des étrangers qui y sont soumis, la menace différencie, elle individualise. Les différentes manières de vivre sous la menace produisent une multitude de façons de vivre la ville quand on est sans papiers.* » ¹⁸⁸. En effet, si la menace du contrôle policier pèse, les personnes en situation irrégulière actrices de leur habiter urbain élaborent des stratégies individuelles et, dans le cadre du squat de la Poterie

187LE COURANT S., « La ville des sans-papiers. Frontières mouvantes et gouvernement des marges », L'Homme, vol. 219-220, no. 3, 2016, pp. 209-232. page 212

188LE COURANT S., « La ville des sans-papiers. Frontières mouvantes et gouvernement des marges », L'Homme, vol. 219-220, no. 3, 2016, pp. 209-232. page 211

collectives pour diminuer le risque et préserver des pratiques urbaines et notamment l'accès à des espaces ressources.

Ainsi, le jeune homme de l'extrait précédent explique qu'il laisse sa femme aller chercher leur panier de denrées alimentaires hebdomadaires dans une association de solidarité. En effet, il est connu parmi les personnes en situation irrégulière que les agent.e.s de la Police Aux Frontières se postent régulièrement en civil dans ce lieu. Face à cette menace, une femme accompagnée d'enfants aura moins de risque d'être arrêtée en vertu des cadres juridiques sur les garde à vue, rétention et enfants. Par ailleurs, la médiation associative permet d'informer les personnes sur leurs droits en cas de contrôle et d'arrestation, et d'élaborer des stratégies pour mieux préparer les défenses juridiques. Un entretien avec deux jeunes hommes en situation irrégulière révèle d'autres stratégies face au risque de contrôles, et une mise en alerte constante.

Faustine Viellot: Parce qu'il y a...je vous demande ça parce que hier, je discutais avec un migrant et euh il disait euh, qu'il aime pas aller à Charles de Gaulle parce que, comme y a beaucoup de contrôles là bas

3: Oui ya beaucoup de contrôles là bas, mais nous, on reste pas dehors.

Faustine Viellot: D'accord.

3: Beh si tu restes dehors, y'a des contrôles.

Faustine Viellot : Ouais.

3 : Ya la Police. Mais nous on reste un peu dans les centres commerciaux

Faustine Viellot : Y'a jamais de police dans les centres?

3 : Non ! Non jamais

Faustine Viellot : ok

3: mais dehors oui dehors y'a la police

Faustine Viellot: oui, ouais ok

3 : Nous quand on voit un policier, c'est danger..(rires)...une alerte rouge !

Faustine Viellot : Ouais...Du coup si vous êtes dans la rue et que vous voyez un policier...vous...

3 : Ouais on continue normal

Cet extrait met en évidence la recherche d'espaces de protection où le risque est diminué, comme les centres commerciaux dont on a déjà évoqué qu'ils peuvent être perçus et usités comme des espaces ressources par les personnes migrantes en situation de grande précarité résidentielle.

2.2 Une situation générant une tension mentale

Cette situation avec la probabilité d'une arrestation et d'une expulsion immédiate, génère un stress et une tension mentale chez les personnes en situation irrégulière, qui s'accompagne d'une mise en alerte constante. Cela transparait dans ces deux extraits d'entretien:

Faustine Viellot : Est ce que vous vous sentez parfois stressé dans la rue par la police, par rapport au fait que vous n'avez pas de papiers?

E: Oui des fois oui oui, des fois on a peur, on est stressé parce qu'on ne sait pas ce qu'il peut arriver, ca m'arrive des fois. quand on a pas de papiers on a peur, meme de circuler, ca m'arrive

Faustine Viellot: est ce que tu as plus peur de la police après cette expérience¹⁸⁹, ou peut être pas, est ce que ca a changé?

I: Oui apres cette expérience, parce que avant j'étais comme ca bon, ma demande d'asile ca a été rejeté trois fois, ouais trois fois, parce que première fois, deuxième fois j'ai fait le recours, après j'ai fait la procédure pour faire le réexamen de mon procès, la préfecture a rejeté.. Bon j'étais comme ca bon, tu veux faire comment? Un jour peut être que la Police va m'arreter... mais après cette expérience là... parce que j'ai pensé que il faut toujours être préparé, mentalement quoi..

Faustine Viellot: il faut être préparé mentalement pour si la police t'arrête..

I: Oui...

Les jeunes habitant.e.s du squat sont également conscient.e.s du danger: M., 15 ans m'explique qu'elle n'a pas peur de la police car elle a moins de 18 ans et qu'elle ne peut donc pas être arrêtée, mais que quand elle aura 18 ans, elle ressentira la peur.

2.3L'impact de la situation administrative sur le rapport aux lieux

«Pour les étrangers en situation irrégulière, l'intensité de la présence policière est bien souvent le déterminant central dans l'appréciation d'un lieu »¹⁹⁰ analyse Stephan Le Courant. C'est en effet le facteur premier qu'évoquent deux jeunes hommes dans leur choix de quitter Marseille pour venir vivre à Rennes.

Faustine Viellot : Comment vous avez atterri à Rennes ? C'est pas à côté de Marseille.

3 : Marseille parce que ya beaucoup de contrôles là bas !

2 : beaucoup de contrôles

Lorsque l'on demande à un jeune père de famille les endroits qu'il préfère à Rennes, ce facteur ressort à nouveau :

F: D'accord, c'est quoi ton endroit préféré à Rennes, l'endroit ou tu aimes bien aller?

S: euh la Poterie j'aime bien

F: Ouais? Le quartier ici?

S: Ouais il est calme, c'est calme.. Les autres, c'est pas bon. J'aime pas Italie, j'aime pas Triangle, Blosne.. Je sais pas mais ici la Poterie c'est magnifique, c'est calme..

F: ouais, c'est tranquille.. ok, et est ce que y'a des endroits que t'aimes pas? Tu disais le Blosne, Italie..

S: Italie j'aime pas. Italie, Villejean aussi... Y'a beaucoup de mafia, beaucoup de gens,

189I. a été arrêté par la Police aux Frontières et a séjourné en Centre de Rétention Administrative quelques semaines avant l'entretien.

190LE COURANT S., « La ville des sans-papiers. Frontières mouvantes et gouvernement des marges », L'Homme, vol. 219-220, no. 3, 2016, pp. 209-232. p212

beaucoup de police, moi j'aime pas ça...

F: ouais ok, tu préfères les endroits tranquilles ou y'a pas trop..

S: La Poterie c'est mieux, et aussi Pacé, Pacé j'aime bien...

F: vous étiez dans le squat de Pacé?

S: Non j'étais pas dans le squat, je suis été chez un ami, un ami qui habitait à Pacé, quand je vais aller à Pacé, je vois c'est calme, y'a pas de problèmes, c'est... c'est bien Pacé, j'aime bien Pacé

Cet extrait fait écho avec cette citation de Le Courant: « *Ainsi a travers ses usages quotidiens de la ville, chaque étranger en situation irrégulière répertorie les lieux où la présence policière est jugée trop importante* »¹⁹¹ Si le jeune homme nous dit pratiquer ces lieux étant donné qu'il est en attente d'un rendez vous à la Préfecture, le risque associé à la présence policière semble avoir plus durablement impacté son rapport affectif aux lieux.

¹⁹¹LE COURANT S., « La ville des sans-papiers. Frontières mouvantes et gouvernement des marges », L'Homme, vol. 219-220, no. 3, 2016, pp. 209-232. p 212

CHAPITRE 10. HABITER LA VILLE DEPUIS LE SQUAT DE LA POTERIE

1. Entre intériorité et extériorité, voisiner et recevoir

1.1 Voisiner au sein du squat

La co-habitation au sein du squat, si elle est rarement désirée à l'installation dans le bâtiment (sauf dans le cas de certaines communautés), donne peu à peu lieu au développement d'une inter-connaissance et à des pratiques de voisinage intenses entre habitant.e.s, comme le décrit une mère de famille dans un entretien avec Alice Cléry.

Alice Cléry : Et ici du vous vous entendez bien avec les voisins et tout ça ?

C: Oui, on s'entend bien, y'a des Arméniens, y'a des Tchétchènes, y'a des Algériens, des Roumains aussi... ça va, on est en famille même si on se voit en dehors d'ici, on connaît les gens d'ici. On forme une petite famille. Au début quand on attendait notre tour aux Restos du Cœur, on se salue pas, mais quand on connaît, quand on vit avec la personne, on se salut, on forme une famille. Et moi ça me fait du bien aussi de me familiariser avec d'autres personnes, pas seulement de mon pays, ...

Alice Cléry: Et vous vous entretenez beaucoup du coup entre voisins ici ?

C: Oui oui, par exemple quand j'ai rendez-vous, des fois je ne peux pas emmener les enfants, alors je les laisse aux voisins et après je cours vite ! Dernièrement j'ai été à l'hôpital, toujours avec le bébé, j'ai fait trois jours et la petite comme elle est là et que le papa n'est pas là, la petite a passé la nuit chez la voisine –trois jours –et après je l'ai récupérée. On se comprend bien quoi.

L'espace social du squat peut concentrer une grande partie des pratiques de ses habitant.e.s. Ainsi, la sociabilité de cette famille sur les temps du soir se fait pratiquement uniquement avec les autres habitant.e.s du squat, sur le parvis du bâtiment :

Faustine Viellot: Hmm ok, euh est ce que des fois vous sortez le soir, vous allez voir des amis dans la ville de Rennes?

S: Ici sortir le soir... juste deux fois (petit rire). A Noel on est allé à République

Faustine Viellot: D'accord

S: c'est une nuit, pas plus. Avant on sort, mais ici devant, on parle, on discute tout ça. (...)

On va pas en ville, juste une fois ça fait un an qu'on est là

1.2 Un espace de sociabilité atypique pour les enfants

On ne saurait comprendre l'habiter la ville des enfants vivant au squat de la Poterie, leurs pratiques, leurs affectifs et leurs représentations, sans prendre en compte l'espace de sociabilité atypique qui s'y tisse par la vie en collectivité. Cette vie sociale nous semble être un facteur particulièrement important des pratiques urbaines des enfants au sein du quartier de la Poterie et particulièrement aux abords immédiats du squat.

Certains enfants se reconnaissent de vue par la pratique dans les mêmes temps de distribution des lieux assistanciers (Restos du Coeurs, Secours Populaire..), mais ne se parlaient pas, raconte en informel une jeune fille. Certaines familles compatriotes ont noué des liens forts dans la période d'hébergement au 115, et leurs enfants se considèrent aujourd'hui "comme des frères et des soeurs".

C'est la cohabitation au sein du squat et la pratique des espaces communs qui donne lieu à la naissance de relations amicales, amoureuses, conflictuelles ou d'indifférence. Les enfants disent se connaître tous. Les enfants évoluent dans les espaces communs sous une surveillance clairsemée des habitant.e.s adultes. Ils sont parfois les seuls locuteurs français de leur famille, parlent cette langue couramment. Cet état de fait leur laisse une grande liberté de communication entre eux.

1.3 Voisiner avec le quartier

*“L'accueil de ceux auprès desquels on va chercher l'hospitalité ou avec lesquels on cherche à simplement voisiner, fût-ce temporairement, fait partie intégrante de l'expérience de l'habiter et en fait fondamentalement les tonalités heureuses ou souffrantes et les possibilités de déploiement.”*¹⁹² nous dit Perla Serfaty-Garzon.

Nous n'avons pas directement enquêté auprès des voisin.e.s du squat de la Poterie dans un souci de cadrage de la recherche, bien que cette possibilité ait été envisagée. Plusieurs échos des personnes du voisinage nous sont néanmoins parvenus. D'après une membre du CCAS de la Ville de Rennes qui est aussi voisine du squat déclare qu'il était dur pour le voisinage de voir un tel bâtiment fermé et gardé par une société privée depuis plus de 2 ans. Elle rapporte : « On s'est dit c'est très bien quand on l'a vu occupé ».

Quelques voisin.e.s sont bénévoles assidu.e.s (présence aux réunions, soutien scolaire) ; un plus grand nombre s'implique ponctuellement par le don de denrées et d'affaires plus personnalisées comme le relate C. dans un entretien réalisé avec Alice Cléry :

C: Même les voisins ici, des fois ils nous posent des questions, « Comment ça s'est passé ? Comment ça va se passer au mois de juillet ? », ils veulent savoir.

Alice Cléry: D'accord donc vous connaissez un peu les voisins ici ?

Oui oui, ils viennent souvent. Quand ils nous voient sortir, ils nous demandent « alors madame comment ça va ? Tu as besoin de quoi ? Tu as un enfant ? Tu portes quelle taille ?... ». Ils sont vraiment gentils quoi. Même il y a un jour une copine qui était tombée

192SERFATY-GARZON P. En mouvement Le chez-soi à l'épreuve des mobilités IN UN CHEZ-SOI CHEZ LES AUTRES. CHAPITRE 1. EMIGRER. Sous la direction de Perla Serfaty-Garzon avec les contributions de Liliane Demers, Suzanne Danino, Orly Nahmias, Hélène Schwelb, Alain Médam, Julius Grey, Vittoria Giuliani, Enric Pol, Marc-Alain Wolf, Perla Serfaty-Garzon. Montréal, Bayard Canada et Paris, Bayard Éditions, 2006. page 16

là, et c'est la voisine ici en face qui a appelé le SAMU, parce qu'elle a vu à travers la fenêtre qu'il y avait une personne qui était tombée. Et nous on se demandait mais qui a appelé ? Et c'était la voisine !

Chez les enfants, on remarque des interactions avec le voisinage plus poussées. Nous rencontrons dans les jardins Aurore, une petite fille française d'une dizaine d'années qui vit une semaine sur deux chez sa mère qui habite en face du squat. Elle se lie d'amitié avec des enfants du squat et dit y venir presque tous les jours quand elle est là. La semaine précédente la fermeture du squat, elle et sa mère invitent les enfants avec qui elle a des affinités pour une boom chez elle.

Nous avons également rencontré un voisin qui a exprimé plusieurs fois sa vision tranchée en matière de politique migratoire. Néanmoins dans et malgré l'hostilité l'interaction semble exister, comme lorsque des jeunes du squat nous racontent l'avoir une nuit défendu contre des jeunes du quartier venus l'importuner. En dehors de ce cas, les aspects conflictuels des rapports de voisinage sont cristallisés autour du parking qui agit comme espace interface et dont nous reparlerons plus après.

Plus globalement, l'occupation du bâtiment rencontre un mouvement d'opposition des voisin.e.s contre le futur projet du promoteur immobilier, un bâtiment à plusieurs étages qui pour elleux dénote dans le cadre pavillonnaire du quartier. Un.e militant.e explique à Céline Bergeon que les voisin.e.s ont lancé une pétition de soutien aux habitant.e.s du squat de la Poterie lors de la première procédure d'expulsion.

"S'approprier certains espaces induit d'abord d'y être toléré. Pour être admis par le voisinage, voire bénéficier de soutiens, il convient d'effectuer un intense travail de cooptation. Trois tactiques de cooptation sont identifiables: l'invisibilité, la coopération et l'animation"¹⁹³ nous dit Florence Bouillon. On note que ces trois tactiques sont mobilisées au squat de la Poterie: l'invisibilité en tentant de minimiser les empreintes sonores, visuelles et olfactives dérangeantes pour le voisinage, cristallisée par exemple autour de la question des poubelles; la coopération car il prend place une situation d'enjeux autour du lieu dont les deux parts, squatteur.se.s et voisin.e.s tirent avantage, entre légitimisation de l'habitat des personnes migrantes et conservation du paysage et de l'ambiance du quartier; l'animation enfin car très rapidement après l'ouverture et plus régulièrement à partir de novembre 2016, le squat devient porteur d'activités et de soirées concert ouvertes sur le quartier et la ville, que nous décrivons ci-après.

Néanmoins si le lieu est identifié par les habitant.e.s du square et des voies adjacentes, on
193 BOUILLON F., 2009, *Les mondes du squat, anthropologie d'un habitat précaire*, collection Partage du savoir, 2009, préface de Michel Augier page 71

constate que ce n'est pas le cas plus loin dans le quartier de la Poterie. Ainsi un nouveau bénévole qui ne connaissait pas le chemin du squat rapporte n'avoir rencontré personne pouvant le lui indiquer aux abords de la sortie du métro du quartier. Le nouveau nom officiel après le conventionnement semble également créer confusion pour des rennais avec un jardin partagé implanté sur le quartier.

1.4Recevoir les proches, recevoir la ville

En squat on peut recevoir, contrairement au foyer, souligne Florence Bouillon¹⁹⁴ Le squat offre donc la possibilité d'un espace approprié dans lequel il est possible de recevoir ses proches, notamment ceux qui ont précédemment offert un hébergement, afin de "rendre". Il permet aussi la mise en action de solidarités auprès de ceux qui n'ont pas pu être logé.e.s. Ainsi des personnes hébergées au 115 viennent au squat de la Poterie chez leurs proches réaliser des actions communes du quotidien contraintes par leur situation résidentielle comme prendre une douche, faire sa lessive..; mais aussi bénéficier d'un espace de sociabilité pour les longues heures d'errance durant la journée que laisse le 115.

Le squat, principalement de part la médiation associative, permet également au delà des pairs, de recevoir l'autre, de recevoir la ville. Ainsi à l'initiative du de l'association s'organisent des événements culturels en soutien au squat, principalement des concerts, tous les quinze jours de novembre 2016 à début juillet 2017.

On assiste la aussi à une division des compétences pour l'organisation, globalement réparties entre programmation et communication pour les militant.e.s, installation technique et tenue de la buvette pour les habitant.e.s. Nous rejoignons l'analyse de Florence Bouillon sur les repas de quartier au CAJU: ces événements de soutien "*permettent surtout aux habitants de se mobiliser sur un projet à court terme, de réaliser quelque chose "ensemble", de donner corps à un groupe au dessus duquel planeront toujours les menaces du délitement et de la virtualité. Il vient rompre un quotidien parfois marqué par l'ennui, et construire du collectif.*" Les concerts sont un moment d'interface entre le squat et les spectateurs/trices, déjà soutiens ou non. Des personnes, y compris du voisinage, qui n'osent pas passer la porte d'habitude, le font lors des concerts. Les habitant.e.s accueillent également les artistes venu.e.s jouer gracieusement, principalement autour de grands repas cuisinés par les communautés culturelles de longues heures durant.

194BOUILLON F., 2009, *Les mondes du squat, anthropologie d'un habitat précaire*, collection Partage du savoir, 2009, préface de Michel Augier

1. 5 Entre intériorité et extériorité, le parking comme interface

Nous posons l'hypothèse que le parking agit comme un espace interface avec le reste du quartier environnant le squat, c'est à dire une zone de rencontre entre deux milieux différents.

Le parking est une zone de première rencontre pour les voisin.e.s venu.e.s prendre des nouvelles et apporter une aide. Il est également l'espace où le squat et ses habitant.e.s se rendent visibles pour le reste du quartier, et où parfois les désagréments liées à la vie collective se font sentir, comme des problèmes de gestion d'ordures principalement. Aux quelques plaintes du voisinage font écho des discours des membres de l'association rappelant l'enjeu d'image lié à cette problématique.

Ce problème et les discours qu'il génère semble conscientisé par les enfants du squat : les poubelles sont représentées de façon surproportionnée dans la reconstruction des alentours du squat avec le JRS.

Ce rôle d'interface est soumis aux temporalités saisonnière, de retracts pendant l'hiver à développé pendant l'été.

Les abords du squat sont très bien connus des enfants enquêté.e.s, ce qui ressort de nos entretiens informels dans lesquels des enfants relatent précisément leurs jeux dans ces espaces. La réalisation du Jeu de Reconstruction Spatiale a aussi permis de constater la connaissance très fine des quatre enfants des alentours du squat dans la reproduction des cheminements attenants. Il a également mis en évidence la place du parking dans les représentations spatiales, qui est représenté de façon surproportionnelle. Le parking est également fortement représenté dans les photos prises par les habitant.e.s lors de l'expérimentation photographique. Si le facteur proximité intervient sans doute, le facteur affectif semble jouer également. Ainsi la première photo prise par une enfant est celle de son petit frère entre deux rangées d'arbres du parking. Elle indique dans le carnet à ce sujet : « parce que je trouve beaux les arbres alignés ».



Cet espace est très pratiqué par les enfants qui y jouent au ballon et circulent à vélo, rollers et trottinette, mais aussi y flânent.

Comme le relève Céline Bergeon, paradoxalement le squat devient un point d'ancrage¹⁹⁵, qui permet de re-développer un habiter jusqu'alors contraint en hébergement d'urgence comme l'explique Florence Bouillon¹⁹⁶: *«Le squat est une stratégie d'évitement : il est protection, repli, refuge, cachette, recours, retraite. Mais par ses potentialités d'appropriation, d'intimité et de citoyenneté, parce qu'il permet de vivre de manière affinitaire, d'être au coeur de la ville sans devoir s'excentrer, de choisir ses horaires et d'organiser librement l'espace, de recevoir et d'exercer l'hospitalité enfin, le squat relève également de la tentative d'habiter.»*¹⁹⁷ Cette possibilité de faire refuge permet un ressourcement en intériorité qui rend possible un retour vers l'extériorité dans une perspective renouvelée. Ce processus prend une double dimension dans le cas des habitant.e.s du squat de la Poterie, qui souffrent nous l'avons vu d'une double disqualification de migrant.e et de squatteur.se.

Le squat forme un entre soi entre personnes partageant une même qualification, "migrant.e", un même stigmate. Il constitue un endroit où elles se sentent en sécurité, libres d'être en dehors de ce stigmate. C'est le fait d'avoir un endroit de repli sur soi, dans l'entre soi, qui rend possible la démarche d'aller pleinement vers l'extérieur, et rend possible une redécouverte de la ville hors de la

195BERGEON C., Recherche sur l'habiter éphémère, sur les migrants internationaux vivant en squat, *eso, travaux & documents*, n° 37, juin 2014

196BOUILLON F., 2009, *Les mondes du squat, anthropologie d'un habitat précaire*, collection Partage du savoir, 2009, préface de Michel Agier

197Opcit page 94

vision utilitaire qu'en impose le fonctionnement de la rue et de l'hébergement d'urgence.

Cette recherche d'un entre-soi sécurisant peut se lire dans la vision de la ville de certain.e.s habitant.e.s du squat de la Poterie, comme ce jeune père de famille interrogé sur son rapport affectif à la ville de Rennes:

F: ok.. et un endroit qui est moche à Rennes?

S: Moche, moche, Bruz, j'aime pas Bruz, pour moi j'ai pas, je sais pas, j'ai pas habité la bas, mais j'aime pas Bruz... c'est loin de Rennes et aussi, y'a que les gens qui.. y'a pas, y'a pas beaucoup d'étrangers, tous ils sont à Rennes, la bas j'aime pas..

F: d'accord, tu preferes quand y'a des étrangers aussi?

S: ouais on peut se comprendre apres on est bien aussi avec les francais tout ca, mais la ba y'a pas, y'a juste les français. quand meme on dit "nous on va laisser les français tranquille"

F: d'accord

S: tout ca c'est bien

On peut poser l'hypothèse que se mêlent ici la recherche de la compréhension dans l'entresoi réuni par le même stigmaté de l'alterité, de "l'étranger", à une conscience d'un droit à l'espace moins reconnu qui s'exprime par la volonté de ne pas déranger le/la dominant.e de sa propre présence, et de rester à une place qui lui est spatialement assignée.

Les contraintes du squat en termes de promiscuité impactent fortement les habitant.e.s, notamment les plus jeunes, qui développent des stratégies entre intériorité et extériorité pour apaiser les tensions générées. Ainsi, une femme qui a vécu dans un précédent squat encadré par l'association y a rencontré plusieurs des habitant.e.s du squat de la Poterie. Elle s'est nouée d'amitié avec certain.e.s familles et, aujourd'hui relogée, prend régulièrement chez elles deux petites filles le temps d'une après midi pour faire des activités manuelles et permettre de faire redescendre des tensions créées par la promiscuité dans le squat.

L'analyse des entretiens soulève des questionnements quant aux ancrages dans la ville que réalisent les personnes en situation de précarité résidentielle. Ce jeune père de famille semble par exemple adapter ses pratiques de quartier au gré des mouvements résidentiels dans la ville, par exemple en changeant de lieu de culte.

F: vous allez à la mosquée?

S: Ouais, vendredi, on est obligés, aussi le lundi mardi mais pas tout le temps, mais le vendredi on est obligés. On est l'après midi à la mosquée.

F: Elle est ou la mosquée?

S: A Italie. Y'a une mosquée à Villejean, au Bazin, nous on va allé tous les vendredis ici à Italie parce que c'est pas loin qu'on est en ce moment, mais avant, avant on était à Villejean.

Un ami: a coté de Kennedy, Villejean

S: Mais maintenant on est à Italie

2. Prendre place dans la ville par la mobilisation

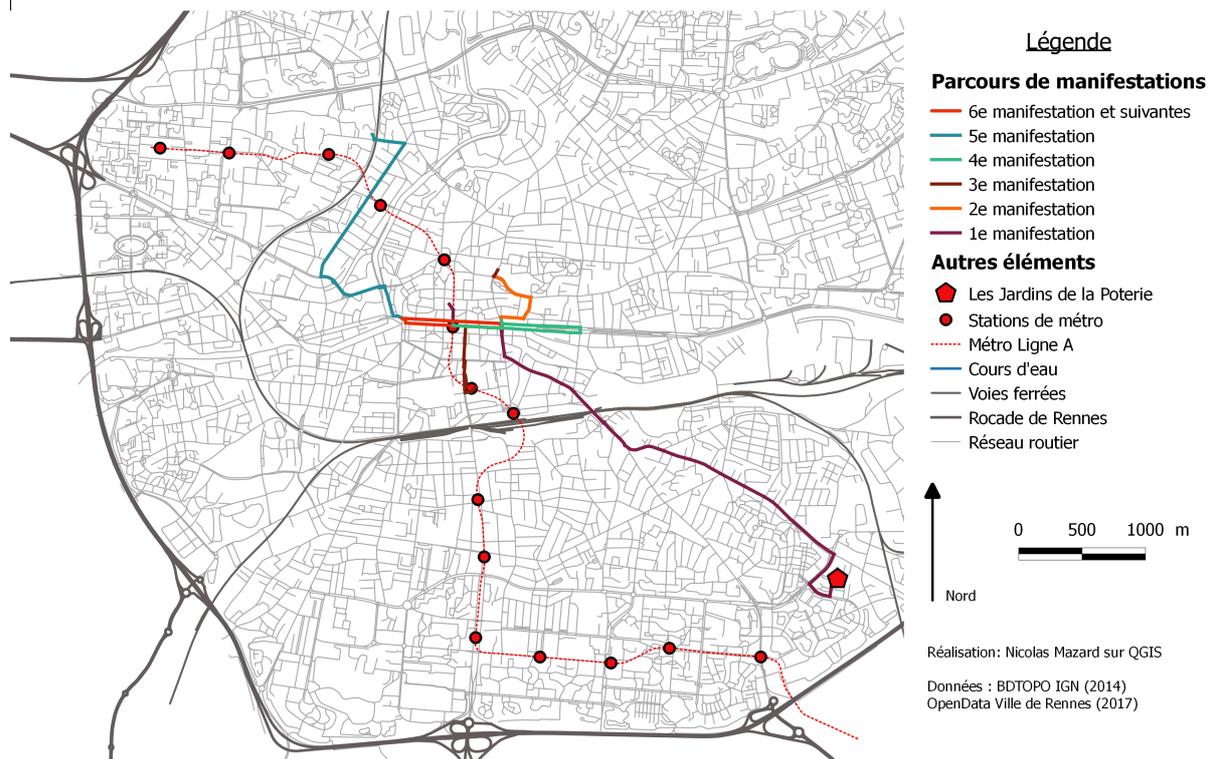
Des manifestations de soutien au squat de la Poterie seront organisées chaque mois de novembre 2016 à juillet 2017. La mobilisation permet aux habitant.e.s de pratiquer l'espace public de nouvelles manières et de se l'approprier par des marquages – banderoles, graf temporaire-. Elle permet aussi de revendiquer ouvertement son droit de cité, un droit le reste du temps tu, par des stratégies d'évitement et d'invisibilisation que nous avons vues. Prendre la place donc, prendre l'espace sonore aussi au mégaphone pour crier des revendications brutes loin des formulations militantes : « Mairie, Préfet, donne des maisons ! »



Photo de la manifestation de juin place de République prise dans le cadre du travail photographique

Les cheminements des manifestations ont des portées symboliques : du squat vers les portes de la Mairie pour revendiquer le droit au chauffage, passant devant des bâtiments publics laissés vides ou bien en boucle autour des quais de République pour visibiliser une situation niée par la Préfecture à l'approche du 17 juillet. Nicolas Mazard a réalisé une cartographie des circuits des différentes manifestations, dont on observe qu'elles se resserrent autour des lieux emblématiques de République et de la Place de la Mairie.

Vue d'ensemble sur les manifestations effectuées entre novembre 2016 et juin 2017



Néanmoins certaines personnes ne viennent pas aux manifestations et aux rassemblements par peur de contrôles à ces occasions. Ce choix reflète l'ambiguïté de la figure policière, répressive dans le quotidien et protectrice dans l'exception des cortèges ou des agressions de milices néo-fascistes membres du GUD. Ces groupes ont manifesté leur hostilité lors de la manifestation du mois d'avril 2017. Équipés pour le combat (casques de moto, blouson coqué) mais en nombre très réduit, ils brandissent une banderole « Refugees not welcome » devant la Police qui les empêche d'accéder au lieu du rassemblement, République. La pression occasionnée par la menace de ce groupe amène à des stratégies de contournement et de visibilisation : décalage des cortèges à des heures en plein jour, dans des lieux passants, mise en place d'une escorte, accompagnement des habitant.e.s jusqu'au squat à la fin de la manifestation. Le squat est veillé plusieurs nuits de suite par ses habitant.e.s comme un refuge à protéger contre l'hostilité.

3.Des représentations de la ville de Rennes marquée par les espaces emblématiques

Le métro semble être un élément emblématique de l'urbanité dans les représentations spatiales des enfants exprimées par les cartes mentales. Il est représenté sur 4 des 6 cartes élaborées à l'échelle « ville », et est localisé en 2e position en moyenne. Il est associé à ses usager.e.s et aux voies d'accès qui y mènent.

Le lieu République est ensuite le deuxième lieu emblématique le plus fréquemment représenté sur les cartes mentales, il apparaît sur 3 des 6 cartes, dans sa multifonctionnalité à la fois comme station de métro et de bus et nœud de croisement, place commerciale...

Sur le plan de Rennes des panneaux cartographiques, République a été représenté par une jeune fille avec l'indication « c'est le milieu de Rennes, c'est là où les bus se rencontrent ». République est également identifié comme le milieu de Rennes par un enfant de 7 ans qui débute sa carte mentale par sa localisation.

Deux grands parcs de Rennes apparaissent également sur les cartes mentales, le parc du Thabor en deux occurrences et le parc des Gayeulles en une occurrence.



La carte mentale de A., 9 ans, représente la ville de Rennes par deux équipements emblématiques, le métro et le parc du Thabor, symbolisé par son portail.

La pratique de la place de la République ressort également dans les entretiens informels. Ainsi E. Nous explique "s'asseoir à République quelques temps, regarder les gens passer". On peut supposer que la pratique de lieux emblématiques de la ville de Rennes joue sur le sentiment d'inclusion dans la ville.

L'expérience photographique a permis de mettre en lumière chez deux jeunes hommes une pratique de la ville concentrée autour du maillage des transports en commun. En effet les photos sont localisées à proximité immédiate du métro.

Faustine Viellot : D'accord. Vous connaissez super bien les noms de tous les endroits, moi j'arrivais, j'arrivais, je, j'ai regardé un peu, j'arrivais pas à reconnaître quelles photos

c'était quel quartier, ça..

3 : toutes les photos elles sont un peu proche du métro

Faustine Viellot: d'accord, ouais

3 : Si on part loin

Faustine Viellot: Vous vous déplacez beaucoup avec le métro ?

2 : Toujours et

3: Toujours oui

2 : bus, métro-bus

Sur le modèle de Carine Péribois et Béatrice Chaudet, « *Le chercheur invite ensuite le photographe à trier son corpus photographique selon ses propres critères. L'absence d'indication sur la grille de lecture à appliquer aux photographies rend les enquêtés perplexes, laissant quelques minutes de silence et d'inaction avant de proposer un tri. Cette catégorisation impose au photographe un premier niveau de réflexion induit par le dispositif méthodologique. (..) La justification des catégories proposées et des photographies qui les constituent fait émerger un premier système de représentations des modes d'habiter.* »¹⁹⁸

Extrait d'entretien avec le jeune homme photographe et son ami

Faustine Viellot : C'est bon ? Est ce que tu peux me dire comment tu les as trier ?

3 traduit en arabe à 2

2 : Ca c'est la ville de Rennes, c'est la base !

Faustine Viellot : C'est la base ? Ouais, ya quoi du coup ? Ca c'est où ?

2 : Ca c'est à la gare normalement

Faustine : D'accord

2 : et ça c'est Charles de Gaulle,

Faustine Viellot: Ouais

2: République,

Faustine Viellot: Oui

2 : Saint Anne

Faustine Viellot: ok

2 : la ville

La ville de Rennes est donc définie par les deux jeunes hommes selon ses espaces emblématiques, ses principaux espaces publics, son centre ancien et sa gare. Si nous nous interrogeons sur comment sortir d'une vision normative de la ville, ces premiers résultats de travail photographique semblent retranscrire une vision plutôt normée de la ville de Rennes, basée sur ses lieux emblématiques. Il nous appartient donc de nous questionner sur la mesure dans laquelle la consigne d'enquête a pu être perçue comme une consigne d'exercice visant à vérifier une certaine connaissance de la ville de Rennes.

198 CHAUDET B., PERIBOIS C., « Une enquête géo-photographique participative pour interroger les modes d'habiter des seniors tourangeaux : une proposition méthodologique », *Norois*, 3/2014 (n° 232), p. 23-34.

PERSPECTIVES DE RECHERCHE

Il nous semble important de souligner que des recherches avec d'autres perspectives ont été menées sur ce même terrain:

- Anne Cécile Hoyez et Céline Bergeon sur le rôle du squat dans les trajectoires de santé ordinaires des personnes migrantes, et en collaboration avec Clélia Gasquet-Blanchard sur les trajectoires de grossesse des femmes migrantes habitant en squat
- Alice Cléry sur l'habiter politique des personnes migrantes du squat de la Poterie,
- Nicolas Mazard sur le squat comme droit à la ville performatif pour les personnes migrantes.

Nous encourageons vivement le/la lecteur/trice à aller consulter ces travaux.

Concernant les suites à donner à notre recherche, monographique à l'échelle du squat, il nous semblerait intéresser de prolonger nos réflexions par un focus groupe, à l'échelle d'une tranche d'âge par exemple, ou bien d'une communauté culturelle dont on sait que certaines peuvent développer des pratiques urbaines qui sont propres à leur fonctionnement en vase semi-clos.

Il serait également intéressant dans une approche comparative, de questionner les modes d'organisation des squats et envisager leurs effets sur l'habiter la ville. On pourrait par exemple imaginer croiser les regards avec des terrains sur lesquels prennent d'autres types d'encadrement associatif, comme le désormais ex squat de Saint Hélier ouvert par le collectif CARPES, collectif affinitaire considérant les membres français et étrangers sur un pied d'égalité dans les prises de décisions.

Toujours dans une perspective comparative nous pourrions croiser les regards avec des terrains implantés dans d'autres contextes politiques plus ou moins favorables, en France et ailleurs, comme à titre d'exemple l'Hotel City Plaza squatté à Athènes

Il serait également intéressant sur le plan méthodologique d'approfondir les démarches ébauchées dans ce mémoire. Il nous semble qu'il serait tout aussi intéressant de travailler avec des interprètes afin d'aborder des personnes dont le point de vue est très rarement recueilli.

CONCLUSION

Le squat de la Poterie, de part la conjoncture de sa taille, de l'origine de ses habitant.e.s, de son encadrement et de son conventionnement spécifique comme nous l'avons vu, constitue une expérimentation à part entière. Pour nous, cela a donc impliqué de penser des cadres théoriques nouveaux, basés sur l'existant et prenant en compte le caractère innovant du terrain, mais aussi de tenter de saisir ce que cette expérimentation a changé pour les principaux/pales concerné.e.s dans leur habiter.

Nous avons pu mettre en lumière une levée de l'"insécurité domiciliaire" libératoire pour les habitant.e.s liée au conventionnement du squat de la Poterie, ainsi que l'importance pratique et représentationnelle de la possibilité de leur domiciliation. Nous avons également pu questionner le rapport aux rythmes au sein du squat de la Poterie, en espérant enrichir ainsi les études sur les temporalités des habitats éphémères. Concernant l'habiter en ville, nous avons pu mettre en lumière les précarités oeuvrant comme contraintes dans les pratiques urbaines et les rapports affectifs à la ville des personnes migrantes en situation de précarité économique et résidentielles, mais également les stratégies qu'elles peuvent mettre en oeuvre pour résister à ces contraintes et habiter en dépit d'elles. Ces contraintes et ces résistances engendrent des spatialités spécifiques que nous avons tenté de retranscrire.

A un terrain expérimental donc, nous avons associé des démarches de recherche expérimentales également. Notre avons voulu proposer un champ de recherche en terme d'habiter la ville, c'est à dire une manière d'envisager le rapport à la ville en opérant une descente depuis la notion d'habiter pour enrichir l'étude du lien entre habitant.e.s et espace urbain. Ce travail de recherche fut l'occasion de pratiquer plusieurs méthodologies, comme la réalisation de compte-rendus et d'entretiens semi-directifs, mais aussi d'appréhender la pratique de la carte mentale auprès des enfants, du Jeu de Reconstruction Spatiale, du travail photographique et beaucoup moins documentée que les précédentes, de la cartographie comme maieutique qu'on espère plus douce pour les enquêtées des discours sur les trajectoires migratoires et résidentielles. Ces méthodologies se sont réalisées dans un contexte tendu que nous avons tenté de décrire, entre limite de la langue, promiscuité et caractère éphémère du terrain, ce qui a pu nous l'avons vu impacter nos résultats. Cependant les difficultés de cette recherche furent l'occasion d'une démarche réflexive pour tenter d'en cerner les raisons et continuer à apprendre.

Nous avons également choisi d'adopter une posture basée sur une participation observante et une approche de recherche militante. Cela fut l'occasion de questionner et d'expérimenter les enjeux du contre don de la chercheuse à son terrain, et de l'éthique vis à vis des enquêté.e.s. Nous avons ainsi vécu une très riche expérience de terrain qui a ouvert de nombreuses réflexions sur la relation d'enquête.

Nous avons donc rencontré plusieurs enjeux lors de ce travail de mémoire dont celui de participer à faire reconnaître des façons de faire alternatives, dans l'accueil des personnes migrantes comme dans la recherche.

Une année s'est écoulée entre notre première visite au squat de la Poterie et le rendu de cette recherche. En un an le lieu n'existe plus, le terrain des squats de migrant.e.s sur Rennes a muté prenant de nouvelles emprises urbaines. Le tissu social du squat de la Poterie se recompose, suivant le cycle du logement des personnes migrantes, dans un gymnase occupé, des hôtels, des maisons conventionnées. A l'heure de la cloture de ce mémoire, nous croisons dans la ville une enfant ancienne habitante de la Poterie et qui loge désormais dans un hôtel en périphérie rennais. Elle nous demande en traduisant sa mère: "le prochain squat, c'est quand qu'il ouvre?". Un discours qui vient appuyer notre certitude de recherche que le squat rend possible un habiter et un tissu social que ne permettent pas les logements fournis par l'Etat, le plus souvent en centre ou en hôtel.

Malgré un goût d'inachevé qui touche certainement chaque chercheur.se qui termine sa rédaction après un terrain riche, nous espérons que ce travail pourra approcher les objectifs suivants: être une contribution aux recherches sur les squats de personnes migrantes, être un outil pour la reconnaissance des conditions de vie des personnes migrantes et de leur droit à habiter la ville, et alimenter les réflexions autour de l'expérimentation inédite de ce conventionnement, notamment par le biais d'un projet de valorisation de la recherche sous forme d'exposition à venir.

BIBLIOGRAPHIE

- AGIER M. (dir.), 2016, « La ville comme frontière. Ce que les villes font aux migrants, ce que les migrants font à la ville ». Babels. Consulté le 31 octobre 2016. <http://anrbabels.hypotheses.org/la-ville-comme-frontiere>.
- AGUILERA T., 2010. « Réguler et policer les squats à Paris. Politiques publiques et construction de l'ordre », Working papers du Programme Villes & territoires, 2010-8, Paris, Sciences Po
- AGUILERA T., BOUILLON F., 2013, « Le squat, un droit à la ville en actes », *Mouvements* 2/2013 (n° 74), p. 132-142
- AUTHIER J-Y ; BONVALET C. ; LEVY J-P, 2010, *Elire domicile*, Lyon : Presse Universitaire de Lyon, 428 p.
- AUTHIER J-Y, 2002, « Habiter son quartier et vivre en ville », *Espaces et sociétés*, n° 108-109, pp. 89-110.
- AUTHIER J-Y ; BENSOUSSAN B. ; GRAFMEYER Y., 2001, *Du domicile à la ville : vivre en quartier ancien*, Paris, Anthropos, 214 p.
- BAUELLE G., La géographie sociale et la cohésion territoriale : une question d'échelles, p. 89-97, <http://books.openedition.org/pur/372>
- BAUTES N., C. MARIE DIT CHIROT, " Pour une géographie sociale de l'action", Carnets de recherche, [en ligne] consulté le 23 novembre 2016.
URL
:HTTP://WWW.CARNETSDEGEOGRAPHES.ORG/CARNETS_RECHERCHES/RECH_04_01_BAUTES.PHP
- BEGAG A., 1991, *La ville des autres. La famille immigrée et l'espace urbain*, Presses universitaires de Lyon, 159p.
- BERGEON C., Être migrant et vivre en squat. Espace partagé, espace négocié. Communication Colloque Espace en partage, avril 2014, Rennes, France
- BERGEON C., Recherche sur l'habiter éphémère, sur les migrants internationaux vivant en squat, *eso, travaux & documents*, n° 37, juin 2014
- BERGEON C. et HOYEZ A-C., « Etre migrant et vivre en squat », *L'Espace Politique* [En ligne], 26 | 2015-2, mis en ligne le 23 juillet 2015, consulté le 07 novembre 2016.
- BLIDON M., La géographie des homosexualités, entre éthique, épistémologie et déontologie, *L'espace social : méthodes et outils, objets et éthique(s)*, 2006, Rennes, France
- BOOKCHIN N., BROWN P., EBRAHIMIAN S., « Militant Research Handbook », New York université, 2013, 31p. Consulté le 10/01/2017. URL :
HTTP://WWW.VISUALCULTURENOW.ORG/WP-CONTENT/UPLOADS/2013/09/MRH_WEB.PDF
- BOUILLON F., 2009, *Les mondes du squat, anthropologie d'un habitat précaire*, collection Partage du

savoir, 2009, préface de Michel Agier

BOUILLON F., « Des migrants et des squats : précarités et résistances aux marges de la ville », *Revue européenne des migrations internationales* [En ligne], vol. 19 - n°2 | 2003, mis en ligne le 19 avril 2007, consulté le 30 septembre 2016.

BOUILLON F., « A quoi servent les squats ? Compétences des acteurs et ressources des lieux », *Revue française des affaires sociales* 2002/2 (), p.45-63

BOUILLON F., DIETRICH-RAGON P., « Derrière les façades. Ethnographies de squats parisiens », *Ethnologie française*, 3/2012 (Vol. 42), p. 429-440.

BRACHET J. (2006), « Du questionnement éthique à l'engagement politique : un cheminement nécessaire », <http://eegeosociale.free.fr/> Rennes, 2006, 6p

CLAVE-MERCIER A., « Expériences du quotidien et sociabilités de migrants roms en squat à l'épreuve du relogement institutionnel », *Parcours anthropologiques* [En ligne], 10 | 2015, mis en ligne le 08 octobre 2015, consulté le 02 novembre 2016. URL : <http://pa.revues.org/400> ; DOI : 10.4000/pa.400

CHARAUDEAU P., « Le chercheur et l'engagement. Une affaire de contrat », *argumentation et analyse du discours* [en ligne], 11 | 2013, mis en ligne le 20 octobre 2013, consulte le 22 novembre 2016.

CHAUDET B., PERIBOIS C., « Une enquête géo-photographique participative pour interroger les modes d'habiter des seniors tourangeaux : une proposition méthodologique », *Norois*, 3/2014 (n° 232), p. 23-34.

COLLECTIF D'AUTEURS (2008), « Quel sens et quels usages de la notion d'éthique au sein de la géographie ? », *Travaux et documents de l'UMR 6590-ESO n° 27 – dossier «l'espace social : méthodes et outils, objets et éthique(s) – Ecole d'été de géographie sociale, 2006* », Rennes, P. 55-66.

COLLIGNON B., « L'éthique et le terrain », *L'information géographique* n°1, p.63-83, 2010.

DAHDAH A. *Habiter la ville sans droits : les travailleurs migrants dans les marges de Beyrouth (Liban)*. Géographie. Aix-Marseille Université, 2015.

DANIC I., DELALANDE J., RAYOU P., *Enquêter auprès d'enfants et de jeunes*, Didact Education, Presses univ de rennes, 2006, 215 p.

DANIC I., DAVID O., DEPEAU S. (dir.) *Enfants et jeunes dans les espaces du quotidien*, coll. Géographie sociale, PUR, 2010, 269 p.

DEPEAU S., RAMADIER T. *Se déplacer pour se situer. Places en jeu, enjeux de classes* Presses Universitaires de Rennes, 2011, 196 pages.

DEWAELE A., *Dessine-moi ta ville aujourd'hui et demain... Représentations et imaginaires urbains des jeunes citoyens de Chandigarh*, *Carnets de géographes*, n° 3, décembre 2011 Rubrique Carnets de terrain

DUPONT L., « Terrain, réflexivité et auto-ethnographie en géographie » *Géographie et cultures* [en

ligne], 89-90 | 2014, page 1 mis en ligne le 09 octobre 2015, consulté le 22 novembre 2016.

FEIDEL B., « Vers un urbanisme affectif. Pour une prise en compte de la dimension sensible en aménagement et en urbanisme », *Noréis*, 227 | 2013, 55-68.

FEIDEL B., *Le bricolage et l'herméneutique comme principes méthodologiques dans l'enquête en sciences sociales. Un outil cartographique pour révéler la relation affective aux espaces de vie* ESO Travaux et Documents, Espaces et Sociétés - UMR 6590, 2016, pp.89-99.

FRELAT-KAHN B., LAZZAROTTI O., (dir.), 2012, *Habiter, vers un nouveau concept ?*, Armand Collin, Paris

GRAFMEYER Y., 1998, Logement, quartier, sociabilité, in Segaud Marion, Bonvalet Catherine, Brun Jacques (eds.), *Logement et habitat, l'état des savoirs*, Paris, La Documentation Française, pp 347-354.

GRAFMEYER Y., 2005, *Sociologie urbaine*, Sociologie 128 Armand Collin, 128p.

GLON E., « La recherche collaborative en géographie avec les autochtones. Elements pour une approche critique », *Geocarrefour* [en ligne], 90/3 | 2015, mis en ligne le 01 janvier 2017, consulté le 28 septembre 2016. URL : <http://geocarrefour.revues.org/9630>

LE COURANT S., « La ville des sans-papiers. Frontières mouvantes et gouvernement des marges », *L'Homme*, vol. 219-220, no. 3, 2016, pp. 209-232.

LE ROUX N., « Qu'est-ce qu'habiter ? Les enjeux de l'habiter pour la réinsertion », *VST - Vie sociale et traitements* 1/2008 (n° 97), p. 14-25

LEVY-VROELANT C., 2000, *Logements de passage : formes, normes, expériences*, Paris : L'Harmattan, 297 p.

MORELLE M., RIPOLL F., « Les chercheur-es face aux injustices : l'enquête de terrain comme épreuve éthique », *Annales de géographie* 2009/1 (n° 665-666), p. 157-168

ODDEN G., *Migrants dans la ville : une étude socio-anthropologique des mobilités migrantes a Salamanque*. Sociologie. Université de Poitiers, 2010. Français.

PAQUOT T., LUSSAULT M., YOUNES C., *Habiter, le propre de l'humain*. La Découverte, « Armillaire », 2007, 390 pages.

PAQUOT T. « Habitat, habitation, habiter. Ce que parler veut dire... », *Informations sociales*, vol. 123, no. 3, 2005, pp. 48-54.

PECHU C., 2010, *Les squats*, Presses de Sciences Po, Paris.

PETIAU A. et POURTAU L. *Vivre en squat : une bohème populaire au XXIe siècle* / ; [préface de Jean-François Corty] 2014 Paris ed. CNRS 171 pages

RIPOLL F., *La géographie comme science sociale, la démarche « critique » et l'épistémologie*.

Réflexions à partir d'une thèse sur les mouvements sociaux, chercheur en géographie, Université

de Caen, <http://eegeosociale.free.fr/img/pdf/ripolletique.pdf>

ROBERT S., CICILLE P., SCHLEYER-LINDENMANN A., 2016, Appréhender les modes d'habiter le littoral par les représentations sociales du paysage. In ROBERT S., MELIN H. *Habiter le littoral. Enjeux contemporains*, Presses Universitaires de Provence; Presses Universitaires d'Aix-Marseille, pp.79-93

SEGAUD M., BONVALET C., BRUN J., 1998, Logement et habitat, l'état des savoirs, éd. La Découverte, Paris, 420 pages

SERFATY-GARZON P. En mouvement Le chez-soi à l'épreuve des mobilités IN UN CHEZ-SOI CHEZ LES AUTRES. CHAPITRE 1. EMIGRER. Sous la direction de Perla Serfaty-Garzon avec les contributions de Liliane Demers, Suzanne Danino, Orly Nahmias, Hélène Schwelb, Alain Médam, Julius Grey, Vittoria Giuliani, Enric Pol, Marc-Alain Wolf, Perla Serfaty-Garzon. Montréal, Bayard Canada et Paris, Bayard Éditions, 2006.

SOULE B., « Observation participante ou participation observante? Usages et justifications de la notion de participation observante en sciences sociales » RECHERCHES QUALITATIVES–Vol. 27(1), 2007, pp. 127-140

STOCK M., 2004, « L'habiter comme pratique des lieux géographiques.", *EspacesTemps.net*, <http://www.espacestemp.net/articles/lrsquohabiter-comme-pratique-des-lieux-geographiques/>

TSOUKALA K. *L'Image de la ville chez l'enfant*, coll. La bibliothèque des formes, Anthropos, 2001, 183 p.

DYATER, Géographie et engagement aujourd'hui en France. Quand la science prend parti..., Recherche collective DYATER, 2017, Rennes (à paraître)

VIELLOT F., BOCQUET Q., ARNAUD E., Culture enfantine et construction identitaire, Mémoire de Licence

ZENEIDI-HENRY D., 2002, Les SDF et la ville, Ed. Bréal, Paris, 288p.

21e rapport sur l'état du mal logement en France 2016 par la Fondation Abbé Pierre, consultable ici: <http://www.fondation-abbe-pierre.fr/21e-rapport-etat-mal-logement-2016>

Site internet: <https://disposableperspectives.wordpress.com/>

Dossier de presse de Un Toit c'est Un Droit, juin 2017

ANNEXES

GRILLE D'ENTRETIEN

Au début de l'entretien, un temps sera pris pour parler de l'enquête, de l'anonymisation des sources (noms et possiblement nationalités), et des retours possibles aux enquêté.e.s.

En fonction du niveau de français des enquêté.e.s, les questions seront reformulées en français simplifié.

Les questions que l'on se pose:

Quels lieux sont pratiqués? Et en creux y'a t-il des freins à la pratique de certains lieux?

A quelle fréquence? Dans quel contexte de sociabilité (c'est à dire accompagné.e de qui, pour aller visiter qui) ? Quels modes de transport sont utilisés?

Quel affectif sont liés à ces lieux?

Quelles représentations également?

TRAJECTOIRES MIGRATOIRE ET RESIDENTIELLE

Il s'agit d'identifier des variables dans les trajectoires des enquêté.e.s quant à l'expérience de l'habitat précaire et le développement de compétences qui peut y être lié. Il s'agit également de cerner le contexte de l'installation à Rennes.

De quel pays venez vous?

Depuis quand êtes vous partis de votre pays dans le projet de vivre ailleurs?

Depuis quand êtes vous en France?

Est ce que vous retournez parfois dans votre pays d'origine? Est ce que vous avez le projet d'y retourner?

Est ce que vous avez des papiers ici en France? quels types de papier avez-vous/avez-vous eu/souhaitez-vous avoir?

Quel métier faisiez vous dans votre pays? (la permanence administrative nous amène beaucoup de données à ce sujet) Quelles études/niveau d'étude?

Dans quel endroit habitiez vous dans votre pays d'origine ? Ville/rural? Maison, appartement ?

Avec qui ? De la famille, proche, éloignée ? Des ami.e.s ? (voir ici si la vie en collectif est une nouveauté)

La ville de Rennes par rapport à la trajectoire biographique

Depuis combien de temps êtes vous sur Rennes?

Avez vous déjà habité dans une "grande ville" auparavant?

Dans quels quartiers de Rennes avez vous habité ? Dans quel type de logement ?

Vous aviez des contacts avec vos voisin.e.s ?

Est ce que vous les voyez toujours ?

Le squat ici et maintenant par rapport à la trajectoire résidentielle

C'est la première fois que vous vivez en squat? Qu'est ce que vous êtes dit quand vous êtes arrivé.e?

C'était comment les premiers jours?

Avant d'être au squat, vous étiez au 115/ hébergé.e chez la famille, des ami.e.s / au CADA ? Au 115, vous alliez ou? A Rennes juste ou dans d'autres villes?

Comment êtes vous arrivé à vivre au squat? Vous avez eu le contact de l'association ?
Combien de temps êtes vous resté "posé" dans un même logement les autres fois?
Est ce que le fait que le squat devienne légal, ça a changé quelque chose pour vous? Par exemple, maintenant on peut dire pour les papiers qu'on habite au squat... Vous aviez peur d'une expulsion au début ?

PERCEPTIONS AFFECTIVES ET AMBIANCES URBAINES

Il s'agit d'identifier les affectifs et une partie des représentations que les enquêté.e.s attachent à la ville de Rennes. Il s'agit également d'identifier des lieux repoussoirs pour eux/elles.

C'est comment la vie à Rennes aujourd'hui?
Ca va pour vous la météo ici?
Vous avez des souvenirs du premier jour où vous êtes arrivé à Rennes? C'était où? C'était comment?
Votre première surprise?
C'est quoi votre meilleur souvenir à Rennes?
Quels sont votre, vos endroits préférés?
Est-ce qu'il y a un lieu qui est trop beau?
Est ce qu'il y a un endroit où vous voudriez retourner?

Est-ce qu'on peut parler des mauvais souvenir ici à Rennes?
Y'a t-il des endroits que vous n'aimez pas ?
Est ce qu'il y a un lieu qui est trop mauvais, trop nul? Peut etre dire "moi par exemple je n'ai pas tel endroit" pour montrer que c'est ok de poser une critique
Vous n'aimez pas cet endroit parce que c'est bruyant?parce que ca sent mauvais? parce qu'il y a trop de monde? Parce que vous ne trouvez pas cet endroit joli?

Qu'est ce que ca vous évoque ce lieu? Qu'est ce que vous en pensez? Par exemple, tout à l'heure vous m'avez parlé de... (la gare) (l'hôpital) (le jardin du thabor)

AGENDA HEBDOMADAIRE

Il sera demandé aux personnes enquêtées de noter/se souvenir de leur emploi du temps de la semaine précédent l'entretien. Cette thématique permet d'aborder les pratiques urbaines quotidiennes des enquêté.e.s. On peut prévoir un mini-agenda "fait main" pour une semaine à distribuer aux personnes une semaine avant la date prévue de l'entretien.

Pour chaque jour de la semaine précédant l'entretien:
Qu'avez vous fait tel jour?
Ou et comment y êtes vous allé?
Dans quel contexte, pour faire quoi?
Avec qui, pour voir qui?
Combien de temps ça vous a pris?
Êtes ce que vous faites cela souvent?
Est ce que c'est quelque chose que vous aimez faire?

Il s'agit notamment d'identifier les pratiques de consommation, de loisirs, de sociabilité.

Où allez-vous faire vos courses? Associations? Grandes surfaces? Commerces exotiques? Ventes informelles?

Est-ce que vous rendez service à des copains, par exemple pour réparer la voiture, aller chercher les enfants..?

Avez-vous des activités de loisirs, sportives?

Allez-vous chez des amis?

Sortez-vous le soir?

Le week-end, (avec les enfants) que faites-vous?

Allez-vous aux manifestations pour le squat?

Des points supplémentaires peuvent être ajoutés concernant la connaissance et la fréquentation des espaces dédiés à la santé, des équipements culturels, des parcs, etc.

Est-ce que vous connaissez les Champs Libres?

Est-ce que vous allez des fois au parc du Thabor?

Est-ce que vous allez à la piscine?

Est-ce que vous allez à la mosquée? À l'église? Est-ce que vous rencontrez des gens là-bas? C'est comment?

VARIABLES

Genre

Age

Niveau de français

Statut administratif sur le territoire français

Statut familial

Avez-vous une carte Korrigo?

Une carte sortir?

FICHE ENQUETEUR/TRICE CARTE MENTALE

Consignes

Redemander : tu as dit à tes parents que tu viens à l'atelier cartes ?

Expliquer qu'on récupère la carte après pour la photocopier pour un souvenir et qu'on la ramène chez lui/elle demain.

Pourquoi? C'est pour comprendre comment c'est Rennes pour toi

Consigne : Représente la ville de Rennes comme si c'était pour quelqu'un qui ne connaît pas du tout

Rappeler que c'est anonyme, que ce n'est pas un exercice scolaire, qu'il n'y a pas de bonne ou de mauvaise réponse

Attention à ne pas poser trop de questions pour ne pas freiner la dynamique du dessin

Prénom :

Genre :

Age :

Noter les éléments dessinés dans leur ordre d'apparition

Pour chaque lieu représenté, noter ce que l'enfant en dit, et demander de le placer sur l'échelle d'appréciation

Élément 1

Appréciation

Élément 2

Appréciation

Élément 3

Appréciation

Élément 4

Appréciation

Élément 5

Appréciation

Elément 6
Appréciation

Elément 7
Appréciation

Elément 8
Appréciation

Elément 9
Appréciation

Elément 10
Appréciation

Elément 11
Appréciation

Elément 12
Appréciation

Elément 13
Appréciation

Elément 14
Appréciation

Elément 15
Appréciation

Elément 16
Appréciation